Faites vos achats
CHEZ Leonard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température:
Ensoleillé et frais

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

LES TROIS MAGASINS
POTVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI PORT-ALFRED
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
REUNION DU CONSEIL
DE LA PAROISSE

VOLUME 68 — NUMÉRO 180 CHICOUTIMI, LUNDI, 8 AVRIL, 1957 PRIX: CINQ CENTS

40 personnes sur le pavé à Chic.-N.

Maison de 4 logements avariée par un feu

Enfant de 8 mois en danger de mort

Aucune famille ne possède d'assurance

Quarante personnes ont été jetées sur le pavé, dont une vingtaine d'enfants, lorsqu'un incendie a lourdement endommagé une maison de quatre logements à Chicoutimi-Nord, dimanche matin. Le plus jeune des 5 enfants de M. et Mme Philippe Bernard, Marc âgé de seulement 8 mois, est actuellement à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi. Il semble bien que le petit ne survivra pas au froid qu'il l'a durement atteint durant le sinistre. Il a été conduit à l'hôpital dimanche après-midi. Le logement de son père a été gravement avarié par l'eau et la fumée.

A 5 h. du matin

Le feu a complètement détruit la partie de l'immeuble à deux étages occupée par M. Victorien Morin, 2426 rue Roussel. Les trois autres logements ont également été endommagés par l'eau et la fumés. Ce sont les logements de MM. Alfred Côté, Philippe Bernard et G.-A. Boulianne.

Le feu a été découvert par M. Morin. Il s'est éveillé soudainement croyant à un tremblement de terre tellement le bourdonnement était assourdissant. Il était, à ce moment, environ 5h. M. et Mme Morin, ainsi que les 13 enfants, eurents tout juste le temps d'enfiler un pantalon et de fuir devant la menace.

Rien n'a été sauvé

Dans l'appartement du dessus, soit celui de M. Alfred Côté, c'est un des 10 enfants, Jean-Marie, âgé de 12 ans, qui s'est rendu compte du sinistre. Il fut éveillé par une forte fumée qui s'échappait des murs et s'empressa d'éveiller ses parents ses 9 frères et soeurs. Encore là rien n'a pu être sorti de la vieille maison de brique. Chez M. G.-A. Boulianne ainsi que chez M. Philippe Bernard, les dommages sont moins élevés. L'eau et la fumée ont cependant presque complètement détruit tout le linge et fortement endommagé l'ameublement. Ces deux ménages occupaient la partie inférieure de la maison et comptent respectivement 5 et 4 enfants.

Cause inconnue

Les pompiers de la municipalité de Chicoutimi-Nord sous la direction du chef Jérémie Perron, ont mis 3 heures pour mettre sous contrôle l'élément destructeur qui s'était niché dans les murs de la bâtisse. Le logement de M. Victorien Morin, où le feu s'est déclaré, était construit complètement de bois et faisait partie attenante à la maison de briques, juste à l'arrière de cette dernière. On ne connaissait pas encore ce matin la cause de l'incendie, mais tout porte à croire à une défectuosité dans le système électrique. Le travail des pompiers a été considérablement ralenti par la solidité des murs, faits en presque totalité de lourdes pièces de bois supperposées.

Aucune protection

Ce matin, les parents essayaient de démêler un fouilli presque indescriptible de linge de toute sorte qui jonchaient le sol. Un froid vif régnait à l'intérieur.

Les quatre familles sinistrées ne jouissent d'aucune protection, n'étant assurées d'aucune façon.

5 témoins comparaissent à l'enquête préliminaire de 5 des 6 émeutiers

(dernière heure)
par Jean-Yves Fortin

Le juge Louis-René Lagacé, de la Cour des Sessions de la Paix, a commencé à entendre, ce matin, l'enquête préliminaire de cinq des six présumés auteurs de l'émeute qui a éclaté dans la soirée du 24 mars dernier, à la prison commune de Chicoutimi. Cinq personnes sont venues donner leur version dans la première partie de l'enquête.

Ce sont, M. René Delisle, shérif, Lucien Thiboutot, inspecteur en construction pour le ministère des Travaux publics, Ludger Bouchard, chef de la brigade des incendies à Chicoutimi, Georges Duchesnes, gouverneur de la prison et Marcel Grenier, l'un des accusés.

La Couronne est représentée par Me Noël Dorion, substitut du procureur général de Québec et par Me Jean-Charles Simard, procureur de la Couronne à Chicoutimi. L'un des prévenus Pierre Jubinville est représenté par Me Edmond Savard, de Chicoutimi. Deux autres accusés sont représentés par Me Roger Chouinard, de Chicoutimi. Marcel Grenier et Laurent Thériault n'ont pas de procureur.

Un sixième accusé, Jean-Marie Tremblay a plaidé coupable la semaine dernière à l'accusation d'avoir endommagé l'immeuble du gouvernement pour une valeur de $6,000. Le juge Gérard Simard qui a entendu le plaidoyer rendra la sentence le 30 avril prochain.

Foule nombreuse

Une foule nombreuse a envahi la salle d'audience dès le début de l'enquête. Le service d'ordre a été confiée aux agents de la sûreté provinciale.

M. René Delisle

Le premier témoin à se faire entendre fut le shérif, M. René Delisle. Il expliqua que par ses fonctions, il avait la haute surveillance de la prison commune.

Par la suite il présenta les plans de la prison avec explications appropriées. Il donna les différentes divisions du sous-sol. Il dit qu'à cet endroit se trouvaient la salle commune où logent les prisonniers durant le jour, un passage qui conduit à la salle à manger et à la sortie extérieure en arrière de la prison.

De chaque côté du passage de continuer le témoin, on remarque la pièces de perquisition, deux cachots, la buanderie, le magasin de réserve et un petit réfectoire pour les gardiens. Une porte grillée sépare la salle commune et le passage. Cette porte est supposée être fermée à clé de dire le shérif.

Un escalier à proximité de la salle à manger conduit au rez-de-chaussée. Sur ce plancher se trouvant la salle des prévenus, une salle pour les enfants, un parloir, le bureau du geolier et le reste de l'étage comprend des cellules.

L'étage supérieur comprend également des cellules, les locaux pour les femmes la chapelle, l'infirmerie.

En contre-interrogatoire, le témoin repondit a Me Savard que la prison de Chicoutimi a été occupée pour la première fois en 1929 et que les plans exhibés dataient de 1937. Il ajouta que le personnel préposé à la surveillance de la prison se chiffrait à 25 hommes y compris le geolier.

Enfin, il dit qu'il avait vu l'harmonium pour la dernière fois à la porte de la chapelle.

Lucien Thiboutot

Le second témoin dit qu'il est venu à la prison de Chicoutimi le 26 mars dernier sur les instructions du chef du service des architectes du ministère des Travaux publics afin de faire un estimé des dégâts causés par l'émeute du 24 mars.

Dans une liste qu'il présenta à la cour, le témoin mentionna des portes brisées, des vitres cassées, des rayons de magasin brisés, des armoires brûlées ou renversées, les égouts bloqués par des débris, l'intérieur du magasin entièrement brûlé. Il évalua les dommages à $3,600 sans compter les réparations de l'égout qui s'élèvent aux environs de $250.

Le témoin répondit en contre-interrogatoire qu'il a visité la prison de Chicoutimi une quinzaine de jours avant l'incident du 24 mars et que tout semblait fonctionner dans l'ordre.

Il ajouta que le département est à faire de nouveaux plans pour le système d'égout. Par contre le système électrique a déjà eu certaines réparations.

Ludger Bouchard

Le chef du département des incendies de la cité de Chicoutimi expliqua que la brigade des incendies s'est rendue à la prison vers les 9h.15 le 24 mars dernier à la suite d'une alarme qui réclamait tous les pompiers au poste.

Il dit que les sapeurs ont d'abord brisé une fenêtre pour diriger un jet d'eau dans le magasin où était le foyer de l'incendie. Comme le travail ne pouvait être efficace, le témoin dit qu'il se rendit par la porte centrale pour faire passer à cet endroit le jet d'eau et atteindre plus facilement le feu. Avant de parvenir au magasin où l'incendie faisait rage, le témoin dit qu'il fallut défoncer deux portes en bois au moyen d'un bélier. Arrivés sur les lieux du brasier, les pompiers employèrent les masques à gaz et luttèrent pendant environ trente minutes avant de maîtriser les flammes.

Le chef Bouchard dit qu'une vingtaine de pompiers étaient sur les lieux. Il ajouta qu'à son entrée dans la prison, il entendit des cris "qui semblaient plus des cris de frayeur que d'autre chose. Il y avait un prisonnier de près de 200 livres qui voulait mourir de peur" de dire le témoin.

M. Georges Duchesne

Le gouverneur de la prison expliqua qu'avant l'émeute du 24 mar

(suite à la 2ième page)

AU DEBAT ORATOIRE.— Voici le groupe des orateurs qui participaient hier, à Jonquière, au débat oratoire régional du Jeune Commerce. On remarque M. Maurice Gagnon, de Jonquière; Me Jean-Jacques Turcotte, de Kénogami; M. Louis Dallaire, de St-Ambroise; M. Antoine Hubert, d'Arvida; M. Léo Gilbert, de la baie des Ha! Ha! et M. Paul Larouche, de Chicoutimi. (Photo Le Progrès par BLM)

M. Antoine Hubert, d'Arvida, gagne le débat oratoire régional

M. Antoine Hubert, d'Arvida, s'est mérité, hier soir, à Jonquière, les honneurs du concours régional d'art oratoire organisé sous les auspices du Jeune Commerce régional. M. Hubert s'est ainsi qualifié pour représenter la région du Saguenay au débat oratoire inter-régional qui se tiendra à l'université Laval de Québec le 14 avril prochain.

M. Hubert a remporté la palme sur cinq autres concurrents en lice, MM. Maurice Gagnon, de Jonquière, Louis Dallaire, de Saint-Ambroise, Léo Gilbert, de Baie des Ha! Ha!, Paul Larouche, de Chicoutimi et Me Jean-Jacques Turcotte, de Kénogami.

Le jury était formé de M. l'abbé Pascal Tremblay, principal de l'Ecole normale de Dolbeau, Me Hiôla Girard, de Roberval, et M. Paul Tremblay, journaliste, d'Alma.

C'est M. Gérard Tremblay, président du Jeune Commerce de Jonquière qui ouvrit la soirée en souhaitant à la nombreuse assistance la plus cordiale bienvenue. Vint ensuite le moniteur régional des cours d'art oratoire du Jeune Commerce, Me Gilles Marceau, de Jonquière. Il félicita les représentants des diverses Chambres de Commerce pour être venus en aussi grand nombre encourager leur candidat respectif et ainsi aider le Jeune Commerce.

Il expliqua ensuite les règles du débat données par la Fédération. Me Marceau présenta les concurrents. Ces derniers avaient à parler sur le "rôle du Jeune Commerce dans une localité". Durant une quinzaine de minutes en plus, d'improviser durant près de quatre minutes sur un sujet soumis par le jury, les participants ont débité leur sujet avec une maitrise remarquable.

M. Léonce Ouellet, député du comté Lapointe, prit la parole à l'issue du débat pour féliciter les candidats du travail qu'ils venaient le présenter.

81 jeux de bagatelle valant $100,000 saisis dans la région du Lac St-Jean

Quatre-vingt-un jeux de bagatelles d'une valeur de $100 000 ont été saisis en fin de semaine dans la région du Lac St-Jean.

La râfle a été effectuée par la Sûreté provinciale dans 16 municipalités du Lac St-Jean.

Les jeux ont été chargés dans cinq camions et transportés dans la vieille capitale.

C'est la deuxième rafle du genre en l'espace de quelques mois. Un important raid avait eu lieu à l'époque des Fêtes dans les régions du Saguenay et du Lac St-Jean et plusieurs centaines de machines à boules avaient été saisies par la Sûreté provinciale.

M. L.-P. Bouchard au comité créditiste

M. Louis-Philippe Bouchard, directeur de l'Institut d'action politique, de Montréal, sera le conférencier à la réunion hebdomadaire du comité créditiste de Chicoutimi. Cette réunion aura lieu mardi soir à l'hôtel de ville de Chicoutimi, à 8 h. p.m.

Les victimes du feu

M. et Mme Victorien Morin, 242 rue Roussel et leur 13 enfants, Colette, François, 21 ans; Jean-Roch, 19 ans; Gilles, 18 ans, Joceline, 16 ans; Ginette, 14 ans; Rémi, 12 ans; Claudette, 11 ans; Agathe, 10 ans; Pauline, 8 ans; Daniel, 6 ans; Stevens, 5 ans; Line, 2 ans.

M. et Mme Alfred Côté, 2428, rue Roussel et leur 10 enfants, Candide, 20 ans; Marguerite, 17 ans; Gisèle, 16 ans; Ghislain, 13 ans; Jean-Marie, 12 ans; Marc 9 ans; Laurent, 8 ans; Gilbert, 7 ans; Claude, 5 ans; et Ginette, 4 ans.

M. et Mme G.-A. Boulianne 2426 rue Roussel et leur 5 enfants, Monique, 18 ans; Louisette, 19 ans; Jean-Paul, 16 ans; Loraine, 8 ans; et Sylvie 4 ans.

M. et Mme Philippe Bernard, 2424 rue Roussel et leur 4 enfants, Lise, 4 ans et demie; Hélène, 3 ans; Luc, 2 ans; Marc, 8 mois.

Convention libérale à Chicoutimi, le 28 avril

L'Association libérale du comté de Chicoutimi tiendra une convention officielle, le 28 avril, un dimanche, pour le choix du candidat du parti, dans le comté, aux prochaines élections générales fédérales, le 10 juin prochain.

On sait que la candidature du parti libéral a déjà été offerte à S. H. le maire Rosaire Gauthier, de Chicoutimi. M. Gauthier, toutefois, n'a pas encore fait connaître sa réponse.

La convention libérale du 28 avril se tiendra au cours de l'après-midi, soit à l'école St-Michel, soit à l'école du parc Jacques-Cartier.

Vendredi soir dernier, l'organisateur en chef du parti libéral fédéral pour le district de Québec, M. Maurice Bourget, député fédéral du comté de Lévis et secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics, a rendu visite, à Chicoutimi, à M. J.H. Gaudreault, président général de l'Association libérale du comté ainsi qu'aux autres membres de l'exécutif de l'Association. M. Bourget est retourné à Québec samedi soir.

EN PAGE 4 AUJOURD'HUI
Tact et fermeté dans l'affaire Norman

Premier navire arrivé hier

Le Sunadele, à Port-Alfred, ce soir

Un cargo de la Saguenay Terminals battant pavillon suisse, "le Sunadale" est attendu à Port-Alfred ce soir pour inaugurer officiellement la saison de la navigation dans notre région.

L'océanique jaugeant 6,000 tonnes arrive de la Guyane anglaise avec un chargement de bauxite.

Son capitaine, R. Baer, Allemand d'origine recevra demain au cours d'une céremonie l'horloge marine offerte par la Saguenay Terminals au premier océanique à jeter l'ancre à l'ouverture de la navigation sur le Saguenay.

Pour sa part, poursuivant une tradition etablie depuis l'an dernier, la Chambre de Commerce de Port-Alfred remettra le drapeau du Saguenay au capitaine Baer. Sur la hampe en aluminium sera gravé les insignes, armoiries et date de l'évenement.

Le Sunadale a réussi à précéder le Stugard qui était en avance sur son prédécesseur dans le golfe St-Laurent.

La saison de navigation cette année s'ouvre six jours plus tard que l'an dernier. Le Sunrell avait jeté l'ancre à Port-Alfred le 2 avril, l'an dernier. Le capitaine Marley Clark avait été gratifié des honneurs d'ouverture de la navigation.

Mais l'océanique qui arrive ce soir n'est pas le premier navire a jeter l'ancre à Port-Alfred cette année.

Premier navire

Un navire côtier à coque d'acier, "le Savoie" s'est amarré aux quais de la Saguenay Terminals à 2 h. 45 hier après-midi pour y prendre une cargaison de sulfate d'alumine qu'il doit aller porter à Baie-Comeau.

Le petit navire avait quitté Québec samedi matin et couché à St-Siméon dans la nuit de samedi à dimanche. Le capitaine Emile Ruel le dirige. Le Savoie jauge 550 tonnes.

Dimanche soir, le blise-glace Ernest Lapointe a patrouillé les eaux de la Baie des Ha! Ha! pour la libérer des glaces qui s'étaient formées au cours de la nuit. Cette opération de nettoyage est la dernière de la série que les brise-glaces ont opérées depuis quelques semaines dans le Saguenay.

Ce matin, un peu de glace près de Grande-Baie était relevée. Les forts vents ont contribués à libérer la Baie des derniers vestiges de l'hiver.

Collision entre quatre automobiles

Quatre automobiles ont subi de lourds dommages dans un accident survenu sur la rue Morin, à l'intersection Jacques-Cartier.

Une automobile de marque Cadillac est entrée en collision avec trois autres autos stationnées sur l'avenue Morin. Elle alla ensuite donner durement contre le restaurant Riva, coin Morin et Cartier.

Le conducteur de l'automobile s'est enfui à la suite de l'accident.

L'accident est survenu vers 3h.30 hier après-midi. Les deux autos qui ont été heurtées par l'automobile de M. Maltais étaient stationnées en face de l'encien edifice Price.

"Le chantre de Jésus" viendra à Chicoutimi

Celui qu'on a appelé "le chantre de Jésus", le R.P. Aimé Duval, viendra probablement se faire entendre à Chicoutimi.

Des informations dignes de foi nous apprennent que le Père Duval sera invité dans notre région à l'occasion d'un prochain voyage qu'il doit faire en Amérique.

Aimé Duval est un jésuite qui parcourt actuellement les pays d'Europe, avec sa moto et sa guitare, et remporte des succès dignes du "meilleur best seller" sur disque avec ses chansons "à mi-chemin du chant liturgique d'église et des chansons au goût du jour fredonnées pendant le travail".

Le principe qui l'anime est simple: "Qu'ils feuillettent les piles de chansons chez les vendeurs, ou

(suite à la 2ième page)

Ce soir

Université populaire. — Cours de Me Guy Pinsonneau, à 8 h. p.m., à la salle de l'école Jacques-Cartier.

Conseil de la paroisse. — Réunion à la salle St-François-Xavier — Le règlement d'annexion.

Rivière-du-Moulin. — Réunion de la commission scolaire, à l'hôtel de ville.

Chicoutimi-Nord. — Réunion à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m.

Demain

Semaine étudiante. — Deuxième journée d'étude, dans les écoles. Sujet: Le civisme, une force éclairée sur la cité.

Mgr Marius Paré rend hommage à la vocation de journaliste

Le Club des Journalistes a invité ses membres, dimanche avant-midi à assister à un déjeûner-communion. Plusieurs membres ont répondu à l'invitation et se sont rendus à la messe célébrée en la chapelle du Seminaire par Mgr Marius Paré ainsi qu'au déjeûner donné à l'hôtel Champlain.

On remarquait dans le choeur M. le chanoine Victor Tremblay, membre à vie du club et M. l'abbé Couture, cérémonaire de Mgr Paré.

A l'issue de la messe les membres au nombre d'une vingtaine se retrouverent en la salle à manger de l'hôtel Champlain. Mgr Paré a adressant la parole à l'assistance a la fin du repas débuta ainsi: "Ma presence à votre messe et à votre dîner est avant tout un témoignage d'estime et d'appréciation pour votre travail exigeant, délicat et si important."

"Elle est aussi pour moi, ajoute-t-il, une occasion heureuse de vous remercier des services si précieux que vous nous avez rendus au cours de la campagne de souscriptions."

Le président du club, M. Lucien Pallascio, ayant offert auparavant au nom des membres, un chèque comme don à la fondation du Grand Séminaire Mgr Paré les en remercia

"Vous pouvez être fiers de votre profession, poursuit Mgr Paré. Il en est vrai physiqueetaoihrdletaol en est peu qui soient plus exigeanal même servir de guides à la souscriptions. Nous la félicitons et Ouellet à ce poste important.

Répétant ici une parole de Pie XII, il ajoute: "La presse est de nos jours une des forces les plus considérables", empruntant une autre citation de sa Sainteté le Pape, il dit: "Notre voeu sincère et ardent est que vous estimiez toujours hautement cette vocation, qui est une vocation éminente au service de l'opinion publique".

Il insiste sur le mot servir et explique l'importance et la grandeur particulière que les journalistes Canadiens français catholiques doivent comprendre dans l'exercice de leur profession. Ils ont non seulement à "survivre" mais à "progresser" encore, et de par le journal même servire de guides à la population.

"C'est pourquoi, conclut-il, Pie XII souhaitait tant de qualités aux journalistes: la compétence, la culture générale, les dons du style, le tact psychologique, le caractère, l'amour et le respect de l'ordre divin, l'esprit critique".

"La presse de notre diocèse, affirme-t-il, est certainement digne de louange. D'une haute élévation morale et religieuse, elle est toujours prête à servir. Nous l'avons constaté une fois de plus au cours de la dernière campagne de souscription. Nous la félicitons et la remercions et lui demandons de continuer pour le bien de toute la région."

Mgr Paré présenté par M. Pallascio, fut remercié par M. le chanoine Victor Tremblay.

A la fin du repas, M. le président annonça qu'en remplacement de M. Gaétan Fortin, obligé de démissionner comme secrétaire du club, la direction en accord avec les directeurs nommait M. Gaston Ouellet à ce poste important.

MGR MARIUS PARE AU CLUB DES JOURNALISTES. — Mgr Marius Paré a fait l'honneur au Club des Journalistes d'assister hier avant-midi, au déjeûner-communion auquel il avait été invité. Mgr Paré est ici entouré de quelques membres du club: de gauche à droite, Mme Thomas Duhaime, Mlle R. Grenon, M. Guy Barbeau, du Progrès du Saguenay; Son Exc. Mgr Paré, M. Lucien Pallascio, président du Club, chef de nouvelles au Lingot, et M. Thomas Duhaime, correspondant du Progrès à Jonquière. (Photo Le Progrès par BLM)

La suggestion de M. R. Germain n'est pas nouvelle, dit M. Vincent Brassard

Commentant ce matin une récente suggestion de M. Raymond Germain, de Jonquière, président provincial, section urbaine, de la Fédération des Commissions scolaires et vice-président général de la Fédération du Québec, sur l'établissement de zones scolaires dans tous les districts du Québec, M. Vincent Brassard, président de la Commission Scolaire de Chicoutimi, a voulu préciser que la suggestion avait déjà été mise de l'avant à la Ligue des propriétaires lors du congrès à Sherbrooke en 1949.

La suggestion émise vise à solutionner la stabilisation des budgets des commissions scolaires par la création de zones scolaires comprenant la réunion de plusieurs corporations scolaires d'un même comté régies par un procédé d'évaluation uniforme.

M. Brassard a également souligné qu'il avait fait inscrire cette suggestion dans le rapport de la Commission Tremblay qui a été publié en 1956.

Le président de la Commission scolaire de Chicoutimi a déclaré qu'une communauté, pour se financer, doit toucher au secteur résidentiel, commercial et industriel. Le secteur industriel dans notre région, à cause de la concentration des industries dans les petites villes, ne paie pas adéquatement sa part dans les taxes scolaires. La création de zones scolaires pourrait pallier à cette déficience.

POUR UTILISER NOS

ANNONCES CLASSÉES

VOUS N'AVEZ QU'À TÉLÉPHONER

LI.3-4474

Minimum de dix-sept mots par insertion : $0.50; pour chaque mot additionnel : $0.03. Pour avis de service anniversaire, de remerciements, etc., selon la formule ordinaire : $1.00 par insertion.

À VOTRE SERVICE JUSQU'À 5 HEURES TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE SAMEDI JUSQU'À MIDI SEULEMENT

AGENTS DEMANDÉS

HOMMES ou FEMMES, — gagnez $3.50 de l'heure, plein temps ou dans vos loisirs en distribuant 250 nécessités domestiques comprenant thé, café, cosmétiques, remèdes brevetés, insecticides, produits pour la ferme, etc., dans territoire établi dans votre entourage. Situation permanente, succès assuré. Ecrivez immédiatement à: G. Laurin, président, La Cie PAULA LTEE, 21 rue St-Paul, est, Montréal.

HOMMES DEMANDÉS

POSITIONS TRES PAYANTES: — Canada, Iles Britanniques, Etats-Unis, pays étrangers. Tous métiers. Voyages payés. Pour information, formules d'application, écrivez au Département "8X", National, 1020 Broad, Newark, N.J., U.S.A.

L'Hon. Prudham...

(suite de la 3e page)

John Blackmore, député actuel, comme candidat créditiste. Le chiffre passera à 17 si M. SPencer ou un député libéral ou conservateur progressiste remporte la victoire.

Outre M. Prudham et M. Bennett, les libéraux qui ont décidé de ne plus briguer les suffrages sont MM. Murray Clark, 51 ans, député de Essex South, depuis 1935; John Smith, 45 ans, député de York North depuis 1945; Wilfred John Decore, 48 ans, député de Vegreville depuis 1949; Donald Carrick, 50 ans, député de Toronto Trinity, depuis une élection complémentaire en 1954; Lionel Bertrand, 51 ans, député de Terrebonne, l'un des deux députés libéraux élus par acclamation en 1953, et James Brown, 43 ans, député de Brantford depuis 1953.

Les conservateurs

Les conservateurs qui abandonneraient la politique sont MM. Carl Nickle, 42 ans, de Calgary South, qui a quitté son parti, sur la question du pipe-line, lors de la dernière session et qui a annoncé qu'il ne briguerait plus les suffrages; Robert Mitchell, 41 ans, député de London depuis 1953, et Julian Ferguson, 61 ans, député de Simcoe North depuis 1945. M. Nickle fut élu pour la première fois à la suite d'une élection complémentaire en 1951.

Le député CCF qui prend sa retraite est M. Angus MacInnis, de Vancouver Kingsway. Député depuis 1930, il a annoncé à la dernière session qu'il ne briguerait plus les suffrages pour raison de santé.

Il n'a pas assisté à la session actuelle.

Le député créditiste qui adécidé de quitter la politique est M. William Wylie, 51 ans, représentant de Medicine Hat depuis 1945.

Flin Flon

FLIN FLON (PC)—Les autorités de cette ville du Manitoba ont révélé que le gouverneur-général leur rendra visite le 14 mai. M. Massey arrivera par train et fera une tournée de la ville avant de repartir dans la soirée.

ON DEMANDE A LOUER

LOGEMENT de 4 ou 5 appartements, à Chicoutimi ou Chicoutimi-Nord, pour la fin d'avril. S'adresser à 6, rue Cartier est, Chicoutimi, tél.: LI 3-4188.

A VENDRE

DEUX BICYCLES de marque C.C.M. (un ballon - l'autre ordinaire). Très bonnes conditions, à prix réellement bas. Pour information téléphoner LI 3-5518.

PERDU

1 COUVERT DE ROUES, grandeur 12 pouces, pour Monarch 1955 a été perdu entre Chicoutimi et Jonquière. S'il-vous-plaît, si quelqu'un l'aurait trouvé. Téléphoner à LI 3-6919, on ira le chercher et donnera récompense.

Le cardinal Segura décédé à Madrid

MADRID (Reuters)—Le cardinal Pedro Segura y Saenz, archevêque de Séville et ancien primat catholique d'Espagne, est décédé aujourd'hui dans une maison de repos. Il était âgé de 77 ans.

Il avait occasionnellement fait de l'opposition au régime Franco, déplorant ce qu'il appelait le libéralisme du généralissime à l'égard des protestants espagnols.

Le cardinal Segura, en effet, était intraitable envers les églises non catholiques. Il était au reste un vigoureux homme d'Eglise, exprimant carrément ses vues; il lui arriva fréquemment d'entrer en conflit d'opinions avec ses propres collègues ecclésiastiques, sur des questions politique et sociales.

L'archevêque de Séville souffrait de troubles cardiaques et circulatoires; il avait reçu les derniers sacrements mercredi.

Querelle célèbre

En 1954, par suite d'une querelle qui l'avait vu dénoncer le déséquilibre économique des classes espagnoles, le Vatican lui avait soutiré toute responsabilité effective; il avait pourtant conservé le titre d'archevêque.

A cette époque, la hiérarchie ecclésiastique de Séville avait nié qu'aucun motif d'ordre politique eût été relié à la mesure et soutenu que seules les innombrables controverses suscitées par le cardinal, en plus de son grand âge et de sa chancelante santé, avaient poussé les autorités vaticanes à prendre cette décision à son égard.

Par contre les partisans du cardinal avaient affirmé que la véritable raison de la sanction avait été son hostilité envers le régime de Francisco Franco.

Le cardinal Segura était originaire de Carazo, un village de la province de Burgos, le 4 décembre 1880. Ses parents étaient tous deux maîtres d'école.

Faites lire le "Progrès"

Un article "infamant"

OTTAWA (PC) — Le premier ministre a qualifié "d'infamant" un article publié vendredi en première page du Toronto Star d'après lequel le ministre des Affaires extérieures M. Pearson, "serait peut-être la prochaine personne sur la liste de celles dont la sous-commission sénatoriale de la sécurité intérieure peut se passer".

M. St-Laurent a commenté l'article en réponse à M. Stanley Knowles, c.c.f.iste de Winnipeg-Nord-Centre. Ce dernier avait invité le premier ministre à se joindre à lui pour "exprimer le ressentiment de toute la Chambre à l'égard de la manchette criarde du Toronto Star". La manchette se lisait comme suit: "PEARSON NEXT?" Pearson est-il le suivant?

La dépêche datée de Washington rappelait ce qu'avait insinué la sous-commission, à savoir que M. Herbert Norman, qui s'est enlevé la vie au Caire, avait eu des relations avec les communistes.

On sait que la mort de l'ambassadeur Norman a été qualifiée aux Communes la semaine dernière de "meurtre par calomnie".

Commentant l'article du Toronto Star, M. St-Laurent a déclaré: "De tels articles infamants, quelle que soit leur utilité pour le tirage, sont très indésirables."

Tous les députés ont applaudi à cette déclaration.

5 témoins . . .

(suite de la 1ère page)

dernier, tout était en très bon ordre à la prison de Chicoutimi.

Il affirma que l'estimé des dommages présentés à la Cour était exact. Cette évaluation a été faite en sa présence. Le témoin donna une liste des objets qui se trouvaient dans le magasin au moment de l'incendie. Il s'agit surtout de vêtements et d'articles mis à la disposition des prisonniers pour l'habillement. La valeur de la marchandise brûlée est évaluée à $1,466.30.

Il continua en disant que ce jour-là, sept hommes étaient en service. Me Edmond Savard, un des avocats de la défense demanda au gouverneur de produire la liste des gardiens de la prison avec l'âge de ces derniers.

Marcel Grenier

Le témoin suivant, Marcel Greme adresse, l'Orée des Bois, à nier, l'un des accusés, donna com-Jonquière. Il est âgé de 19 ans. Comme il n'avait pas de procureur, il demanda la protection de la Cour ce qui lui fut accordé.

Répondant aux questions de Me Dorion, le témoin dit qu'il connait les quart autres accusés en particulier Pierre Jubinville. Il déclara que c'est Jubinville qui a commencé à parler le premier "d'un bingo" qui aurait lieu dans la soirée.

Ici, le témoin expliqua à la Cour qu'il ne connaissait pas l'expression avant que Jubinville le lui explique. Il dit qu'il s'agissait de causer du désordre dans la bâtisse en brisant des fenêtres, des tables, etc.

Le témoin ajouta que Jean-Marie Tremblay, Raymond Poirier, et Laurent Thériault étaient près de lui quand Jubinville expliquait la chose et que tous étaient d'accord pour commencer le tapage.

L'émeute

Comme il avait été convenu, c'est après le souper que devait débuter la manoeuvre dans la salle commune. Grenier ajouta que c'est lui-même qui a appelé le garde Théophile Simard pour lui demander du feu pour allumer une cigarette. La garde se rendit à la demande du prévenu.

Au moment où il était tourné pour sortir de la salle, les détenus sautèrent sur le gardien, l'empoignèrent pour le conduire dans le donjon. Grenier dit qu'il s'empara des clefs pour ouvrir le donjon et qu'il jeta les clefs sur le plancher par la suite. Thériault porta ses mains sur la bouche du garde pour l'empêcher de crier.

Par la suite, les détenus pénétrèrent dans les autres pièces pour [illegible] les ravages de dire le témoin.

Au moment où nous allons sous presse, le témoin Grenier continue de donner sa version de cette affaire.

Le Choeur de . . .

(suite de la 10ième page)

composition très sensible, très cultivée. Le Trisch-Tratsch, un autre arrangement Strauss-Theuring devait nous apporter une autre preuve de la compétence du directeur. Les Valses du printemps, la Valse-Empereur, le Danube bleu, chefs-d'oeuvres de Johann Strauss, ont fait fuser des applaudissements chaleureux. Ces pièces toujours belles mais par trop connues risquent d'ennuyer à la longue. Le Choeur de Vienne leur a redonné une telle vie, que les populaires mélodies ont repris toute leur fraîcheur.

L'interprétation au début du concert de notre hymne national et cela... en français, est une délicatesse que nous ne pouvons nous empêcher de mentionner. Le Choeur connaissait l'hymne et l'avait apprise en anglais. Mais sachant que l'auditoire serait composé uniquement de canadiens-français, M. Theuring n'a pas hésité. Il a demandé au Choeur, de faire l'effort de le chanter en français. L'essai a été un succès!... Voilà un exemple qui ne devrait pas nous laisser insensibles!...

Raymonde Grenon

18,400 réfugiés...

(suite de la 3e page)

Plusieurs ces réfugiés refusent d'accepter un travail ici, préférant vivre de l'aide de la CROIXçRouge et de l'Autriche, dans l'espoir que cela accélérera leur départ.

Au Canada

A Ottawa, un porte-parole du ministère de l'Immigration a déclaré qu'il est possible que le Canada puisse en accepter plus que les 28,000 qu'il s'est engagé à accepter. De ce total, quelque 18,400 sont déjà arrivés.

Il a déclaré que les réfugiés nongrois seront admis au Canada tant que l'opinion publique canadienne sera prête à les accueillir et à les aider et tant que l'économie canadienne pourra les absorber.

Le Chantre . . .

(suite de la 1ère page)

qu'ils les écoutent à la radio à la longueur de jour, les chrétiens restent sur leur faim. Sortis du lieu de culte, rencontrant le Seigneur dans la journée, s'ils peuvent toujours le prier, ils ont peu de choses à lui chanter".

Le Père Duval a créé des chansons dans un style parlé où l'accompagnement de guitare leur sied bien. Ses plus célèbres à l'heure actuelle sont: Seigneur, mon ami; Pourquoi viens-tu si tard; La nuit; Qu'est-ce que j'ai dans ma p'tite tête.

$24,000 volés...

(suite de la 3e page)

alors ne n'avoir pas réclamé l'escorte habituelle; le gérant trouva une autre explication. Ils proposèrent de les suivre jusqu'à la succursale bancaire, et l'étrange cortège se mit en branle. Mais les portes de la succursale étant fermées, force fut de revenir au magasin. Avant de descendre, le bandit intima à M. Gilroy l'ordre de ne ramener que trois des plus petits sacs à l'intérieur.

Puis, sous l'oeil satisfait des détectives, le couple repartit vers le domicile du gérant, emportant à leur insu $24,000 en papier-monnaie et $2,300 en chèques. Au retour, M. Gilroy fut à nouveau ficelé. Les deux voleurs rédigèrent une note de menace enjoignant aux Gilroy de ne rien dire et expliquant qu'à la capture de l'un d'eux, l'autre serait toujours là pour leur faire un mauvais sort.

Incrédules

Peu après 10 h. du soir, M. et Mme Gilroy parvinrent à se libérer. Jack, tout ficelé qu'il était, avait pris les choses calmement et dormait sur le plancher.

Les bandits avaient coupé le téléphone avant de partir. M. Gilroy se rendit donc chez un voisin pour alerter la police. Le plus étrange de l'aventure, c'est qu'on ne voulut pas le croire. Les deux détectives venaient de rentrer et de raconter l'incident de la promenade à la banque, et c'est dans la plus parfaite incrédulité qu'ils ont accueilli en premier lieu la déclaration du gérant.

Troisième tempête sur les plaines des Etats-Unis

DENVER, Colorado (PA)—Pour la troisième fois en deux semaines une tempête dite printannière, particulièrement forte dans certaines régions mais beaucoup moins violente que les précédentes dans d'autres, s'est abattue sur les plaines des Etats-Unis, recouvertes dimanche soir d'une épaisse couche de neige.

Il est tombé 35 pouces de neige à Leadville, dans le secteur central des Rocheuses du Colorado, et 18 pouces à Colorado Springs. Par ailleurs, la précipitation varie d'un pouce dans le sud-est de l'Etat à 10 pouces à Lander, dans le Wyoming.

Les tempêtes n'étaient pas accompagnées de vent violent, toutefois à l'exception des gorges montagneuses où la vélocité atteignait jusqu'à 25 milles, dans le Colorado et le Wyoming.

Les autorités ont dû fermer certaines routes montagneuses, ainsi que la route 24, entre Colorado Springs et Limon, une région durement éprouvée par le blizzard des 23 et 24 mars.

L'humidité

Mardi dernier, une tempête avait déposé 17 pouces et trois dixièmes de neige dans la région de Denver. Un pourcentage élevé d'humidité caractérisait cette précipitation dans les plaines de l'Est qui n'avaient jamais connu des chutes de neige aussi abondantes depuis 22 ans.

Mais la tempête d'hier, moins violente et comportant un pourcentage d'humidité sensiblement moins élevé ne se fera pas sentir autant dans les secteurs éprouvés par la sécheresse.

Dans les Rocheuses, où il neige encore, les routes sont impraticables. Seuls les voyages d'urgence sont recommandés. Mais on ne signale aucun arrêt de service d'autobus ou d'avions.

En outre, les automobiles roulent difficilement sur les autres routes, mais on ne déplore aucun accident mortel de circulation.

Dans le Wyoming, les automobilistes ont été instamment priés de pourvoir leurs véhicules de chaines; toute circulation est jugée dangereuse dans la partie méridionale de l'Etat. Il neigeait encore dimanche soir dans le Nebraska, dans le Dakota-Sud, dans le Kansas et dans la partie septentrionale du Nouveau-Mexique.

Mais à Denver, la météo prévoit que la neige cessera au début de la matinée aujourd'hui.

Les mineurs votent contre la grève

NORANDA (PC) — Une longue dispute ouvrière s'est apparemment terminée au cours d'un vote tenu à la dernière minute, dimanche par une victoire de la compagnie Noranda Mines Ltd. et la capitulation des Métallos unis d'Amérique (CTC).

Le vote a eu lieu peu avant que les 1,700 membres du local 2758, employés de la Noranda, n'entrent en grève à minuit. L'organisateur Robert Bouchard avait déclaré que la grève était à peu près certaine.

Il a dit que le syndicat a décidé de ne pas faire de grève et d'accepter l'offre et la compagnie lorsque moins de 75 pour cent des employés ont voté en faveur de l'arrêt de travail.

M. Bouchard n'a pas voulu révéler le résultat final du vote mais a déclaré que le syndicat n'ayant pas obtenu le minimum de 75 pour cent qu'il avait réclamé, a décidé d'accepter l'offre de la compagnie.

Offres de la Noranda

On croit que l'offre de la Noranda prévoit une hausse de salaire de cinq pour cent, la semaine de travail de 40 heures, un plan améliore de vacances et une indemnité hebdomadaire. Le contrat de travail proposé aura une durée de deux ans.

Le syndicat s'était notamment opposé au contrat de deux ans. Les directeurs syndicaux avaient reclamé un contrat d'un an. Le syndicat avait demandé de plus d'être reconnu comme l'agent négociateur des 1,000 employés actuellement en grève à la subsidiaire de la Noranda, la Gaspe Copper Mines à Murdochville, dans le Québec.

La nouvelle convention ne contiendra apparemment aucune garantie de ce côté-là.

La dispute était déjà venue près d'entraîner une grève le 1er avril dernier. La compagnie s'était préparée à un long arrêt de travail. M. Bouchard avait contremandé la grève en disant que c'était un "poisson d'avril" pour la compagnie. Il avait indiqué à cette époque que le syndicat était disposé à prolonger les négociations.

Les employés ont commencé un nouveau à faire des préparatifs de grève dimanche, après que les négociations eurent abouti à une impasse et qu'une intervention de M. Claude Jodoin, président du CTC, eut semble ne donner aucun résultat.

Asphyxié

MONTREAL (PC) — Un homme de 37 ans, M. Arthur Girard est mort asphyxié samedi. Il se serait endormi sur la banquette arrière de son automobile alors qu'il était à fumer une cigarette. Les pompiers l'ont retrouvé sans vie dans sa voiture qu'il avait garée à l'arrière d'une maison de la rue Mésonneuve. Des voisins ont rapporté que la victime avait l'habitude de dormir assez souvent dans son automobile.

Taxes

LONDRES (PC)—M. John Diefenbaker, chef conservateur-progressiste, a soutenu que les taxes fédérales sont trop élevées et souvent être attribuées en partie au gaspillage. Il portait alors la parole à l'assemblée annuelle de l'Association conservatrice de l'Ouest de l'Ontario tenue samedi à London.

Reine au pays

NEW YORK (PA)—Mlle Analida Alfaro, une jeune Panamienne de 18 ans qui a été récemment nommée la "Reine pan-américaine du café", est arrivée dimanche dans cette ville par avion en vue d'entreprendre une tournée de bonne entente de 10 jours qui la conduira à travers les Etats-Unis et le Canada. Elle doit visiter Montréal jeudi et sera de passage à Toronto vendredi.

Relations . . .

(suite de la 3e page)

Son principal conseiller juridique est Robert Morris, dans la quarantaine, un ambitieux, ancien juge de la Cour municipale de New York, qui fut le principal accusateur de Norman et qui a consenti à se laisser photographier tenant en mains l'édition d'un journal de Washington annonçant, en manchette, le suicide du diplomate canadien.

Bien que le sous-comité compte neuf membres, il a décidé de son propre chef, qu'il suffisait de la présence d'un seul de ses membres pour recueillir les témoignages. Ceci s'est produit, le mois dernier, lors de deux séances secrètes concernant M. Norman. Seulement un ou deux sénateurs siégeaient pendant l'interrogatoire des témoins.

Les dossiers

Le seul participant fut habituellement le sénateur Jenner. L'autre fut le sénateur Arthur Watkins, républicain de l'Utah, qui a refusé de signer une déclaration publiée par le sous-comité à la suite de la mort de Norman et dans laquelle l'organisme tentait de se laver les mains pour la conduite qu'il a eu dans cette affaire.

Watkins a publié sa propre déclaration disant qu'il avait eu de "sérieuses appréhensions" sur la publication du rapport du sous-comité et qu'il l'a permise seulement après s'être assuré que le secrétariat d'Etat approuvait un tel geste. On a plus tard constaté que ce n'était pas la bonne division du secrétariat d'Etat qui avait été consultée.

La lecture des dossiers du sous-comité révèle la simplicité de sa technique. Habituellement, on demande à un témoin s'il connait une telle personne. S'il l'a connait, le conseiller juridique déclare alors que le sous-comité possède des renseignements "indiquant" que cette personne est ou fut communiste et, par cette méthode, introduit une série d'accusations dans les dossiers.

Du ouï-dire

Le sous-comité appelle celà un "témoignage". C'est au plus une preuve par ouï-dire qui ne serait acceptée par aucun tribunal du Canada ou des Etats-Unis.

A l'une des séances secrètes impliquant le Dr Norman, le conseiller a interrogé John Emmerson, diplomate américain au Moyen-Orient, qui avait connu le diplomate canadien. Emmerson a plusieurs fois déclaré que le Dr Norman n'a jamais rien dit ou fait qui donnait la moindre impression qu'il ait des tendances communistes.

Malgré cela, Morris a inséré au dossier les accusations portées devant le sous-comité, en 1951, par le professeur Karl Wittfogel, de l'Université Columbia, à l'effet qu'il "était évident" que le Dr Norman fut un communiste alors qu'il étudiait à l'université. Ce sont les accusations dont fut innocenté Norman après deux enquêtes serrées de la Gendarmerie royale du Canada.

A l'une des séances, le sénateur Watkins s'est opposé à cette technique. Il s'est opposé à une tentative de Morris de laisser l'impression que les accusations étaient des faits. Morris, par contre, s'est obstiné à les qualifier "d'accusations" parce qu'il croyait à l'intégrité du témoin Wittfogel.

Evacuation

TORONTO (PC)—Le coordonnateur de la défense passive M. William Klopman, a affirmé vendredi que l'organisation qu'il dirige pourrait procéder sans accroc à l'évacuation des 1,300,000 personnes de la région métropolitaine de Toronto pourvu qu'elle soit avertie de trois à 12 heures à l'avance dans l'éventualité d'une attaque nucléaire.

Pas d'illusions sur les régimes amaigrissants

La plupart des régimes amaigrissants nous entraînent dans un cercle vicieux: nous ne perdons du poids que pour le reprendre aussitôt. Ce n'est pas tout de *maigrir* . . . . l'essentiel est de *maintenir* un poids rationnel.

SÉLECTION du Reader's Digest d'avril vous présente un régime pratique et de longue haleine, le plus efficace parce que c'est celui que vous pourrez tenir le plus longtemps. Lisez comment établir la ration de calories qui vous permettra de contrôler votre poids. Achetez SÉLECTION d'avril aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

IMPOT SUR LE REVENU

Ls-Joseph Tremblay

Spécialité: Impôt sur le revenu

71 rue Khanda
CHICOUTIMI-NORD
Telephone: LI 3-6854

LE FANTOME

PAR LEE FALK et WILSON McCOY

LE SURHOMME

PAR WAYNE BORING

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

Cartes Professionnelles

ARCHITECTES

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche — Tel.: LI 3-7711 — Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine — Tél.: LI 3-3481 — Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

COMPTABLES

GAUTHIER & TREMBLAY, C.A.
COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER B.A. L.S.C. C.A. CHARLES TREMBLAY L.S.C. C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A. L.S.C. R.I.A. C.A. Etudes
M. EST RUE RACINE TEL: LI 3-7705 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

FONDE EN 1918
Lorenzo Bélanger et Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
1960 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL

Boulanger, Fortier & Rondeau & Cie, C.A.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B. A., L.S.C., C.A.
Real Rondeau, B.A., C.A. — Paul Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A. — Alexandre Labaye, C.A.
Raymond Giroux, C.A. pc. — André Gagnon, C.A.
Gérard Beaulieu, C.A.
71. RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-O. Gagnon, B.A., L.S.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., B.I.A., C.A.
23 est, Racine — Telephone: LI 3-4369 — Chicoutimi, P.Q.

RAYMOND-J. LAROCHE, L.S.C., C.A.
Comptable agréé
EDIFICE CREVIER
140 rue Racine est, — Tél.: LI 3-1022
CHICOUTIMI

INGENIEURS

E. DAUPHINAIS, Ing. P. B.A., B.Sc.A., I.C. — GUY BELANGER, Ing. P. B.A., B.Sc.A., I.C., M.E.I.C.
DAUPHINAIS-BELANGER
INGENIEURS-CONSEILS
582, Boul. Lamarche — Tél.: LI 3-2070
CHICOUTIMI

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE — M. L. LAQUERRE
L.M., M.A.S.M.E. — L.S., B. Sc. A.
M.E.I.C., B. Sc. A. — M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Béton armé — Charpente métallique — Aqueduc et égouts
Développement hydro-électrique — Ponts et routes — Expertise en minéralogie et électricité
980 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: LI 3-6101 — Chicoutimi, P.Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Bourgeoys — Tél.: LI 3-5240 — Chicoutimi

Georges Vaillancourt — Michel Corriveau
VAILLANCOURT & CORRIVEAU
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: LI 3-5296 — Chicoutimi

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, Racine Tél.: LI 3-4019
CHICOUTIMI

ALBERT E. JEAN
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Perron)
31 ouest, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-8803 et LI-8-5395

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
389 est Racine
CHICOUTIMI

DENTISTES

Dr Victor Gladu
CHIRURGIEN DENTISTE
En haut de Steinberg's
Edifice Perron
31 ouest, Racine — Chicoutimi
Tél.: LI 3-8585

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3568

COMPTABLES

Boulet, Morin, Lachance Motard & Robitaille
Comptables Agréés
A. Boulet, C.A. — L.-P. Morin, C.A.
P.-A. Lachance, C.A. — M. Motard, C.A.
G. Robitaille, C.A. — R. Proulx, C.A.
71, St-Pierre Tél.: 4-4616 - 2-6871
QUEBEC

OPTOMETRISTES

Edifice Théberge
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine — LI 3-4363
CHICOUTIMI

AVOCATS

Jacques Dufour
AVOCAT
Edifice Woolcoorth
154 est, Racine — Tél.: LI 3-4128
CHICOUTIMI

Rés. LI 3-4361 - Bur. LI 3-4633
Richard Dufour
AVOCAT
Edifice Murdock, chambre 334
23 est, rue Racine Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: LI 3-8835

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagace, Chicoutimi

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
ROBIC & HARTIEN
Boîte postale 565 — Station "B"
MONTREAL 29

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
CHICOUTIMI
IMPRESSION DE PLANS-PHOTOSTATS

NOS REPRESENTANTS
Chef du tirage: Jean-Marie L'Heureux — Tél.: Bureau: LI 3-4474
CHICOUTIMI — Après les heures de bureau, tél.: LI 3-5074
JONQUIERE-KENOGAMI et ARVIDA :
Lauréat Perron, 102, Sir Wilfrid Laurier — Tél.: LI 7-3285
ALMA, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED :
Jos.-Edouard Dufour — Tél.: LI 3-8714

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, LUNDI, 8 AVRIL, 1957

NOTRE REDACTION
CHICOUTIMI: bureau: LI 3-4474 — Chef des nouvelles: LI 3-4474
JONQUIERE-KENOGAMI: Thomas Duhaime — 53-C, Champlain Tél.: LI 2-2424
ALMA: Paul Tremblay, 81, rue du Sacré-Coeur — Tél.: NO 2-2262
ARVIDA: Roger Boivin, 241 rue Labrecque — Tél.: LI 8-4872
et Jacques Fortin, 300 Labrecque — Tél.: LI 8-5377
ST-FELICIEN: Rolande Potvin

Les élections fédérales auront lieu le 10 juin

L'Hon. Prudham et treize députés se retireront

OTTAWA (PC) — Au moins 15 députés des Communes, dont un ministre du cabinet et un adjoint parlementaire, ne seront pas membres du 23e parlement du Canada.

Quatorze d'entre eux ont annoncé qu'ils ne brigueraient plus les suffrages, soit pour raisons d'affaires ou de mauvaise santé. Parmi eux se trouvent le ministre des Mines, M. Prudham, député d'Edmonton-Ouest, et Colin Bennett, député de Grey-North, adjoint parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants, M. Hughes Lapointe.

Le 15e sera soit M. Ross Tatcher, député libéral de Moose Jaw-Lake Centre, ou M. Hazen Argue, député CCF pour Assinoboia. Et l'un des deux peut aussi devenir le 16e député qui disparaitrait de la scène politique.

M. Tatcher et M. Argue se sont faits la lutte. L'un deux sera défait. Et même les deux peuvent être battus — bien que ce soit considéré comme fort improbable — parce qu'un candidat conservateur progressiste, M. William Ferguson, de Radville, Sask., entrera dans la lutte.

Le 10 juin?

D'autres députés peuvent décider de se retirer de la lutte électorale avant ou après le 12 avril, date prévue pour la dissolution du parlement. La prorogation aura vraisemblablement lieu vendredi prochain, suivie de la dissolution afin de permettre à M. Nelson Castonguay, président général des élections, de mettre la machine électorale en marche en vue du jour du scrutin qui, selon le premier ministre St-Laurent, pourrait se dérouler le 10 juin.

M. Prudham, âgé de 53 ans, a annoncé qu'il projette de retourner à la vie privée, à Edmonton. Il est député aux Communes depuis 1949, et ministre des Mines depuis le 13 décembre 1950.

M. Bennett, âgé de 49 ans, avocat de Meaford, Ont., est adjoint parlementaire depuis 1953. Il était considéré comme un futur ministre et sa démission fut une surprise à Ottawa.

Les quatorze autres

Les 14 députés qui ont définitivement décidé de quitter la politique fédérale, comprenant neuf libéraux, trois conservateurs progressistes, un député du crédit social et un autre du parti CCF.

Le nombre des députés qui ne reviendront pas sera peut-être porté à un total de 17, selon ce qui se produira dans le comté albertain de Lethbridge.

M. Mark Spencer, de Cardston, Alberta, se présenterait contre M.

(suite à la 2ième page)

La reine est arrivée à Paris

PARIS (PC) — La reine Elizabeth est arrivée aujourd'hui à Paris pour une visite officielle de quatre jours que la France est prête à transformer en une joyeuse kermesse, la plus colorée que la République ait jamais offerte à un monarque.

Le président, M. René Coty, et les hauts dignitaires français se sont portés à la rencontre de la souveraine à l'aérodrome d'Orly pour accueillir le Viscount qui a transporté la reine et le prince Philip.

Une foule enorme s'est portée le long du parcours entre l'aéroport et la capitale française pavoisée aux couleurs françaises et britanniques. Près de mille personnes faisaient partie du groupe d'accueil.

Une garde d'honneur d'hommes de troupe français, en gants blancs faisait la haie entre le quadromoteur et l'aérogare d'Orly.

Un magnifique soleil, à peine tempéré par une brise légère, s'est mis de la partie. La reine est descendue en souriant de l'avion. Elle portait un ensemble beige. Le duc était revêtu de l'uniforme de maréchal de la Royal Air Force.

L'aviation a trop parlé

WASHINGTON (PA) — Les spécialistes militaires des Etats-Unis sont d'avis que l'avènement des armes nucléaires à l'usage des intercepteurs à réactions donne naissance à une méthode d'armement entièrement nouveau et modifie sensiblement "l'ordre de bataille" de la guerre aérienne.

En effet la technique qui prévoit le déploiement et l'attaque des intercepteurs pourvus de projectiles atomiques air-air marque le plus grand changement dans les tactiques aériennes depuis la deuxième Guerre mondiale.

Rappelons qu'en février le ministère de la Défense annonçait que des armes nucléaires étaient maintenant distribuées aux intercepteurs de l'aviation militaire des Etats-Unis et aux batteries de projectiles anti-aériens.

La semaine dernière, l'aviation militaire annonçait, par inadvertance semble-t-il, que le nouveau projectile atomique MB-1, appelé "Ding-Dong" sera utilisé par trois types de chasseurs à réactions le F-89J, le F-101B et le F-106.

Ces intercepteurs sont tous equipés de radar qui permet aux pilotes de dépister les bombardiers ennemis, puis de les empêcher de gagner l'objectif grâce à l'emploi des projectiles atomiques, capables de détruire jusqu'aux formations de bombardiers ennemis.

L'apport de ces chasseurs puissamment armés étant maintenant acquis, le problème d'affronter les bombardiers ennemis sera différent et plus facile.

Si la session fédérale peut être prorogée dès vendredi

Les Communes ont encore 16 item à discuter mais font diligence

OTTAWA (PC) — Le premier ministre St-Laurent a pratiquement mis fin aux conjectures touchant un evenement de la plus haute importance en exprimant l'espoir que les prochaines élections fédérales soient tenues le lundi, 10 juin.

Cependant, il a déclaré samedi à la Chambre qu'il sera impossible de s'en tenir à cette date si la session n'est pas prorogée en fin de semaine.

La déclaration de M. St-Laurent a eu pour effet d'accélérer la marche des procédures à la séance de samedi, qui s'est prolongée pendant cinq heures et demie. En effet, les membres de la Chambre ont complété l'étude des prévisions budgétaires du ministère des Postes et ont accordé leur approbation finale à huit projets de loi du gouvernement. Il reste encore à la Chambre à disposer de 16 item.

Une autre confirmation de l'intention de l'Administration St-Laurent d'en appeler au peuple le 10 juin est venue de Brantford, Ont., vendredi soir.

Progation

Le solliciteur-général, M. Ross Macdonald, portant la parole à une assemblée de mise en nomination, a demandé l'élection du candidat libéral à Brantford, le "10 juin".

Quant à M. St-Laurent, il a fait sa déclaration en réponse à M. Howard Green, CCF de Vancouver-Quadra. M. Green lui avait demandé des précisions au sujet de la date de la prorogation des Chambres et de la tenue des élections.

"J'espère lui a répondu le premier ministre, qu'il sera possible de proroger la session à la fin de la semaine prochaine et de dissoudre le Parlement immédiatement après, de sorte qu'on puisse satisfaire aux exigences statutaires en ce qui a trait à la période de temps normalement requise entre l'avis de dissolution et le moment de la votation".

"Avant le milieu de juin?" lui demanda alors M. Stanley Knowles, CCF de Winnipeg-Nord-Centre.

Dissolution

"Est-ce que le premier ministre ne pourrait pas nous en faire connaître la date?" ajouta M. Green.

Et M. St-Laurent de répliquer: "Il n'y a que deux dates possibles, et il s'agit du 10 et du 17 juin".

"Laquelle des deux?" voulait savoir M. Green.

"J'espère que ce sera le 10 juin, mais il faudra alors nous arranger pour proroger la session vers la fin de la semaine prochaine."

Il semble que la session — la cinquième du 22e Parlement — sera prorogée vendredi matin. La dissolution suivrait environ une heure plus tard.

Le personnel du Bureau du directeur général des élections espère que la dissolution se fera suffisamment tôt le matin pour leur permettre de mettre la machine électorale en branle dès vendredi. Autrement, il faudrait attendre au lundi, 15 avril, pour se mettre à l'oeuvre. Les élections doivent avoir lieu moins de 59 jours après la dissolution.

Enquête à Buckingham

LONDRES (Reuters) — Le Daily Mirror a rapporté samedi qu'une "enquête secrète complète sur de présumées fuites de renseignements," est en cours au palais de Buckingham.

Le journal dit que la reine a ordonné l'enquête "après s'être plainte que plusieurs choses purement personnelles et familiales de sa maison sont connues à l'extérieur."

L'article ajoute: "Le détective personnel de la reine, le surintendant en chef Albert Perkins, dirige l'enquête.

"Des membres d'une branche spéciale de Scotland Yard et des détectives participent aux investigations.

"Les membres du personnel de la maison royale et les officiers de police attachés au palais ont été interrogés.

"Récemment, les membres du personnel du palais ont signé un nouveau contrat qui les lie au secret en ce qui concerne les affaires internes du palais."

Aucun commentaire n'a été obtenu du palais de Buckingham.

L'ONU finit aujourd'hui de déblayer le canal de Suez

LE CAIRE (PA) — L'équipe de déblayage de l'ONU espère terminer aujourd'hui son travail au canal de Suez en dégageant la frégate égyptienne Aboukir, dernier empêchement majeur à la circulation normale dans cette voie maritime de 103 miles de long.

Le relèvement de l'Aboukir permettra aux navires de 20,000 tonneaux d'emprunter le canal, avec la permission du gouvernement égyptien. Seuls, les navires de moins de 10,000 tonneaux peuvent actuellement passer sur le canal.

Il se peut pourtant qu'une nouvelle crise prenne naissance à propos d'une autre voie de transport maritime voisine de Suez. Des rumeurs circulent au Caire, voulant que le président Nasser demande le retrait des troupes de l'ONU de Charm-El-Cheick sur le golfe d'Akaba, par suite du passage d'un pétrolier américain à destination d'Israel, dans le golfe.

Le Kern Hills, pétrolier de 10 441 tonneaux a déchargé sa cargaison de pétrole iranien sur les quais au port israélien d'Elath, pendant que les soldats israéliens montaient la garde avec des mitrailleuses.

Le capitaine du Kern Hills, Glenn E. Moseley de Portland, Oregon, a déclaré qu'il pensait avoir terminé le déchargement de son navire 1,000 tonnes de pétrole et 15,000 tonnes de pétrole brut, pour quitter le port ce soir à minuit.

Voyage d'essai

Le Kern Hills est arrivé à Elath samedi portant pavillon américain après avoir traversé le détroit objet de tant de revendications. C'est le premier pétrolier et le plus gros navire qui ait jamais jeté l'ancre à Elath.

Les Israéliens ont organisé ce voyage d'essai avant d'établir un service régulier. Ils insistent pour que le golfe d'Akaba soit considéré comme voie d'eau internationale. L'Egypte et l'Arabie séoudite, dont les côtes bordent ce golfe, affirment qu'il s'agit d'eaux territoriales. Ils ont fait savoir qu'ils en bloqueraient l'entrée à Israel, pays ennemi.

A New York, M. Samuel H. Wand, de la Fairfield Steamship Co., à qui appartient le Kern Hills, a déclaré que le voyage de ce pétrolier s'était effectué avec le permission du secrétariat d'Etat.

Nouvelle démentie

Dans l'entourage du président égyptien on rapportait comme fausse les nouvelles voulant que Nasser ait proposé à l'association des usagers du canal de Suez de négocier sur l'exploitation du canal.

L'important journal indépendant Al Ahram et le Al Shaab, qui expriment habituellement les vues du gouvernement, rapportent qu'il n'y a rien de vrai dans ces rumeurs.

La radio du Caire a diffusé un avertissement en hébreu, entendu à Jérusalem, affirmant que si Israel envoyait un bateau-test sur le canal de Suez, l'Egypte coulerait ce bateau même si cet acte devait entraîner un autre conflit mondial.

67 Brésiliens tués accidentellement

RIO DE JANEIRO (PA) — Soixante-sept personnes ont été tuées et 13 blessées dimanche dans un accident d'avion, une collision de trains et un éboulement. On croit que toutes les victimes sont brésiliennes.

L'avion, un aérobus Varig bimoteur, a pris feu peu après avoir décollé de Bage, dans le sud du Brésil, et s'est écrasé près de l'aéroport. L'aérobus, transportant 35 passagers et cinq membres d'équipage, allait de Livramento à Porto Alegre. Tous ceux qui étaient à bord ont perdu la vie. Les autorités de l'aviation civile font enquête.

Vingt personnes ont été tuées et 13 blessées dans une collision de trains près de la gare Magno, dans une banlieue de Rio. Le chef de gare a dit qu'un train s'était arrêté à quelque distance de la gare dans la brume du matin, et que le second train le tamponna.

Vingt tonnes de roc et de terre, rendue friable par les pluies récentes, ont dévalé le flanc d'une montagne et enseveli une maison à Petropolis, 26 milles au nord de Rio. Sept personnes ont perdu la vie.

Tragédie

MELBOURNE (Reuters) — Cinq enfants, dont le plus vieux n'était âgé que de trois ans, ont péri samedi soir dans l'incendie d'une maison de bois à Ouyen, 288 milles au nord-ouest de Melbourne. La mère de deux des enfants était à l'hôpital et son mari était allé lui rendre visite au moment de l'incident tragique. Les parents des trois enfants étaient en visite chez des amis.

$24,000 volés sous escorte de la police de Kingston

Kingston (pc) — La Sûreté provinciale d'Ontario est lancée aujourd'hui à la recherche de deux bandits armés qui ont perpétré samedi soir le vol le plus considérable dans les annales de Kingston, sous le nez de deux détectives que nul soupçon n'a traversés.

L'un des deux voleurs a obligé le gérant d'un "supermarket" à lui ouvrir le coffre-fort de l'établissement tandis que son comparse surveillait sa femme et ses deux jeunes enfants qui avaient été soigneusement ficelés et baillonnés. Il ont emporté un butin de $25,000.

Il était environ 8 h. 30, samedi soir, lorsqu'on frappa à la porte du domicile de M. Harold Gilroy, gérant du "Loblaw Supermarket", qui assistait à un spectacle télévisé en compagnie de son épouse et de ses deux enfants, Robert, 12 ans et Jack, 10 ans. Jack alla répondre. Un inconnu qui se cachait le visage de la main fit irruption et brandissant un revolver automatique obligea la famille à s'étendre sur le plancher.

35 sacs

Avant d'être, comme les siens, ficelé au moyen de ruban gommé et d'essuie-vaisselle, M. Gilroy, menacé de mort, dut remettre à l'un des deux larrons la clé de l'épicerie et la combinaison du coffre-fort.

Le voleur disparut mais revint peu après; il n'avait pas réussi à faire jouer la serrure du coffre. M. Gilroy fut libéré de ses liens et, revolver dans le dos, conduisit le voleur à son magasin, dans sa propre voiture. Il ouvrit le coffre, emplit d'argent 35 sacs de toile dont il commença à charger la voiture.

Les deux détectives, voyant la scène par la fenêtre illuminée de l'établissement, stoppèrent leur voiture de patrouille. Le bandit recommanda au gérant de se rappeler que les siens étaient toujours sous la menace d'une arme, à la maison. Cette menace emporta tout le reste. M. Gilroy expliqua aux policiers qu'il allait porter l'argent à la banque.

Sous bonne escorte

Ces derniers lui reprochèrent

(suite à la 2ième page)

18,400 réfugiés hongrois sont déjà arrivés au pays

VIENNE (PA) — Le malaise a quelque peu diminué, dimanche, chez les réfugiés hongrois qui avaient été plongés dans le désespoir par suite des rapports selon lesquels les Etats-Unis mettraient fin au programme d'émigration des réfugiés.

Les travailleurs sociaux autrichiens ont annoncé que la déclaration d'un porte-parole du secrétariat d'Etat américain qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet, a fait beaucoup pour calmer les fugitifs du régime communiste.

Les autorités des camps de réfugiés et les médecins de la Croix Rouge, ont cependant continué à exercer une étroite surveillance sur les 31,000 réfugiés en cas de nouvelles tentatives possibles de suicide.

La dépression chez les réfugiés dont la majorité veulent se rendre aux Etats-Unis, serait la cause des 42 tentatives de suicides survenues au cours des trois derniers mois. Quatre personnes ont réussi à s'enlever la vie.

Vers la Hongrie

Dès que la déclaration de Washington fut reçue au quartier général des réfugiés elle fut diffusée dans le camps et retransmise par courriers. Les aumôniers des camps furent requis de répandre la nouvelle.

Il est encore possible qu'un plus grand nombre de réfugiés retournent en Hongrie. Les milieux gouvernementaux autrichiens ont déclaré que 4,500 d'entre eux étaient retournés dans leur pays depuis l'automne dernier.

La majorité des journaux du matin de Vienne ont rapporté en manchette une déclaration du consulat américain que le transport des réfugiés aux Etats-Unis serait arrêté en fin de semaine prochaine. D'ici là les Etats-Unis auront accepté 32,000 Hongrois.

Bien que l'Autriche se soit dite prête à en accepter 30,000 des 170 000 à qui elle a accordé refuge, huit sur neuf veulent se rendre aux Etats-Unis.

(suite à la 2ième page)

La CTCC gagne une des deux disputes de Baie-Comeau

MONTREAL (PC) — M. Jean Marchand secrétaire général de la CTCC, a annoncé aujourd'hui qu'un syndicat de la CTCC a gagné l'une des deux disputes de juridiction dans les chantiers de construction de la côte Nord et a perdu l'autre "à cause des briseurs de grève".

M. Marchand a dit que 55.3 pour cent des 651 ouvriers qui ont voté aux camps de Hauterive et de Baie-Comeau, où l'on construit une centrale électrique et une usine d'aluminium, ont opté pour la Fédération des métiers de la construction et des matériaux de construction (CTCC) comme leur agent de négociation.

Il a démenti une déclaration faite vendredi dernier par M. Henri Rochon, président du Conseil des métiers de la construction de Montréal (CTC), à l'effet que les ouvriers avaient donné une majorité de 70 pour cent à la Fraternité des charpentiers et menuisiers.

Le syndicat de la CTCC a mis fin récemment à une grève de 53 jours déclenchée par les compagnies Anglin-Atlas et Atlas Construction parce qu'elles refusaient de reconnaître le syndicat comme agent de négociation des ouvriers.

M. Marchand a également déclaré que les ouvriers de Atlas à Hauterive ont voté 206 à 92 en faveur de la fédération. Les ouvriers de Anglin-Atlas à Baie-Comeau ont voté 199 à 154 en faveur de la fraternité des charpentiers dit-il.

Des briseurs de grève

Anglin-Atlas a engagé 53 briseurs de grève entre janvier et mars, affirme M. Marchand, et la majorité de la fraternité fut de 45 voix seulement.

A son avis, seuls les ouvriers qui étaient au chantier en janvier auraient dû voter.

La Commission des relations ouvrières, qui a ordonné la tenue du vote, n'a pas encore publié de chiffres à ce sujet.

L'usine d'aluminium est construite pour la Canadian British Aluminum Company.

Aux théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE IMPÉRIAL
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-5469

AUJOURD'HUI
LE PRISONNIER DU MARAIS
en couleur
avec Jean Peerts et Jeffrey Hunter
aussi
LES RATS DU DESERT
avec Richard Burton et Robert Newton

THÉÂTRE CARTIER
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3138

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Grand spécial
ROCK PRETTY BABY
grand film de Rock & Roll avec Sal Mineo et Luana Patten
(90 minutes) 1h. 4h.10, 7h.10, 10h.20
aussi
CAPITAINE MYSTERE
version française
Cinémascope en couleurs
de "Captain Lightfoot" avec Rock Hudson et Barbara Rush
(91 minutes) 2h.40, 5h.40, 8h.50

Relations personnelles tendues entre Canadiens et Américains

Le suicide de l'ambassadeur Norman situé dans son contexte américain

Par GEORGE KITCHEN
de la Presse Canadienne

WASHINGTON (PC) — L'affaire Norman a gravement tendu les relations entre Canadiens et Américains — au niveau personnel — et le gouvernement des Etats-Unis ne peut rien y faire.

Elle a aussi porté l'attention mondiale sur les machinations d'une poignée d'hommes irresponsables du Sénat américain qui sont des adeptes, par suite d'une longue habitude, d'un genre d'assassinat et sont libres, à cause de l'inflexibilité du système gouvernemental américain, d'agir au-dessus et hors de la loi.

Il n'est pas exagéré que dire que les Américains responsables et bien pensants, et cela comprend la majorité — sinon tous — les représentants du gouvernement des Etats-Unis, ont été horrifiés par le suicide, au Caire jeudi dernier, du Dr E. Herbert Norman, ambassadeur canadien en Egypte, et des circonstances qui l'ont amené à s'enlever la vie.

Compréhension

Si les relations entre les deux pays sont actuellement tendues, la tension, dans un sens, n'est que d'un côté et provient des Canadiens qui, avec raison, sont irrités de ce que des accusations non fondées d'acointances communistes aient poussé l'un de leurs concitoyens à recourir au suicide.

Les Américains comprennent que les Canadiens aient raison d'être irrités et expriment l'espoir que, comme l'a laissé entendre le ministre des Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, ils seront patients et réaliseront que la tragédie provient d'un petit groupe dont les activités ont été depuis longtemps condamnées par la grande majorité de l'opinion publique américaine.

La réaction américaine est indiquée par les commentaires éditoriaux qui sont très sympathiques au Dr Norman, et par les centaines d'appels téléphoniques que les Canadiens, ici, ont reçu d'Américains exprimant leurs condoléances et leur horreur de ce qui s'est produit au Caire.

Appel d'un sénateur

Elle est également indiquée par l'appel du jeune sénateur démocrate de l'Orégon, Richard L. Neuberger, qui a demandé, vendredi, que le sénat entreprenne une enquête spéciale sur les circonstances qui entourent la publication des accusations proférées par le sous-comité sénatorial sur la sécurité intérieure — accusations qui, souligne M. Neuberger, avaient depuis longtemps été rejetées par le gouvernement canadien.

On croit cependant que Neuberger obtiendra peu d'appui à sa suggestion. C'est un nouveau sénateur qui, comme il en est à ses premières armes, ne possède pas une grande influence dans les milieux du Congrès.

Les autorités américaines déclarent qu'elles ne peuvent trop appuyer sur une chose qu'ils croient que les Canadiens ne comprennent pas très clairement. C'est à dire, que le gouvernement des Etats-Unis, du président Eisenhower jusqu'au dernier échelon, ne peut rien faire en ce qui concerne les comités du Congrès.

Le fonctionnement

Selon la Constitution américaine, l'exécutif, qui est le gouvernement, et le corps législatif, qui est le Congrès, sont des entités distinctes et séparées. Par contre au Canada le gouvernement fait partie du corps législatif et les deux marchent la main dans la main.

Il en résulte ici que le Congrès est tout-puissant et que ses commités qui fonctionnent sous le couvert de l'immunité du Congrès, sont virtuellement libres de faire ce qui leur plaît et établissent leurs propres règlements. Seules les pressions de l'opinion publique outragée peuvent effectuer sa conduite.

Voici comment fonctionne le sous-comité sur la sécurité intérieure, composé de neuf membres. Il constitue un prolongement du puissant comité judiciaire du Sénat et est présidé par le sénateur Jakes O. Eastland, démocrate du Mississippi qui n'a jamais été reconnu comme quelqu'un qui s'inquiète des droits civils des autres.

Morris: un ambitieux

L'un des principaux membres du sous-comité est le sénateur William Jenner, de l'Indiana, républicain de l'aile droite, depuis longtemps identifié aux méthodes d'enquête utilisées par le sénateur McCarthy.

(suite à la 2ième page)

A CJMT

Lundi
1.10 p.m. Parade des succès américains
2.00 à 4.00 p.m. En réponse à vos goûts.
3.15 p.m. Feu de Vie
3.05 p.m. Nouvelles locales
3.30 p.m. Sur nos pentes
3.15 p.m. Feu de Vie
7.30 p.m. En Marge de la Bourse
9.00 p.m. Incursion à l'Opera
9.30 p.m. Musique Transcrit Sesac
10.00 p.m. à 2h. a.m. Fantaisie Swing
11.00 p.m. Nouvelles sportives

Mardi
6.15 à 7.10 a.m. Le Café Bout
7.55 a.m. Nouvelles sportives
9.10 a.m. Pour mieux vous servir
9.30 a.m. La Marjolaine
9.55 a.m. Bon à connaître
10.00 a.m. Service de Placement
10.15 a.m. Gare Centrale
10.30 a.m. Mélodie Stop
11.30 a.m. L'Ami Pierre

SERVICE et REPARATION de TELEVISION
sur tous les appareils

CKRS-TV

LUNDI 8 AVRIL
4.30 Propos culinaires
5.00 La Vie qui Bat
5.30 Kimo
6.00 Le Monde en images
6.15 Chansons de France
6.30 Entrevue re: Association Chasse et Pêche
6.35 Ce soir à CKRS-TV
6.40 Nouvelles locales Température
6.45 Les sports
6.50 Les actualités filmées
7.00 Televisites aux usines d'Arvida
7.15 Dessins animés
7.30 Invitation à l'élegance
7.45 Rolande et Robert
8.00 Les Belles Histoires des Pays d'en Haut
8.30 La Rigolade
9.00 Porte Ouverte
9.30 Le Théâtre Colgate
10.00 Lutte du Texas
11.00 Ciné-feuilleton
11.15 Les idées en marche
11.45 Nouvelles anglaises
11.55 Fin des émissions

MARDI 9 AVRIL
4.30 Cinéma en matinée "Bourrasque"
6.00 Film
6.30 Dessins animés
6.35 Ce soir à CKRS-TV
6.40 Nouvelles locales Température
6.45 Les sports
6.50 Les actualités filmées
7.00 Film
7.15 On s'amuse chez Ti-Mousse
7.45 Epopees modernes
8.00 Le Survenant
8.30 Cap-aux-Sorciers
9.00 C'est la Vie
9.30 Histoires d'amour
10.00 Rendez-vous des sports
10.30 Pick the Stars
11.00 Ciné-feuilleton
11.15 News Magazine
11.45 Nouvelles anglaises
11.55 Fin des émissions

Service jour et nuit
FONG Radio et TV Service
305 Riverin
Tél.: LI-3-6051
CHICOUTIMI

A LOUER
15,000 pieds de plancher pour bureaux tous genres dans notre nouvel édifice, 110 rue Racine, Chicoutimi, lequel est situé entre les magasins H. Lessard & Frères Ltée et Thiffault & Saintonge et déjà occupé présentement par la Banque Royale du Canada et le United Stores. Il est important de louer immédiatement puisque nous pourrions accomoder les locataires des divisions à leur besoin. La location permet l'utilisation du vaste terrain de stationnement derrière l'immeuble.
Pour toutes autres informations appelez LI. 3-3357.
LES IMMEUBLES MURDOCK LTEE
att'n de M. Jacques Lafrance

Inutile de payer de $250 à $300 pour un
APPAREIL ACOUSTIQUE DISSIMULÉ, DE PREMIÈRE QUALITÉ!
Zenith offre l'appareil acoustique le plus en demande, de qualité supérieure, au prix de $65 à $165, avec une garantie de remboursement dans les dix jours!
Malgré des prétentions exagérées, la seule grande différence entre les appareils acoustiques, aujourd'hui, est le prix! Zenith vous offre un choix complet d'appareils acoustiques, nouveaux modèles, de la plus haute qualité, à des prix raisonnables! Voyez-les chez le détaillant Zenith le plus proche, figurant dans votre annuaire de téléphone. Ou écrivez à Zenith Radio Corporation of Canada, Ltd., Hearing Aid Division, 1165 Tecumseh Road E., Dept. J6D1, Windsor, Ontario.
ZENITH
La Raie des APPAREILS ACOUSTIQUES

POUR VOS TRAVAUX
PEINTURE
NETTOYAGE
DECORATION
GRAND MENAGE DU PRINTEMPS
Consultez :
L. BOIVIN
42 est, Racine, Chicoutimi
Tél.: LI-3-8644
PRIX MODIQUE

ON DEMANDE UN COMMIS DE BUREAU
On demande un commis masculin, de 22 à 28 ans, ayant bonne connaissance de l'anglais et au moins trois années d'expérience de bureau, pour comptes recevables. Ecrivez en anglais et donnez toute information au Gérant.
Saguenay General Hospital, Arvida, Qué.

ASSISTANTS-GERANTS DEMANDES
Jeunes hommes agressifs possédant belle personnalité et voulant se tailler une carrière pour la Compagnie de prêt la plus importante au monde.
Qualifications requises: gradués d'une douzième année (minimum) âgés de 22 à 28 ans — ayant l'habitude du public — possédant une automobile ou pouvant s'en procurer une — Bon salaire + allocation pour automobile — assurance-vie — assurance maladie — plan de pension.
Ecrire ou s'adresser à :
BENEFICIAL FINANCE COMPANY
130 est, Racine — Tél.: LI 3-4421 — Gérant: M. Ernest Reid
102 St-Aimé, Jonq. - Tél.: LI 2-4571 - Gérant: M. Marcel Hardy
Ces bureaux seront ouverts ce soir de 7 à 9 heures p.m. pour les candidats intéressés.

THÉÂTRE CAPITOLE
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3097
POUR UNE SEMAINE EN SPECIAL JUSQU'A SAMEDI
PARAMOUNT PRESENTS
AUDREY HEPBURN
HENRY FONDA
MEL FERRER
WORLD'S GREATEST NOVEL NOW ON THE SCREEN!
"SUPERB!" —N. Y. Herald Trib.
"BRILLIANT!" —New York News
War and Peace
A PONTI-DE LAURENTIIS
GASSMAN · TOM HOMOLKA · EKBERG · MILLS
DINO DE LAURENTIIS · KING VIDOR
BASED ON THE NOVEL "WAR AND PEACE" BY LEO TOLSTOY
TECHNICOLOR
VISTAVISION
Sujets courts
Admission .60 en matinee et .75 en soirée

FONDÉ EN 1887

LE PROGRES DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

Quotidien indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE LA ET DE LA C. D. N. P. A.

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque Tél.: LI-3-4474

Gérant général: Léopold Tremblay

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales sur Le Progrès du Saguenay parues. Tous droits de reproduction des dépêches particulières remises au Progrès du Saguenay sont également réservés.

Rate de poste	1 an	6 mois	3 mois	1 mois	1 sem.
Chicoutimi	$13.00	$7.00	$4.00	$1.25	90
Hors de Chicoutimi	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00	
Hors du pays	$13.00	$7.00	$4.00	$2.00	$0.50
Par pulteur	$13.00	$7.00	$4.00	$1.25	$0.25

Tout abonnement est payable d'avance par chèque, mandat de poste ou prix à Chicoutimi.

Services télégraphiques: Presse canadienne, Presse Associée, Agence Reuters

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

CHICOUTIMI, LUNDI, 8 AVRIL, 1957

Tact et fermeté dans l'affaire Norman

Notre ambassadeur au Caire, M. Herbert Norman, vient de se suicider à la suite d'accusations publiées par un comité sénatorial américain. Vendredi soir, le sénateur américain Neuberger a demandé une enquête spéciale du Sénat sur la publication des accusations et le sénateur Watkins, membre du comité en question, s'est dissocié de la défense publiée par le procureur Morris.

Neuberger a déclaré que "les liens entre le Canada et les Etats-Unis, en temps de paix comme en temps de guerre sont si étroits et incontestés qu'on ne devrait pas permettre qu'on les abîme".

Notons d'abord qu'il n'y a pas là, du moins qu'il ne devrait pas y avoir matière à déséquilibrer un diplomate. Les accusations ont probablement été l'occasion qui a amené le suicide mais la cause profonde se trouve bien plus dans le fatalisme que l'homme a conservé de sa culture orientale. Rien ne peut nous laisser supposer pour le moment qu'il puisse y avoir d'autres raisons.

Il arrive cependant que ce diplomate ne réside même pas aux Etats-Unis et bien plus se trouve ambassadeur de son pays dans une zone extrêmement dangereuse. Il arrive aussi qu'un comité sénatorial l'accuse d'accointances communistes.

Des sénateurs, hommes censément responsables, représentants du peuple américain, accusent l'ambassadeur d'un pays ami sous prétexte que son rôle, à ce comité, est de veiller à la sécurité des Etats-Unis. Ce comité se base sur un témoignage d'un professeur d'université. Or ce témoignage s'avère faux si l'on retourne aux conclusions d'une enquête menée en 1951, qui a prouvé que M. Norman n'a jamais résidé au Cap Cod, où selon le professeur Wittfogel, lui-même ancien communiste allemand, Norman aurait appartenu à un groupe communiste étudiant.

Des gens, qui sont censés avoir du jugement, devraient y aller doucement dans ce genre de chanson. La liberté, la sécurité d'un pays ne doivent pas servir de prétexte à salir tout le monde.

Jusqu'ici, le gouvernement canadien n'a rien dit, bien que les députés et les ministres aient exprimé des regrets aux Communes. Ce n'est pas le temps de semer le désaccord entre les alliés, mais si un comité sénatorial a été imprudent, le gouvernement américain se doit de le remettre à sa place et de présenter des excuses au Canada et notre gouvernement devrait l'exiger. Sinon, nous serons forcés de croire que le comité avait raison.

Ce serait une excellente manière de fermer la plaie avant qu'elle ne s'envenime et que nos amis communistes aient pu en profiter pour soulever l'opinion, ce qu'ils ne manqueront certainement pas de faire.

D'autre part, c'est une occasion pour montrer que les représentants du Canada sont à respecter.

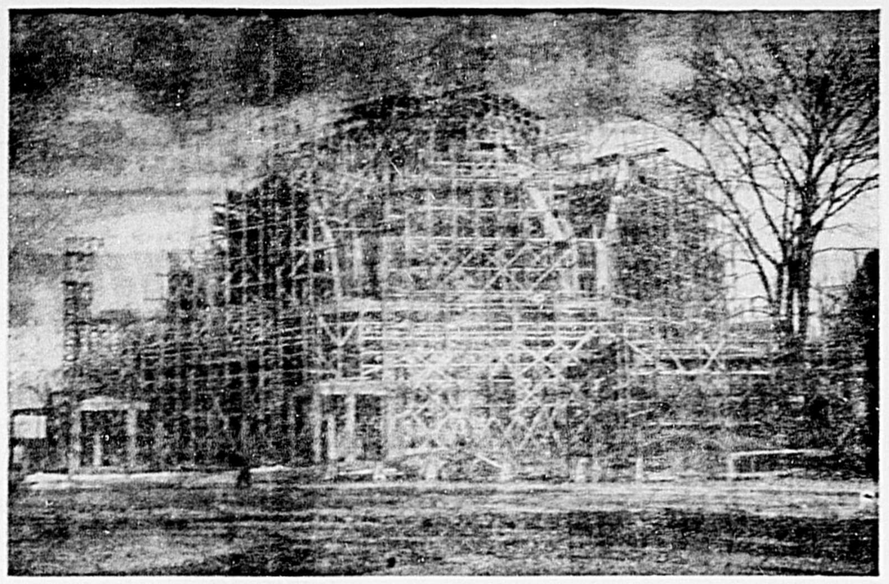

TRAVAUX DE LA BASILIQUE A NOTRE-DAME-DU-CAP — Alors que Sa Sainteté le Pape Pie XII procède à Rome à la bénédiction de la PREMIERE PIERRE de la future basilique canadienne du Rosaire, voici comment progressent d'encourageante façon les travaux de cet EX-VOTO marial national au Cap-de-la-Madeleine. La superstructure s'élève déjà à plus de cent-dix pieds dans les airs, et la présente photo nous fait assister à la naissance du dôme pyramidal dont le sommet atteindra 247 pieds de hauteur. La cérémonie de la pose officiel de la pierre angulaire où sera enchâssée la pierre bénite par le Souverain Pontife, se déroulera le 15 août prochain en présence de nombreux dignitaires ecclesiastiques et civils.

Un anniversaire de la musique française

La musique française s'apprête à célébrer le premier anniversaire de la mort de Gustave Charpentier. Bien entendu, on donnera une représentation de plus de Louise à l'Opéra - Comique, ce chef-d'oeuvre qui en France en compte déjà quelques milliers et qui s'est promené sur toutes les scènes du monde.

Rien, en effet, n'est plus universel que la musique. La littérature comporte toujours quelque aspect des cultures nationales. Les arts plastiques eux-mêmes, peinture ou sculpture, participent des paysages, des couleurs ou des formes, qui sont le patrimoine commun. La musique, fluide, émeut plus facilement des sensibilités qui sont le patrimoine commun de tout le genre humain. Louise, sans doute, c'est Paris, c'est Montmartre, mais en même temps c'est un roman d'amour, compris de tous et qui retentit profondément dans le coeur de tous ceux qui ont aimé ou qui veulent aimer, quel que soit leur pays, leur race ou leur couleur. Sous toutes les latitudes les jeunes hommes, et même les vieux, les femmes, qui sont toujours jeunes, ont vibré au fameux cri d'amour heureux: "Depuis le jour où je me suis donnée..."

La France reconnaissante de cette propagande que lui a valu le succès de Gustave Charpentier, fera acte de justice en commémorant le jour où l'année dernière, à 90 ans passés, il s'est éteint dans sa mansarde du Boulevard Rochechouart.

Déjà quelques amis se sont réunis pour entendre une oeuvre inédite de lui, la symphonie "Munich". Inédite, car Gustave Charpentier pour ainsi dire écrasé par l'immense succès de sa Louise n'a plus guère produit depuis. Ombrageux et défiant à l'excès de lui-même et des autres, il a redouté de ne pas retrouver un succès semblable. Mais il a conçu d'autres oeuvres. Il en a même poussé assez loin quelques unes. Je me souviens d'un soir, où il a joué pour moi seul l'esquisse d'un poème musical, qui m'a paru charmant. Le rideau se levait sur une tonnelle, qu'on suppose de Montmartre, à moins qu'elle ne fut quelqu'une de ces auberges, où dans la Vienne d'avant Hitler et son occupation; d'avant la guerre de 1940, et les occupations alliées, dont certaines furent fort lourdes. On buvait le vin nouveau, tandis que les violons jouaient le Beau Danube Bleu. Des étudiants le verre en main, chantaient des vers de Ronsard, mis en musique par le grand musicien. Qu'est-cedevenu?

Par bonheur son neveu, tout dévoué à sa mémoire, a retrouvé tout un cahier écrit de la main de Charpentier, oeuvre complète, mais non arrêtée, dont certains passages portaient jusqu'à trois versions différentes. Un musicien ami de Charpentier lui aussi tout dévoué, car ce sauvage, qui se livrait si peu, a la laissé des fidélités touchantes, en a tiré des partitions. Elles ont été distribuées aux musiciens, qui composent ce bel orchestre de la Grade Républicaine, moins connu que la célèbre musique, mais qui fait le charme des soirées officielles, et qui est lui aussi une gloire de la France, double parure artistique de ce corps d'élite qui, dans certaines circonstances, a su défendre héroiquement la sécurité du gouvernement de la République.

J'écris ces lignes au soir du jour où une vingtaine d'amis privilégiés ont entendu, le coeur battant, exécuter par cet orchestre sous la direction de son admirable chef M. François Julien Brun, cette oeuvre inédite et doublement précieuse. Je souhaite ardemment qu'elle sorte bientôt de cet auditoire pleux mais très restreint, et soit portée à la connaissance du grand public de France et de l'étranger.

Peut'être cela lui rappellera, et lui donnera le goût d'entendre, les autres oeuvres, trop rares d'ailleurs qui, ayant précédé Louise ne sont pas tombées sous l'exclusive étrange, mais si sympathique de ce grand homme, qui voulu n'être l'homme que d'une seule oeuvre.

Ce sont les Impressions d'Italie, legs de son séjour à la Villa Medicis, où ce bohème goûta peu, le crois les beautés classiques de la Ville Eternelle.

C'est surtout le Couronnement de la Muse que nous allâmes porter avec lui dans les centres ouvriers de Lens, de Saint Etienne et d'ailleurs. Ce n'était pas la "jolie soeur choisie" des rapins de Montmartre. C'était la muse des masses ouvrières, mineurs, tisseurs, qui avaient convié ce musicien plutôt révolutionnaire en attendant l'Institut. C'était d'ailleurs une oeuvre très belle et très neuve, où la musique et la danse concourraient à un spectacle, auquel, comme dans la tragédie antique et son choeur, le public lui-même participait: à Lens les mineurs avec leurs pics, ailleurs des métallurgistes, des tisseurs, des paysans. Evidemment cela n'avait pas l'ampleur, la rigueur et l'agressivité de ces défilés massifs des pays ttalitaires, dont nous ont fatigué les cinémas au temps de la Ve collonne, et même depuis. C'étaient des fêtes à nous et de chez nous, fraternelles et bon enfant.

Il ne faudra pas les oublier quand on fêtera Charpentier.

JEAN PAUL BONCOUR
ancien président du conseil.

Témoin d'une époque

Le nom de Jules Renard reste attaché à une époque dont on affirme volontiers qu'elle a été ingrate pour les écrivains qui n'ont pas réussi à s'en évader. Jules Renard est l'un de ces auteurs qui ont abordé la littérature avec le sentiment tragique que tout avait été dit avant eux. La seconde moitié du 19e siècle voit en effet le triomphe du réalisme et du naturalisme, et les meilleurs romanciers de l'époque sacrifient toute vision personnelle du monde à l'observation et à l'analyse du réel. Peindre la vie vraie, telle a été la principale préoccupation des aînés de Jules Renard. Mais ce goût pour la vérité, ce besoin de n'écrire qu'à partir de documents relevés d'après nature, a eu pour conséquence de montrer combien la vie quotidienne, réduite à une somme d'habitudes et d'appétits plus ou moins bas, était monotone, médiocre, votre désespérante. Le mal dont souffrent les jeunes intellectuels de ce demi-siècle est l'ennui, auquel vient s'ajouter le sentiment d'être inutile qui engendre aussitôt le dégoût de l'existence. Dès ses débuts, Jules Renard, plus que tout autre, sera touché par le climat moral dans lequel il vit; bien qu'il avoue: "Il y a longtemps que je sais que je suis né pour une vie médiocre", il tente d'échapper à l'envoûtement de la monotonie en s'adonnant à la rêverie. Mais, ayant le souci du concret, il s'aperçoit bientôt, que le rêve ne rend que plus amer le retour à la réalité. Et lui-même reconnaît être "un réaliste que gêne la réalité". D'où cette perpétuelle crise intérieure dont il rend compte dans son Journal. S'il pratique l'ironie, s'il aime la satire, c'est pour se moquer de ceux qui lui ressemblent, qui sont marqués par leur époque, qui, sans en avoir conscience, se complaisent dans leur veulerie ou dans une sentimentalité dépourvue de naiveté. "Il faut avoir le courage de ses faiblesses" écrit Renard, et, appliquant cette règle, il fera en sorte que la littérature devienne pour lui une activité morale, un moyen de réduire à l'essentiel ce qu'il croit être la vie privée de tout artifice. Mais, soumis aux contradictions de ses sentiments, hanté tantôt par le désir d'être entièrement lui-même, tantôt pas la nécessité de se détruire, Renard ne se sent vraiment libre qu'en s'imposant les plus sévères contraintes. Maintes fois tenté de renoncer au vertige de l'écriture, pensant qu'une parfaite adhésion à la vie ou à la nature ne peut se traduire que par le silence, il cherchera, son style dépouillé à l'extrême, à suggérer ce silence, ou plutôt ces moments de silence qui donnent une sorte d'unité à la discontinuité des impressions qu'il ressent au contact de la vie et de la nature. C'est sous cet aspect qu'il convient de le considérer comme un novateur, au même titre que Mallarmé en poésie, ou que les Impressionnistes en peinture.

"Jules Renard avait demandé à la littérature de le délivrer de son enfer personnel", indique Pierre Schneider dans l'excellent essai qu'il a consacré à cet écrivain; et il ajoute: "Elle n'a fait que le plonger dans un enfer plus général: celui de son temps". Rien n'est plus exact. Mais avec quelle maîtrise Renard est parvenu à se purifier dans cet enfer. De son propre drame d'homme heureux d'être irrésistiblement attaché à son enfance qu'il passa à la campagne et malheureux de n'avoir pas su renoncer au confort d'une existence bourgeoise, et d'écrivain qui hésite entre l'esthétique et la morale, entre l'illusion et la certitude, avant de les concilier, il a fait le drame de tout individu qui, connaissant ses propres limites, les accepte lucidement pour mieux se situer dans son époque, tel qu'il est et non pas tel qu'il voudrait être. De l'Ecornifleur à l'étonnant Journal, l'oeuvre de Jules Renard (mort en 1910) n'a rien perdu aujourd'hui ni de sa fermeté, ni de son éclat, et c'est à travers elle que l'on peut suivre le plus clairement le passage de la littérature "Fin de siècle" à celle contemporaine proprement dite.

JEAN CLAUDE IBERT

Revenu de $500 millions au Pacifique-Canadien en 1956

MONTREAL (PC) — Le Pacifique-Canadien a recueilli l'an dernier de l'exploitation de son réseau ferroviaire un revenu de plus de $500,000,000. Jamais dans le passé il n'avait obtenu de cette exploitation une somme aussi considérable. Par ailleurs les dépenses du service ferroviaire de la société ont également augmenté.

Elles ont été tellement considérables précise M. N. R. Crump, président de la compagnie, que nous réalisons un profit net que de seulement 3.15 pour cent".

M. Crump vient de rendre public le 76e rapport annuel du Pacifique-Canadien.

Les augmentations de salaire que nous avons accordées et les prix plus élevés que nous avons payés pour toutes sortes de choses ont accru nos dépenses d'exploitation de $16 200 000 annonce M. Crump. Les augmentations du tarif-marchandises, ajoute-t-il, ne nous ont apporté que $12,000,000 de plus.

Le bénéfice net de l'exploitation ferroviaire a été de $55,617,988, dit ensuite M. Crump, qui précise que cela représenté $3.76 l'action. L'année précédente l'action valait $3.28.

Le président de la compagnie fait savoir que les voyageurs à bord des trains du Pacifique-Canadien ont été un peu moins nombreux qu'en 1955.

La dieselisation

Puis au sujet de la dieselisation, il annonce ceci: 48 pour cent les locomotives utilisées pour le transport des marchandises ont été des locomotives diesel 72 pour cent des locomotives dès trains de voyageurs ont été des locomotives diesel et 68 pour cent des locomotives utilisées dans les cours de triage ont été des locomotives diesel; la compagnie a obtenu à un coût le $25,000,000 113 nouvelles locomotives diesel, ce qui a porté à 668 le nombre de toutes ses locomotives diesel; la compagnie projette de se procurer cette année 157 nouvelles locomotives diesel au coût de $22,-238,323.

Autres services

M. Crump annonce de plus que le service maritime de la compagnie enregistre un bénéfice net de $1,800,000 ce qui constitue une augmentation de $3,100 000 au regard du bénéfice net de l'année précédente.

M. Crump termine en disant que le bénéfice net des hôtels de la compagnie a diminué, qu'a diminué également le bénéfice net des services télégraphiques du Pacifique-Canadien mais que les lignes aériennes de la compagnie ont accru leur profit. Le bénéfice net des hôtels se chiffre par $802,000, celui de télégraphes, par $2,900,000 et celui des lignes aériennes, par $525,000.

Maison à vendre

NEW YORK (PA) — L'ancienne résidence d'été de feu le président Roosevelt, qui domine la baie de Passamaquoddy, sur l'Ile Campobello, au Nouveau-Brunswick, a été mise en vente au prix de $50,000 par la société Previews Incorporated de New York.

Le drame hongrois

VIENNE (Reuters) — La cour de Miskole, en Hongrie a condamné à mort mercredi deux leaders de la revolution hongroise, annonce Radio-Budapest dans une émission captée à Vienne. Les condamnés à mort sont Istvan Szombathy et Gyoergy Berazeny.

Le maire Hamel se retirerait

QUEBEC (PC) — Il est fortement rumeur dans les milieux municipaux que le maire Wilfrid Hamel ne posera pas sa candidature pour un 3e mandat si le conseil de ville ne modifie pas son attitude actuelle.

Il semble que le premier magistrat ne prise guère l'attitude généralement adoptée par le conseil de ville lorsqu'arrive le moment de prendre d'importantes décisions.

Ainsi la semaine dernière M. Hamel a fortement favorisé l'imposition de nouvelles taxes et précisait des coupures dans différents départements municipaux pour aider la ville à boucler son budget mais le conseil de ville en a décidé autrement.

Pour la 15e année consécutive, les conseillers ont décidé de contracter un nouvel emprunt — cette fois de $700 000 — pour équilibrer le budget. Trois seulement des 16 membres du conseil se sont ralliés aux vues du premier magistrat qui considère que cette façon d'agir n'apporte aucune solution au problème financier de la ville. Elle ne fait qu'augmenter la dette de la cité qui s'élève à environ $38,000,000 présentement.

A LA BIBLIOTHEQUE

On peut lire

par: Deroo (abbé André)

Le livre de M. et Mme Valot contre Lourdes a donné le signal d'une levée de boucliers contre le surnaturel, le miracle, Bernadette, les apparitions, les guérisons. L'abbé Deroo traite ici tout l'ensemble de la question de la manière la plus consciencieuse. Il rappelle les thèses médicales consacrées à Lourdes suit pas à pas les affirmations de Mme Valot, rappelle les faits au sujet des apparitions comme de la canonisation de Bernadette, étudie les guérisons, le Bureau des constations, et cite in extenso les documents utiles. La thèse de Mme Valot est prise à chaque instant en flagrant délit d'inexactitude, d'erreur, de manque d'esprit scientifique, et il faut avouer que comme réfutation c'est écrasant.

Aux esprits ébranlés par les attaques contre Lourdes, il importe de faire connaître la vérité. Elle est ici éclatante. Les efforts des négateurs auront eu cet excellent résultat d'amener un esprit impartial et probe à démasquer l'erreur; et voici un livre de bonne foi, capable d'éclairer ceux qui ne refusent pas à priori la lumière. M. Deroo a fait là une oeuvre magistrale autant qu'opportune, qu'il importe de connaître et de répandre.

A. de PARVILLEZ

Impénitent

LOS ANGELES (PA) — Stephen Nash a proféré des obscénités lundi, tandis qu'un juge le condamnait à mourir dans la chambre à gaz pour deux des 11 meurtres qu'il prétend avoir commis. Nash a été trouvé coupable d'avoir assassiné un garçonnet de dix ans et un homme de 27 ans. Nash s'est vanté d'avoir commis les 11 meurtres au cours des dernières années pour se venger de la société qui l'avait fait emprisonner pour des vols et des voies de fait.

Fausse alerte

CHICAGO (PA) — Un avion Constellation des Trans World Airlines, parti de New York à destination de San Francisco, a été retardé durant plus de 2 heures à l'aéroport Midway de Chicago, ce matin lorsqu'une personne inconnue a averti le bureau des TWA que l'appareil ne parviendrait jamais à San Francisco. L'avion a été fouillé par dix policiers. Ils n'ont rien trouvé.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE CHICOUTIMI-NORD

REGLEMENT No 170 des règlements de la Ville de Chicoutimi-Nord, décrétant l'annexion d'une partie du Canton Tremblay à la Ville de Chicoutimi-Nord.

ATTENDU QUE la plus grande partie des propriétaires des parties décrites ci-après du Canton Tremblay font des démarches auprès de la ville et de la paroisse pour être annexés à la Ville;

ATTENDU QUE les membres des Conseils de la Corporation Municipale du Canton Tremblay et de la ville de Chicoutimi-Nord ont eu des entretiens et que ses membres désirent annexer à la ville de Chicoutimi-Nord une partie de leur territoire ci-après décrite, et que la ville de Chicoutimi-Nord le désire ainsi;

ATTENDU QUE la demande d'annexion de la Corporation municipale du Canton Tremblay a été demandée par les Autorités compétentes du Conseil du Canton Tremblay;

ATTENDU QUE la ville de Chicoutimi-Nord a besoin de lots pour la construction d'habitations afin de répondre à la demande toujours croissante de personnes désirant devenir propriétaires;

ATTENDU QUE la corporation Municipale du Canton Tremblay possède des lots pouvant servir pour la construction d'habitations;

ATTENDU QUE ce territoire aiderait beaucoup à l'expansion et au développement de la ville de Chicoutimi-Nord;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT NO 170 décrété et ordonné comme suit, à savoir:

QUE la ville de Chicoutimi-Nord annexe à son territoire une partie du territoire de la corporation Municipale du Canton Tremblay, ci-après décrite;

A cette fin, la ville de Chicoutimi-Nord exercera tous les droits et remplira toutes les obligations de la Corporation Municipale du Canton Tremblay;

Le territoire annexé de la Corporation Municipale du Canton Tremblay à la ville de Chicoutimi-Nord fera partie pour fins électorales de la municipalité de la ville de Chicoutimi-Nord;

Le nouveau territoire de la ville de Chicoutimi-Nord sera borné tel que mentionné par la description technique préparée et faite par M. Jean-Marie Lamarre, arpenteur-géomètre, de Chicoutimi, en date du 28 fevrier 1957, à savoir:

"Un certain territoire de figure irrégulière et comprenant:

I - Les lots numéros douze, treize, quatorze-B, quatorze-A, quinze-B, quinze-A et seize (Nos. 12, 13, 14-B, 14-A, 15-B, 15-A et 16) et leurs subdivisions pour le premier Rang Ouest, ainsi que les lots numéros trente-quatre-C, trente-quatre-B, trente-quatre-A, trente-cinq-C, trente-cinq-B, trente-cinq-A, trente-six-B, trente-six-A, trente-sept-B, trente-sept-A, trente-huit-B et trente-huit-A (Nos 34-C, 34-B, 34-A, 35-C, 35-B, 35-A, 36-B, 36-A, 37-B, 37-A, 38-B et 38-A) et leurs sudvisions pour le deuxième Rang, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Tremblay, division d'enregistrement de Chicoutimi et compris ans les bornes suivantes: Du côté Nord par la ligne de division entre les rangs II et III du susdit Canton, du côté Est, partie par la ligne de division entre les lots Nos 33-A et 34-C du dit rang II et partie par la ligne de division entre les lots Nos 11-A et le 12 du Rang 1 Ouest, limite Ouest actuelle de la Ville de Chicoutimi-Nord, du côté Sud, partie par le côté Sud du chemin public dit "Route du 2ième Rang", limite Nord actuelle de la Ville de Chicoutimi-Nord et partie par la rivière Saguenay et côté Ouest par la ligne de division entre les Canton Tremblay et Simard.

II - Les lots numéros vingt-huit-B, vingt-huit-A, vingt-neuf-B, vingt-neuf-A, trente-B, trente-A, trente-et-un-B et trente-et-un-A (Nos 28-B, 28-A, 29-B, 29-A, 30-B, 30-A, 31-B et 31-A) et leurs subdivisions pour le troisième Rang des susdits cadastre et division d'enrégistrement et compris dans les bornes suivantes: Du côté Nord par la ligne de division entre les rangs III et IV du susdit Canton, du côté Est par la ligne de division entre les lots Nos 27-A et 28-B du dit rang III, du côté Sud par le Village de Ste-Anne-de-Chicoutimi ou encore la limite Nord actuelle de la Ville de Chicoutimi-Nord et du côté Ouest par la ligne de division entre les lots Nos 31-A et 32 du dit rang III.

III— Les lots numéros onze, dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux et la partie Nord du lot numéro un-B (Nos 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et ptie Nord No 1-B) et leurs subdivisions pour le premier Rang Est des susdits cadastre et division d'enrégistrement et compris dans les bornes suivantes: Du côté Nord, partie par le chemin public entre les rangs I Est et III du susdit Canton et partie par la ligne de division entre ces dits rangs I Est et III, du côté Sud-Est et Sud par la rivière Saguenay, du côté Sud par la partie Sud du lot No 1-B, soit suivant la limite Nord actuelle de la Ville de Chicoutimi-Nord et du côté Ouest, partie par la ligne de division entre les lots Nos 2 et 1-A, 1-B du susdit rang I Est et partie par le Village de Ste-Anne-de-Chicoutimi, soit la limite Est actuelle de la Ville de Chicoutimi-Nord.

La superficie de ce territoire désigné au paragraphe 1— et compris entre les lettres A, B, C, D, E et F, au paragraphe II— et compris entre les lettres G, H, I et J et au paragraphe III— et compris entre les lettres K, L, M, N et O sur le plan préparé par l'arpenteur soussigné, en date du 25 février 1957 et accompagnant les présentes, est de deux mille deux cent trente-deux (2232 a.) ou trois milles carrés et quarante-neuf centièmes (3.49 m.c.)

Le tout selon la mesure anglaise."

QUE cette annexion est faite aux termes et conditions suivantes:

a— L'annexion de ce territoire est faite sans aucune charge, terme ou condition pour la ville ni pour les propriétaires des lots annexés;

b— Le conseil de la Ville et celui du Canton Tremblay ayant accepté une base de population de 765 âmes dans ce territoire à partir de la date d'entrée en force du présent règlement, la Ville de Chicoutimi-Nord recevra la taxe de vente pour ces 765 âmes qui seront enlevées à la population du Canton Tremblay;

c— Le Canton Tremblay percevra toute la taxe foncière pour l'année 1957 dans ce territoire, quelle que soit la date d'entrée en force du présent règlement;

d— Pour l'entretien et la réparation des chemins situés dans les lignes entre la ville et la paroisse, la Ville fera l'entretien et la réparation du chemin situe entre le rang I Est et le III du côté ouest du lot V rang I Est, vers l'ouest jusqu'aux limites de la ville, (de la route St-Jean vers l'ouest), ainsi que du chemin de division de lot entré les lots 28 du rang III et IV (chemin chez Emile Bouchard). La paroisse du Canton Tremblay fera l'entretien et la réparation du chemin situé entre le rang I Est et le III du côté ouest du lot no 3 rang I Est vers l'est (i.e. de la route St-Jean vers l'est), ainsi que du chemin situé entre les lots 37 des rangs II et III du Canton Tremblay, à partir de la route de St-Honoré vers l'ouest.

QUE le territoire annexé sera rattaché en son entier à toute la ville de Chicoutimi-Nord qui n'est pas divisée en quartiers;

Le présent règlement sera adopté et entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prescrites en vertu des articles 33 et 45 de la loi des Cités et Villes.

APPROUVE par une résolution du Conseil de la ville de Chicoutimi-Nord lors d'une séance spéciale tenue en la salle de l'Hôtel de Ville de Chicoutimi-Nord le 14 mars mil neuf cent cinquante-sept.

Dr ROCH BOIVIN
Maire
JEAN-GUY BOUCHER
Secrétaire-trés.

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
TOWN OF CHICOUTIMI-NORD

ORDER No. 170 of the orders of the Town of Chicoutimi-Nord, decreeing the annexation of one part of Tremblay Canton to the Town of Chicoutimi-Nord.

WHEREAS the major part of the owners of the parts hereafter described of Tremblay Canton have applied to the town and the parish to be annexed to the Town;

WHEREAS the members of the Councils of the Municipal Corporation of Tremblay Canton and of the Town of Chicoutimi-Nord have held meetings, and its councillors wishing annexation to the Town of Chicoutimi-Nord of one part of their territory described below, and the Town of Chicoutimi-Nord wishes it so;

WHEREAS the demand of annexation of the Municipal Corporation of Tremblay Canton has been made by competent authority of the Council of Tremblay Canton;

WHEREAS the Town of Chicoutimi-Nord is in need of lots for the construction of dwellings in order to respond to the ever increasing demand of persons wishing to become home owners;

WHEREAS the Municipal Corporation of Tremblay Canton owns lots proper to the construction of dwellings;

WHEREAS this territory would help much in the expansion and development of the Town of Chicoutimi-Nord;

IT IS BY THE PRESENT ORDER No. 170 of the Town of Chicoutimi-Nord ordered and decreed as follows, viz:

THAT the Town of Chicoutimi-Nord annexes to its territory one part of the territory of the Municipal Corporation of Tremblay Canton, described hereafter;

TO THIS END, the Town of Chicoutimi-Nord will exercise all the rights and fulfill all the obligations of the Municipal Corporation of Tremblay Canton;

The territory annexed from the Municipal Corporation of Tremblay Canon to the Town of Chicoutimi-Nord will become part of the Municipality of the Town of Chicoutimi-Nord for electoral purposes;

The new territory of the Town of Chicoutimi-Nord will be limited as mentioned in the technical description prepared and made by Mr. Jean-Marie Lamarre, Land surveyor of Chicoutimi, under date of 28th February 1957, to wit:

"A certain territory of irregular shape and including:

I - Lots Nos. twelve, thirteen, fourteen-B, fourteen-A, fifteen-B, fifteen-A and sixteen (Nos. 12, 13, 14-B, 14-A, 15-B, 15-A and 16) and their subdivisions for the first West Row, also lots Nos. thirty-four-C, thirty-four-B, thirty-four-A, thirty-five-C, thirty-five-B, thirty-five-A, thirty-six-B, thirty-six-A, thirty-seven-B, thirty-seven-A, thirty-eight-B, thirty-eight-A (Nos. 34-C, 34-B, 34-A, 35-C, 35-B, 35-A, 36-B, 36-A, 37-B, 37-A, 38-B and 38-A) and their subdivisions for the second Row, of the referring plan and book of the official land survey of Tremblay Canton, registry district of Chicoutimi, limited as follows: On the North side by the limit line between Rows II and III of said Canton, on the East side, partly by the limit line between lots Nos. 33-A and 34-C of said Row II and partly by the limit line between lots Nos. 11-A and 12 of West Row, present western limit of the present northern limit of the Town of Chicoutimi-Nord and partly South side of the public road called "Road of the 2nd Row", present northern limit of the Town of Chicoutimi-Nord and partly by the Saguenay River and on the West side by the limit line between the Tremblay and the Simard Cantons.

II - The lots Nos. twenty-eight-B, twenty-eight-A, twenty-nine-B, twenty-nine-A, thirty-B, thirty-A, thirty-one-A (Nos. 28-B, 28-A, 29-B, 29-A, 30-B, 30-A, 31-B and 31-A) and their subdivisions for the third Row of the said referring plan and book and limited as follows: On the North side by the limit line between Rows III and IV of said Canton, on the East side by the limit line between lots Nos. 27-A and 28-B of said Row III, on the South side by the Village of Ste-Anne-de-Chicoutimi or else by the present northern limit of the Town of Chicoutimi-Nord and on the West side by the limit line between lots Nos. 31-A and 32 of said Row III.

III - The lots Nos. eleven, ten, nine, eight, seven, six, five, four, three, two and the northern part of lot No. 1-B (Nos. 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, and the northern part of No. 1-B) and their subdivisions for the first East Row of the said referring plan and book and limited as follows: On the North side, partly by the public road between East Rows I and III of said Canton and partly by the limit line between those said East Rows I and III, on the South East and South side by the river Saguenay, on the South side by the southern part of lot No. 1-B, which is the present northern limit of the Town of Chicoutimi-Nord and on the West side, partly by the limit line between lots Nos. 2 and 1-A, 1-B of said East Row I and partly by the Village of Ste-Anne-de-Chicoutimi, which is the present eastern limit of the Town of Chicoutimi-Nord.

The area of this territory described in paragraph I and contained between the letters A, B, C, D, E and F, in paragraph II and contained between the letters G, B, I and J, and in paragraph III and contained between the letters K, L, M, N and O on the plan prepared by the undersigned Land surveyor, under date of 25th February 1957, and along with the presents, is three square miles and forty-nine-hundredths (3.49 s.m.)

All according to the English standard.

THAT this annexion is made under the following terms and conditions:

a - The annexion is made free of charge, term or condition for the Town and the owners of the annexed lots;

b - The Councils of the Town and of Tremblay Canton having accepted a basis of population of 765 souls in this territory, from the date of the enforcement of the present order, the Town of Chicoutimi-Nord will receive the sales tax from those 765 souls who will be removed from the population of Tremblay Canton;

c - The Tremblay Canton will collect all the land tax for the year 1957 in this territory, regardless of the date of the enforcement of the present order;

d - For the maintenance and repair of roads located in the lines between the Town and the Parish, the Town will maintain and repair the road located between East Rows I and III on the western side of lot V East Row I, westwards up to the limits of the town, (from road St-Jean westwards), and also of the road of lot division between lots 28 of Rows III and IV (Road chez Emile Bouchard). The parish of Tremblay Canton will maintain and repair the road located between East Row I and Row III on the western side of lot No. 3 East Row I eastwards (i.e. of road St-Jean eastwards), and also of the road located between lots 37 of Rows II and III of Tremblay Canton, from the St-Honoré road westwards.

THAT the annexed territory will be linked in its entirety to the whole Town of Chicoutimi-Nord which is not divided in wards;

Above order will be adopted and will become in force after accomplishment of prescribed formal procedures contained in articles 33 to 45 of the Law of Cities and Towns.

APPROVED by a resolution in Council of the Town of Chicoutimi-Nord, at a general meeting, held in the Town Hall of the Town of Chicoutimi-Nord, on the fourteenth day of March in the year one thousand nine hundred and fifty-seven.

Dr. ROCH BOIVIN
Mayor
JEAN-GUY BOUCHER
Secretary-Treasurer.

Impénitent

La Croix-Rouge accumule des réserves de secours d'urgence dans les entrepôts des Sociétés Croix-Rouge à Genève, Marseille et Ankara.

Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope, lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

MARDI 9 AVRIL 1957

21 MARS AU 20 AVRIL (Bélier) Vous aurez du bonheur à travailler aujourd'hui. Ceux qui font des recherches dans quelque domaine que ce soit, auront la faveur des astres. Journée productive.

21 AVRIL AU 21 MAI (Taureau) La position de Venus, conjointement avec celle du Soleil et de la Lune augurent une journée favorable à tous ceux qui sont à la tête d'un groupement. Ne laissez pas diminuer votre ambition.

22 MAI AU 21 JUIN (Gémeaux) Les vibrations de Mars et du Soleil vous rendront plus agressif. — Vous vous intéressez à une nouvelle entreprise. Un des meilleurs jours de la semaine pour les enfants nés sous le signe des Gémeaux.

22 JUIN AU 23 JUILLET (Cancer) — Les problèmes municipaux et gouvernementaux intéresseront les citoyens nés sous le signe du Cancer et plusieurs feront preuve d'un civisme remarquable.

24 JUILLET AU 23 AOUT — (Lion) — Ayez les yeux et l'esprit ouverts pour ne rien perdre des avantages de la journée. Période favorable à l'amélioration du travail manuel qui se fait avec des outils délicats.

24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE (Vierge) — Une journée qui vous permettra de faire de la sollicitation et d'obtenir des faveurs, facilement. Les commerçants et les industriels toucheront des gains.

24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE (Balance) — Configurations planétaires propices aux activités domestiques et aux jeux des enfants. Vous êtes mieux d'éconduire les importuns si vous voulez sauvegarder votre tranquilité.

24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE (Scorpion) Ne permettez pas à la mauvaise humeur de compliquer votre existence. Vous recevez une preuve d'amitié réconfortante. Accordez-vous une somme de repos suffisante.

23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE (Sagittaire) — Evitez de perdre du temps à l'ouvrage, il y va de votre intérêt. Vous remporterez un succès sentimental qui vous remplira de joie et d'espoir.

22 DECEMBRE AU 20 JANVIER (Capricorne) — N'hésitez pas à apporter les améliorations qui s'imposent dans votre milieu familial. Votre collaboration est recherchée par différents groupes sociaux.

21 JANVIER AU 19 FEVRIER (Verseau) — La position d'Uranus est indicatrice de prudence pour

(suite à la 7ième page)

La haute-couture en résumé

La silhouette printanière exige que la femme soit très mince; dans les nouvelles robes tubulaires, la chose est évidente, mais cette sveltesse est aussi nécessaire pour celles qui adopteront la ligne conclave et arrondie, sans quoi ces modèles perdront tout leur sens et leur élégance. Ces dernières créations ne sont pas du tout destinées à camoufler des rondeurs exagerées, mais exigent au contraire des hanches très minces et de hautes jambes afin d'être portées avec avantage.

Les tissus les plus en vogue sont les crêpes et les chiffons drapées de mille et une façons. Les teintes sont des variations de gris, de sable, de bleus et de roses. Le rouge flamboie aussi périodiquement dans les collections.

Les imprimés adoptent les larges dessins floraux et cèdent souvent la place aux motifs à pois et aux quadrillés verticaux. L'ourlet à une forte tendance, long ou court, à s'incurver au genou ou au mollet.

En résumé, voici les caractéristiques des collections des plus grands couturiers français. Dior propose la ligne de la liberté, plus longue avec des décolletés assez bas. Avec Lanvin-Castillo a été introduite la ligne kimono japonais accompagnée de jaquettes courtes et blousantes et de larges ceinturons. Quant à Balmain, il favorise encore les tissus très luxueux drapes en sari, préférablement dans du chiffon ou du crêpe pour le soir.

Patou consacre son attention à l'ourlet retourné et à toutes sortes d'accessoires fantaisistes, dont l'éventail fleuri. Avec Hesses, les jupes se gonflent à l'avant de même que chez Heins dont les jupes concaves soulignent les hanches.

Fath demeure plus conventionnel dans ses vêtements de tout aller et Griffe entoure ses tailles de ceintures basses et nouées. Cette saison-ci voit le retour des blouses comme complément des ensembles, dont la jaquette demeure assez courte.

GENRE MATELOT cette coquette robe est des plus charmantes. Un ruban de teinte contrastante borde le collet large. Ce même ruban se retrouve dans le plastron de l'encolure. Sous la ceinture un élastique permet d'ajuster la robe à toutes les tailles. Un autre avantage consiste dans le tissu du matériel choisi; c'est un coton infroissable, facile à laver.

Mme Joan Blair a un métier rare

Par CAROLYN WILLETT
de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC)Des doigts continuellement tachés d'encre, telle est la marque de commerce de la profession de Mme Joan Blair

Mme Joan Blair est la première femme qui soit employée comme sténographe reporter au Parlement. Elle a fait ses débuts à la section des reportages des Comités parlementaires au début du mois.

"J'étais nerveuse quand j'ai noté une allocution pour la première fois, mais ensuite tout alla bien" déclare l'ancienne résidante de Toronto.

Mme Blair dit qu'elle a déjà accompli des tâches plus difficiles.

Vitesse nécessaire

Agée de 33 ans, cette experte de la sténographie peut noter 200 mots à la minute. Elle a toujours deux stylos en sa possession. "La seule pensée que mon stylo pourrait manquer d'encre sans que je puisse le remplacer immédiatement, me fait frémir", dit-elle

Ménagère et mère d'une petite fille, elle a néamoins passé trois mois comme sténographe à l'Assemblée générale des Nations unies. Elle a également été sténographe-reporter pour des Commissions royales canadiennes.

Mme Blair a le même statut que ses trois collègues de sexe masculin.

Louanges

"Mme Blair est un excellent reporter — nous sommes très contents de l'avoir avec nous", dit le reporter senior M. C. L. Empringham.

Ce genre de travail requiert l'habileté et la rapidité d'un sténographe très compétent. Cet emploi est considéré comme l'étape précédant un poste au Journal des Débats. Si Mme Blair parvient jusque là, elle aura fait une nouvelle brèche dans la tradition: aucune femme n'a jusqu'à présent été reporter au Journal des Débats.

Mme Blair est originaire de l'île Guernesey. Avant de venir au Canada, il y a dix ans, elle était spécialiste de l'étude des marches. A Toronto, elle travailla d'abord dans un bureau d'avocat et étudia la sténographie. Elle est membre de l'Association des Reporters sténographes agréés et membre honoraire.

(suite à la 7ième page)

MOTS CROISÉS

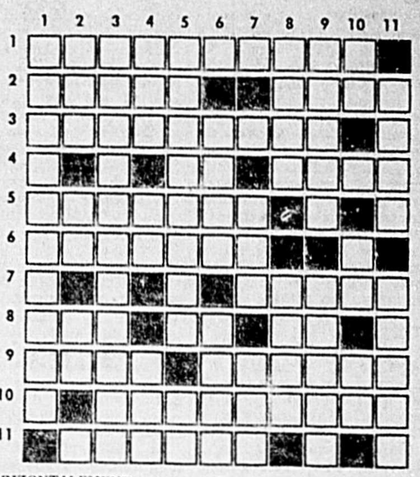

HORIZONTALEMENT

1 — Petit larron.
2 — Nom scientifique de l'occiput — De Turquie.
3 — Haletait.
4 — Nom du soleil, chez les Egyptiens — Genre de palmiers des régions chaudes de l'ancien continent.
5 — Instrument en forme de poinçon cylindrique monté sur un manche et contenu dans une canule propre à faire des ponctions.
6 — Epître en vers dans laquelle parle un héros ou un personnage fameux.
7 — Principale place publique, dans les villes de la Grèce ancienne.
8 — Nom des temples japonais — Article espagnol—En quel endroit.
9 — Qu'on apporte en naissant — Genre de poissons répandus dans les eaux douces de l'hémisphère boréal.
10 — Qui fait le commerce de produits chimiques, pharmaceutiques.
11 — Retenir, fixer au moyen de bosses un cordage ou une chaîne.

VERTICALEMENT

1 — Etat dans lequel les mouvements du corps sont suspendus avec conservation de la sensibilité.
2 — Recueil de bons mots — Ile de l'Atlantique — Préfixe.
3 — En renforçant, en passant du piano au forte.
4 — Viande rôtie — Symbole chimique du cobalt — Genre de légumineuses.
5 — Qui exerce réellement une charge — Charpente dure du corps humain.
6 — Graisse du porc entre la chair et la couenne — Petit traîneau dont l'usage est devenu un sport d'hiver.
7 — Thé, en anglais — Enceinte d'une ville.
8 — Volcan de la Sicile — Grand désert de Mongolie entre la Sibérie et la Mandchourie.
9 — Distinct, différent — Femelle de l'ours.
10 — Ville de Chaldée — Conjugaison — Conjonction.
11 — Arbrisseau du Pérou — Faciles.

Solution du problème d'hier

S	P	O	N	T	A	N	E	I	T	E	
T	I	R	A	■	N	I	T	R	E	R	
Y	S	O	P	E	T	■	A	■	■	■	
L	■	N	E	■	O	R	M	I	E	R	
I	N	G	E	N	I	E	U	X	■	A	
S	U	E	■	■	T	I	R	O	I	R	
T	E	■	B	U	■	S	E	R	G	E	
I	■	R	A	S	E	■	■	A	N	■	
Q	U	E	N	E	L	L	E	■	A	S	
U	N	■	D	R	U	■	L	A	R	E	
E	I	R	E	■	E	T	A	■	E	L	

Faites lire "Le Progrès"

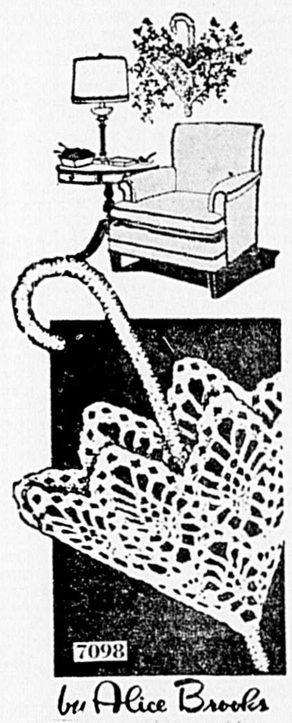

by Alice Brooks

Voici pour agrémenter votre salon ou un autre appartement, un parasol réalisé au crochet.

Patron 7098; grandeur 15 pouces x 10 pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la grandeur requise à : LE PROGRES DU SAGUENAY 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi

Au menu du jour

3 lb de filets de poisson congelés
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1½ c. à thé de glutamate de sodium
Rondelles d'oignon
½ chopine de crème sure
½ tasse de persil haché

Dégeler le poisson; le placer dans une lèchefrite peu profonde ou dans un plat de pyrex et saupoudrer des deux côtés de sel, de poivre et du glutamate de sodium; laisser reposer 10 minutes et recouvrir de rondelles d'oignon. Verser sur les oignons la crème sure persillée. Cuire à four tempéré (350°F) 30 à 35 minutes. Le poisson devrait se déchiqueter facilement lorsque piqué à la fourchette. Arroser le poisson de temps à autre avec la crème. Si le liquide s'évapore trop rapidement ou que le poisson sèche, ajouter une ou deux c. à table d'eau chaude. Saupoudrer de paprika et laisser dans la lèchefrite pour servir.

"Chaque jeune fille devrait aller à l'Institut familial!"

QUEBEC (PC)—Les écoles ménagères savent comment former des maitresses de maison capables de combler les maris d'aise. Depuis la fondation du premier institut familial en 1892, on ne signale aucun divorce parmi les élèves de ce genre d'écoles.

Les 45 instituts familiaux de la province de Québec offrent un cours de quatre ans aux jeunes filles qui ont terminé leur 9ème année. Les diplômées ont les qualifications nécessaires pour enseigner les sciences domestiques au niveau du primaire supérieur, mais le but essentiel de ces écoles est la compétence domestique.

"Elles doivent comprendre qu'elles sont des femmes et que leur place est à la maison", affirme M. Jules A. Noel, administrateur du service de sciences domestiques.

Le mouvement des instituts familiaux s'est développé lentement après que le premier eut été fondé à Roberval, dans la région du Lac St-Jean. Pendant plusieurs années, un prêtre, Mgr Albert Tessier, soutint et dirigea le mouvement.

Plusieurs matières

Les programmes furent refondus et on les adapta mieux aux besoins des villes. Le tissage devint une matière facultative tandis que la physique et la chimie devinrent obligatoires.

Le recrutement passa de 221 au nombre d'élèves actuel qui est d'environ 3 000 dont les âges varient entre 14 et 20 ans.

Pour devenir des femmes qui non seulement seront compétentes dans les travaux ménagers, mais auront également de la culture, les étudiantes consacrent 10 heures par jour à l'étude de matières de toutes sortes, allant du tissage à l'algèbre. A peu près 60 pour cent de ce temps se passe dans les salles de classes et d'étude.

Le programme est conçu en fonction de son utilité pour la vie au foyer et chaque aspects et ce but.

Par exemple les études de physique comprennent un bon aperçu d'électricité théorique, mais cette étude permet ensuite de comprendre le fonctionnement des appareils électriques modernes. De même, l'étude de la chimie conduit à la préparation de diètes, à la pharmacologie, à la physiologie, à la biochimie à l'hygiène et à certains aspects des soins de l'enfant.

Haut niveau

En général, ce programme donne un niveau académique équivalent ou supérieur aux deux dernières années du "high school" ou aux deux premières années de l'école normale. En plus les instituts familiaux accordent une grande place à l'économie domestique, au soin des enfants, aux sciences sociales, à la religion et à l'histoire.

Des cours comme l'étiquette le dessin, le chant et la diction préparent les élèves à la vie mondaine.

M. Noel voudrait que la formation donnée par les instituts familiaux soient donnée à toutes les jeunes filles. On a déjà conçu des plans pour l'établissement de nouvelles écoles.

"L'idéal serait que chaque jeune fille puisse y aller," dit-il.

Bon... Comme l'air pur de nos montagnes

LA CROIX STE-ANNE

SAGUENAY DRY
GINGER ALE

La Bible vous parle

Pourquoi avez-vous peur ainsi? Comment n'avez-vous pas de foi? (Mc 4, 40) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Des films nouveaux sont présentés régulièrement aux vétérans hospitalisés dans 52 institutions par le service du film de la Croix-Rouge canadienne.

4767 2—10

by Anne Adams

La gare-robe de votre fillette en ayant ces ensembles présentés par notre patron d'aujourd'hui, croira en une véritable magie, tellement ils sont pratiques et jolis.

Patron 4767; grandeurs : 2, 4, 6, 8, 10. La grandeur 6 requiert pour le corsage et la jupe 1 verge et cinq-huitième de 35 pouces; la chemise et la culotte courte requierent respectivement 1 verge et un-huitième et sept-huitième de verge.

Si vous desirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de CINQUANTE SOUS (50c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux —travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 31/

Avez-vous besoin de $600? $50? $1000? $1550? $300? $800?

Pouvez-vous rembourser chaque mois $18? $30? $14? $25? $45? $10?

PRÊTS NIAGARA

Vous pouvez emprunter de $50 à $1000 (parfois davantage)

Remboursements mensuels à partir de $6.00 en montant.

* * *

CHICOUTIMI
Suite 100 110, rue Racine est, tel.: LI 3-4468

ROBERVAL
Edifice Théâtre Diana 36 rue St-Alphonse, tél.: 499

Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 65 villes

Qu'est-ce donc qu'un bébé?

A sa naissance, il y a déjà huit mois que son coeur bat; depuis déjà longtemps aussi, il peut s'étirer, remuer la tête, les bras et les jambes, et même sucer son pouce!

SÉLECTION du Reader's Digest d'avril vous révèle les fascinants mystères qui entourent la plus désarmée de toutes les créatures . . . le nouveau-né. Lisez comment ce petit être, à sa naissance, a déjà derrière lui une existence bien remplie. Achetez SÉLECTION d'avril aujourd'hui: 29 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

MIEUX QU'UN RÉGIME... LA GAINE Enhance*

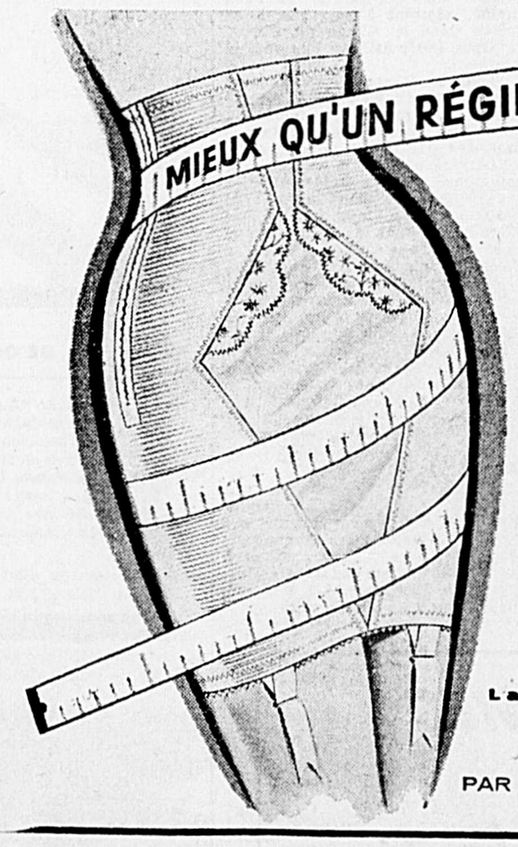

vous fait plus svelte instantanément

Votre taille est plus mince, plus gracieuse
Vos hanches plus étroites de 1 à 2 pouces

La gaine Enhance accomplit des merveilles sur votre taille et sur vos hanches, grâce au célèbre principe breveté qui vous amincit de haut en bas plutôt que par une pression de contour. Essayez la gaine Enhance aujourd'hui. Elle vous permettra de porter une jupe plus petite.

Illustrée: Gaine Enhance couvrant le diaphragme. Egalement disponible en style à la taille.

La gaine Enhance MAINTENANT Sanitized* pour une fraîcheur permanente

PAR LILY OF FRANCE • LA CIE LTÉE DOMINION CORSET

*Marques déposées

MARISE DUCLAUS — PAR McEVOY ET STRIEBEL

MANDRAKE — PAR LEE FALK ET PHIL DAVIS

Fête organisée pour les gagnants de "Télématch"

ARVIDA (DNCF) — "La récente série d'émissions "Télématch" a mis en relief les différentes organisations intellectuelles et culturelles de la région et nous sommes satisfatis de cette première expérience". Ces paroles ont été prononcées par M. C.-A. Locke, surintendant des propriétés de l'Alcan au Saguenay, à l'occasion d'un banquet qui eut lieu au Saguenay Inn et qui groupait les personnes qui ont participé à ces émissions.

Ce banquet marquait la fin de cette première série d'émissions commandité par l'Alcan et ses compagnies affiliées et plusieurs représentants de ces filiales étaient présents à cette occasion dont MM. Gaston Dufour, gérant d'Isle-Maligne Paul Tellier de la Compagnie Electrique du Saguegay; L. P. Thomason, de la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay; F.-A. Dagg de la Saguenay Terminal et M. Aimé Gagné du département de l'information de l'Alcan.

Les membres des quatres dernières équipes à s'affronter étaient aussi présents à cette soirée, ces équipes étaient les suivantes: La Ligue des propriétaires de Chicoutimi, le Club Richelieu d'Arvida, la Société St-Jean-Baptiste et enfin, l'équipe championne, du comité des Arts et Métiers d'Arvida dont les membres sont MM. C.-André Rochon, docteur en chimie, Paul-Eugène Lemieux, physicien et Maurice Pelletier, chimiste en chef à l'Alcan. Cette équipe championne a remporté une victoire chaudement disputée contre les représentants de la Société St-Jean-Baptiste qui étaient MM. Pierre Maltais, pharmacien d'Arvida, Jean-Bapuste Hudon, inspecteur d'écoles de Bagotville et M. Paul Gagnon, professeur à l'école normale d'Alma.

Dans sa courte allocution, M. Locke apprit aussi à l'assistance que non moins de 97 personnes avaient participé au programme à titre de concurrents, sans se compromettre, il fit entendre aux personnes présentes que cette série de télémissions pourrait bien être continuée la saison prochaine.

A la table d'honneur, on remarquait, outre M. et Mme C.-A. Locke M. et Mme Gérard Côté ainsi que M. et Mme Jacques Fortin, ce dernier président du Comité des Arts et Métiers d'Arvida dont les porte-couleurs ont remporté le championnat.

Faisant suite à ses aimables paroles à l'adresse de ses invités M. Locke fit la remise de chèque de belle valeur aux représentants des associations dont les porte-couleurs s'étaient rendu en semi-finale et finale.

M. Robert Wilhelmy reçut au nom du Club Richelieu d'Arvida, un chèque au montant de $100 l'équipe du Club Richelieu Arvida ayant été éliminée en semi-finale. M. J.-Albert Perron reçut ensuite un chèque au montant de $150 pour avoir vu l'équipe de la Société St-Jean-Baptiste en finale et enfin, M. Jacques Fortin, président du Comité des arts et Métiers d'Arvida reçut, au nom du comité et de l'équipe gagnante, un chèque au montant de $200.

Cette agréable soirée avait débuté par une réception au grand salon du Saguenay Inn où les invités de l'Alcan ont pu assister à la dernière émission de la série Télématch et à la victoire de l'équipe Rochon Pelletier-Lemieux.

Un ancien aumônier militaire âgé de 44 ans est conduit à son trône épiscopal, en haut, à gauche, d'où il dirigera le diocèse qui s'industrialise le plus rapidement au Canada. S. Exc. Mgr Gérard Couturier, qui vient d'être intronisé évêque du golfe St-Laurent, est escorté de Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, à gauche, et de Mgr Médéric Bouchard, vicaire général du diocèse, à droite. En haut, à droite, le nouvel évêque est aussi sous ses armoiries sur un trône sculpté par Bourgault, de St-Jean-Port-Joli. L'intronisation se déroulait récemment en la cathédrale de Baie-Comeau. Cette ville prospère, où la Quebec North Shore Paper Company a sa fabrique de pâtes et papier et où la Canadian British Aluminium Co. Ltd., érige une vaste aluminerie, avait déclaré un congé civique à l'occasion de ce grand événement. Lors d'une réception civique, en bas, à gauche, Mgr Parent écoute attentivement le maire Duchesneau au moment où celui-ci assure le nouveau prélat de la pleine et entière coopération de tous. Le maire a particulièrement insisté sur l'appui constant et généreux que lui promettent les dirigeants des grandes industries implantées sur la Côte Nord. En réponse à l'allocution du maire, Mgr Couturier a loué le travail des missionnaires et des pionniers industriels. Puis il a ajouté: "Le développement de ce domaine, commencé depuis quelques années et promis à un avenir qui semble vouloir dépasser tout ce que les connaisseurs avaient pu prévoir, marque pour ainsi dire une seconde phase dans l'histoire de la Côte Nord. Une phase de très grande activité, d'immigrations massives, de créations de nouveaux centres, de nouvelles villes. L'Eglise bénit ce progrès et l'Evêque, fidèle à l'Eglise, ne considérera rien de ce qui est humain comme lui étant étranger".

La voie maritime coûtera deux fois plus que prévu

WASHINGTON (PA) — Le coût prévu de la construction de la voie maritime du St-Laurent est maintenant près du double des prédictions faites lors du lancement du projet.

M. Lewis G. Castle, administrateur de la St. Lawrence Seaway Development Corporation, rapporte que les dépenses des Etats-Unis sont maintenant estimées à $135-$285,000,000, soit un total de $418,000,000.

Les calculs originels étaient de $68,000,000 pour les Etats-Unis et de $176,000,000 pour le Canada.

Les commentaires de M. Castle sont contenus dans le témoignage qu'il a fait au sous-comité des crédits de la Chambre des représentants et qui a été rendu public mercredi.

La Corporation demande au Congrès américain d'autoriser un emprunt additionnel de $35,000,000 du Trésor fédéral. M. Castle dit que le péage qui sera perçu dans la partie américaine de la voie maritime amortira l'emprunt total en 50 ans.

Les fonds additionnels sont nécessaires pour payer des "dépenses imprévues" qui ont changé substantiellement les frais prévus.

La construction de la voie maritime a commencé en 1954 après plusieurs années de pourparlers et de planification. Elle doit être parachevée en 1959.

Changements dans les plans

La Corporation américaine avait prévu que le coût du creusage des canaux au nord et au sud de l'île Cornwall serait payé par la New York State Power Authority et par l'Hydro ontarienne. Le projet de creusage est évalué à $24,000,000.

Mais ces deux sociétés se sont objectés et on a perdu un an et demi en discussions. Un compromis a été convenu selon lequel la Development Corporation et l'Administration canadienne de la voie maritime devront payer $6,000,000 chacune pour ces travaux.

Mais les soumissions pour le creusage ont dépassé de beaucoup la prévision de $24,000,000. M. Castle dit que la Corporation "a subi cette sorte d'expérience" mais que les travaux sont à moitié terminés et qu'il faut continuer pour se conformer à l'entente avec le Canada.

Des membres du comité ont demandé si cet imbroglio concernant le creusage autour de l'île Cornwall n'indique pas "une direction inadéquate". A cela M. Castle a répondu: "Je ne montre personne du doigt. Quand on tente de faire les plans d'un projet en cette période d'inflation, il est impossible de prévoir en 1952 ce dont on aura besoin en 1956."

Transport en commun

OTTAWA (PC) — La Commission de transport d'Ottawa annonce qu'à compter du 1er mai elle mettra en vigueur la politique suivante: Ceux qui achèteront des billets ne pourront en acheter moins de quatre; le prix de quatre billets sera de 50 cents. Actuellement le prix des billets est de 2 pour 25 cents.

Opus Dei répond aux aspirations espagnoles

MADRID (Reuters)—Les changements récents survenus dans le Cabinet espagnol ont attiré l'attention sur une organisation catholique appelée Opus Dei (L'oeuvre de Dieu).

Opus Dei est un groupe dynamique qui revêt déjà une importance considérable auprès de la nation espagnole. Certains commentateurs politiques affirment que quatre des membres du cabinet y sont affiliés ou du moins se sont associés à ses buts.

Un porte-parole de l'organisation cependant, affirme qu'Opus Dei ne compte qu'un seul membre dans le Cabinet du général Franco. Il s'agit de M. Alberto Ullastres, professeur d'économie âgé de 43 ans à qui Franco a confié le poste clef de ministre du commerce.

M. Lopez Rodo, auteur de réformes dans l'administration de l'Etat, fait partie d'Opus Dei.

Opus Dei représente l'un des courants d'idées les plus importants de l'Espagne moderne.

Mystique moderne

Mgr Escriva, concevant la religion comme n'importe quel autre domaine de la vie devant s'adapter aux nouvelles méthodes d'une époque nouvelle, a séduit la jeunesse des classes moyennes d'Espagne en les appelant à combattre le matérialisme sous la bannière du Carist, dans l'organisation Opus Dei.

Opus Dei s'inscrit dans la meilleure tradition du mysticisme espagnol, ne au 15e et au 16e siècle à la suite du flux de convertis islamiques et israélites. St-Jean de la Croix Ste-Thérèse d'Avila et le grand peintre El Greco (Dominico Theotocopuli) constituent des exemples de la foi mystique née du mélange des "Nouveaux chrétiens" avec les "anciens chrétiens" d'Espagne.

Un mystique du XXème siècle, Mgr Jose Maria Escriva décidait en 1928 de défier la tendance matérialiste de notre époque. Il fonda Opus Dei. Mais ce n'est que depuis l'obtention de l'approbation définitive du pape, en 1950, que le mouvement a obtenu une publicité nationale et qu'il s'est infiltré dans un grand nombre d'activités.

Apostolat laïc

Mgr Escriba définit ainsi son organisation: "Opus Dei groupe des chrétiens de toutes les classes, hommes et femmes, mariés ou célibataires, qui vivent dans le monde mais qui par une vocation divine, aspirent à entraîner leurs frères dans le sillage du Christ.

"Opus Dei n'est pas une société secrète.

"Dans leur travail professionnel et dans leurs opinions politiques et sociales, les membres d'Opus Dei ont entière liberté, dans les limites imposées par la foi catholique.

"Le recherche de la perfection a commencé avec les ascètes et avec les vierges. Ils sont venus à la vie monastique. Maintenant la dernière phase dans la vie de perfection c'est celle dans laquelle les intéressés ne font pas partie du clergé mais vivent dans le monde.

"On ne peut pas encore prévoir les conséquences de la nouvelle vie de perfection."

Les membres d'Opus Dei ne font pas de voeux religieux. Ils peuvent cependant faire des voeux temporaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Véritable force

Opus Dei constitue une véritable force dans la vie espagnole d'aujourd'hui. On trouve ses membres dans toutes les sphères. L'organisation fait effort pour obtenir des chaires de professeurs d'université à ses membres, parce qu'elle croit que la formation des futurs dirigeants de l'Espagne doit être confiée à des catholiques militants.

Mgr Escriva a obtenu un succès retentissant avec le jeunesse des classes moyennes d'Espagne. Plusieurs milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes sont devenus à sa suite des missionnaires religieux militants, tout en conservant leurs occupations normales.

L'organisation a des sections dans 17 pays.

(Suite à la page 7)

Routes en dégel

QUEBEC (PC) — La Sûreté provinciale a forcé mercredi 22 chauffeurs de camion à décharger sur le bord de la route une partie des marchandises qu'ils transportaient. La raison, c'est que les charges étaient trop lourdes pour l'état actuel des routes. La police est intervenue à Champigny, près de Québec.

Khan est malade

NICE (PA) — On mande aujourd'hui que l'aga Khan chef spirituel des musulmans Ismaéliens, est dans un état de santé précaire. L'aga Khan, qui habite présentement sa villa sur la Côte d'Azur, souffre de bronchite chronique. Il est âgé de 80 ans.

Une femme prospecteur

TEMAGAMI Ont. (PC) — Grâce à une petite femme qui ne mesure que cinq pieds, Pauline LeHay, Temagami a de bonnes chances de devenir un centre minier.

Avec sa hache dans une main et sa cigarette dans l'autre, Pauline est très connue des habitants de ce petit village situé à 65 milles au nord de North Bay.

Ayant l'intention d'extraire une sorte de cuivre que l'on ne trouve qu'à trois milles de Temagami, Pauline a fondé la Temanda Mines Limited qui vient tout juste de commencer les travaux de forage. Il y a vingt ans qu'elle fait de la prospection.

Quand elle était petite fille, elle accompagnait son père quand il découvrit la mine Delhi Temagami. M. J. L. LeHay, aujourd'hui âgé de 91 ans a aussi découvert la Neville Canadian Mine à Shining Tree, dans la région de Kirkland Lake.

Une sportive

Depuis son enfance, Pauline vit dans la brousse. Elle ne veut pas dire son âge mais elle avoue avoir gagné le championnat de ski d'Ontario, avant 1930. Très bien connue à Toronto en tant que jockey, elle a gagné plusieurs concours de sauts hippiques à la Foire d'hiver.

Pour Pauline, la prospection est un commerce. Elle croit que les vieux documents de prospecteurs peuvent rendre de grands services. "Chaque soir avant d'aller me coucher, je lis un livre de géologie ou d'histoire du grand Nord", dit-elle.

D'après Mlle Le Hay, la moitié des bonnes propriétés qui sont maintenant des mines étaient connues des prospecteurs de l'ancien temps qui n'avaient pas l'argent ou les moyens techniques nécessaires pour exploiter leurs claims.

Elle prit part à la prospection de l'île Michipicoten, dans le lac Supérieur, il y a quelques années quand l'essor subit du marché du cuivre réveilla l'intérêt pour les mines vieilles de 200 ans, qu'on y trouvait. Elle possède aussi 100 claims près de la nouvelle propriété de l'International Nickel à Thompson dans la région de Mistery Lake et de Moak Lake, dans le nord du Manitoba.

Corps retrouvé

MONTREAL (PC) — La gendarmerie royale a trouvé hier le cadavre d'une femme dont on ne connaît pas l'identité au cours d'une descente dans un appartement du quartier central de la ville. Les gendarmes s'étaient rendus sur les lieux afin de confisquer des substances narcotiques. Il semble que l'inconnue était morte depuis plus d'une journée lorsqu'on l'a retrouvée dans un appartement "ou régnait le désordre le plus complet". L'affaire a été déférée à la brigade des homicides de Montréal.

La paix et le fisc

WASHINGTON (PA) — S'adressant à un groupe d'industriels le président Eisenhower a déclaré hier que l'obtention d'une paix durable dans le monde est beaucoup plus importante que la réduction des taxes. "Quelle que soit notre aversion à l'égard des taxes, a-t-il dit la paix mondiale est un objectif qui se situe bien au-delà des impôts élevés. Si le monde n'obtient pas la paix, nous ne serons plus éloignés du péril."

Etudiants écossais

MONTREAL (PC) — Un groupe de 68 étudiants de l'université St. Andrew de Dundas, en Ecosse, est disposé à venir passer trois mois au Canada cet été mais les autorités de l'immigration canadienne ont refusé d'admettre les étudiants à moins qu'ils n'obtiennent d'avance de l'emploi. L'organisateur, David Nimmo, a écrit à un journal de Montréal que les étudiants âgés de 19 à 24 ans, sont prêts à aller n'importe où et à faire n'importe quel travail. De plus, le groupe n'a aucune objection à se diviser.

Mille nouveaux véhicules pour la Cie Bell

MONTREAL (PC) — Les fabricants d'automobiles canadiens remplissent actuellement un commande de 1,000 voitures et camions pour le compte de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, au montant de $4,000,000. La compagnie Bell possède la plus imposante flotte commerciale de véhicules-moteur au Canada.

Le nouveau complément automoteur permettra de remplacer 500 véhicules et d'en ajouter 400 autres au total de la compagnie. Ce total atteindra les 5,000 à la fin de l'année courante.

En plus d'être la flotte commerciale la plus imposante appartenant à une compagnie canadienne, elle compte aussi parmi les plus anciennes. C'est en effet en l'année 1909 que la compagnie Bell acheta une camionnette de fabrication canadienne.

L'acquisition cette année de 1,000 véhicules-moteur témoigne de l'expansion générale de la compagnie qui se propose de débourser $176,000,000 en 1957 dans le but d'accroître ses installations téléphoniques. En 1946 la compagnie Bell disposait de 1,539 autos et camions et desservait 1,117,900 téléphones; maintenant, elle possède près de 5,000 véhicules et le nombre des téléphones est passé à 2,770,000.

Soixante-sept pour cent des véhicules de la compagnie Bell sont des camions légers, 17 pour cent sont des lourds véhicules de construction et le reste, soit 16 pour cent, se compose d'automobiles. L'an dernier, ils ont parcouru 42,000,000 de milles, soit 9,000 milles par véhicule à travers le territoire du Québec et de l'Ontario que dessert la compagnie.

SOLDAT AU COEUR TENDRE — Dans tous les pays où il sert, le soldat canadien se fait aimer des petits enfants. En dépit des difficultés linguistiques, il en fait autant en moyen-Orient. Dans cette photo, le caporal Earl White, de Sydney, (N.-E.) et de Camp Borden, donne de la nourriture à une petite Egyptienne, surnommée Fatima, qui avec deux compagnons, lui a prêté main forte dans la cuisine. La petite Fatime est la préférée des troupes postées au camp de l'Intendance canadienne à El Arish.
(Photo de la Défense nationale)

Pour vous rendre **rapidement et sûrement** dans les **MARITIMES**

prenez **l'Océan Limité**

train entièrement composé de wagons-lits

MONTRÉAL-HALIFAX

Aucun changement en cours de route

Service direct de wagons-lits entre Montréal-Charlottetown et Montréal-Sydney. Conditions à la portée de tous les budgets pour les voyages de nuit.

Pour renseignements et locations, adressez-vous à votre représentant local du Canadien National.

CN

N44F

Voici une nouvelle importante pour les automobilistes!

Nouveau

SERVICE "AUTO-CHEK" Esso

Vérification systématique de votre voiture, sans frais supplémentaires... partout où vous voyez cette enseigne

SERVICE AUTO-CHEK

DE QUOI IL S'AGIT	COMMENT CE SYSTÈME FONCTIONNE	COMMENT EN PROFITER
Le service "Auto-Chek" est un système moderne de cartes perforées qui indique avec précision les travaux d'entretien essentiels dont votre voiture a besoin *régulièrement*. Il indique le millage auquel chaque travail a été fait, *et celui auquel il doit être fait de nouveau*, selon les recommandations du fabricant.	Votre vendeur Esso Imperial examinera périodiquement votre carte de service "Auto-Chek" et vous dira ce dont votre voiture a besoin. Après avoir effectué l'entretien requis, il poinçonnera la carte au chiffre le plus proche du millage indiqué par le compteur. Cela ne prend que quelques secondes.	Demandez simplement la carte à tout vendeur Esso Imperial exhibant le signe "Auto-Chek". Il la fixera gratuitement à votre pare-soleil et vous partirez l'esprit libéré de tout souci. N'oubliez pas que seuls les vendeurs Esso vous offrent ce service supplémentaire.

Nous sommes *sûrs* que la commodité de la carte de service "Auto-Chek" vous enchantera. Elle se "souvient", quand vous risquez d'oublier, *du moment où il faut* effectuer la rotation des pneus, vérifier la batterie, changer l'huile, etc. Le système "Auto-Chek" est simple et pratique. Il ne coûte rien et peut vous éviter des réparations coûteuses. Profitez-en dès aujourd'hui!

VENDEUR ESSO IMPERIAL

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE **IMPERIAL**

Nouveau projet d'habitations à Alma

Un nouveau projet d'habitation a Alma va venir prêter main-forte à tous ceux qui veulent améliorer les conditions de l'habitation dans la ville d'Alma et aux alentours en prévision du surcroit de population qui viendra s'y installer à la suite des importants développements qui commenceront bientôt.

C'est à M Isidore Plourde, cultivateur du Rang 7, que nous devons cette heureuse initiative de projet d'habitations familiales qui se développera aux limites de la ville d'Alma, sur la route régionale de St-Bruno, à l'endroit appelé quartier St-Isidore. M. Plourde, qui possède de vastes terrains en bordure de la route St-Bruno, a accepté d'ouvrir ces terrains à la construction et a fait préparer un plan de subdivision pour accommoder ceux qui désirent se construire. Des rues très larges ont été tracées et les futurs propriétaires auront le choix entre 200 terrains résidentiels et 25 terrains commerciaux.

Afin de se rendre à la demande des autorités en la matière, M Plourde a divisé ses terrains résidentiels en lots de 60 x 10 alors que les lots commerciaux ont 100 x 200. Les terrains en question sont très avantageux pour la construction, dans la bonne terre, pas de roche et sur un terrain planche. Un lot d'hommes d'affaires sont très interessés dans les développements dans ces quartiers.

La vente de ces terrains a été confiée au Service de Transactions Ltée 45 rue Sacré-Coeur, téléphone NO-2-5747 On peut également s'adresser au propriétaire M. Isidore Plourde Tél.: NO-2-2622, ou à M Jos Gaudreault, Tél.: NO-2-3540 ou encore à M. Ls-Henri Savard, Tél.: NO-2-5747.

Le plan de subdivision de ce nouveau projet est actuellement en montre dans la vitrine du magasin Gagnor Frères, Meubles, à Alma.

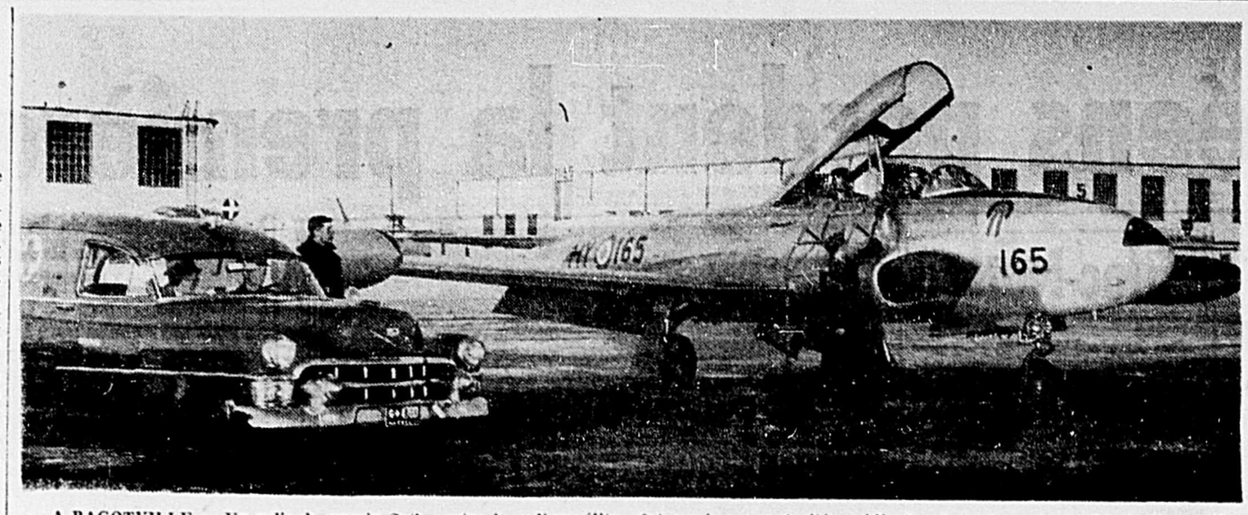

A BAGOTVILLE — Un colis de vaccin Salk contre la poliomyélite fut remis aux autorités médicales de la base du CARC de Bagotville. Le commandant d'escadrille N. Cairns, aux contrôles de l'avion, et le sous-lieutenant T. G. Griffin, son co-pilote, étaient chargés de l'envolée. Sur la photo on aperçoit le pilote remettre le précieux colis au sergent de section G. M. A. Macaulay assistant médical. De l'ambulance, le lieutenant d'aviation A. Despatis, docteur et officier-en-chef des services médicaux de l'aéroport, surveille la manoeuvre. Le chauffeur de l'ambulance est M. A. Lajoie de Bagotville à l'emploi de l'aviation. Debout entre l'ambulance et l'avion, l'aviateur-chef J. M. Grasse, directeur de trafic de terre se tient prêt à faire manoeuvrer l'avion vers le parc de stationnement. Tous les militaires apparaissant sur cette photo sont cantonnés à la base du CARC de Bagotville. Photo du département de la défense nationale.

M. Georges-Henri Fortin ne sera pas candidat

M. Georges - Henri Fortin, d'Alma, secrétaire de la paroisse d'Alma, président diocésain des Cercles Lacordaire et secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste régionale vient d'offrir un démenti officiel à la rumeur qui voulait qu'il soit candidat aux prochaines élections fédérales dans le comté du Lac-St-Jean. Voici d'ailleurs la déclaration de M. Fortin:

"On m'informe que la rumeur circule à l'effet que je poserai ma candidature à la prochaine élection fédérale.

"Il est bien vrai que quelques personnes sont venues me rencontrer il y a quelque temps pour me parler de cette possibilité, mais je leur ai fait savoir sans ambage que je n'avais jamais eu cette intention et qu'il était absolument inutile de travailler en ce sens. Je leur ai dit que je m'occupais d'oeuvres sociales depuis plusieurs années et que je croyais être plus utile à la société en continuant dans ce domaine.

"Comme la rumeur circule toujours cependant et qu'on me dit même qu'on serait à organiser une délégation pour venir me rencontrer, je crois nécessaire d'affirmer publiquement que je n'ai jamais songé à être candidat et que je ne serai pas non plus candidat dans le comté lors de la prochaine élection fédérale.

J'espère donc qu'on se le tiendra pour dit et que si vraiment on veut m'être agréable, on cessera tout simplement de travailler en ce sens. Encore une fois ce serait peine perdue."

Le climat se réchauffera jusqu'en 2,250

MONTREAL (PC) — On vient de faire à Montréal des prévisions atmospheriques **à très longue** échéance:

La temperature sera de plus en plus chaude pendant environ 300 ans.

Cette élevation graduelle de la température, dit le docteur Donald B. Lawrence, professeur de botanique à l'Université du Minnesota, est attribuable au recul des glaciers de l'époque glacière. Ce retrait se poursuivra à peu près jusqu'à l'an 2,250.

Le docteur Lawrence faisait récemment à l'Université McGill une conférence sur les glaciers du sud-est de l'Alaska et sur leur végétation. Il s'adressait aux membres de la seule section canadienne de la Société Sigma XI, société internationale pour l'encouragement de la recherche scientifique. La plupart des glaciers du monde ont atteint leur expansion maximum au debut du 18ème siècle. Depuis lors les glaciers, sauf dans certaines regions du Pacifique Nord, sont en retrait.

La plupart des recherches actuelles dans le domaine de la botanique glacière se poursuivent dans la region de la rivière Columbia dans les Rocheuses canadiennes, au Groenland et sur la Terre de Baffin.

Une étude de la Ligue des proprios d'Arvida

ARVIDA (DNCF) — A la suite d'un rapport du président de la Ligue des propriétaires d'Arvida, M. Edouard Bluteau, au sujet des dépenses de la ville pour fin légales, il fut proposé par M. J.-W. Barthe, vice-président, que la ville fasse une étude sur la nécessité pratique et économique d'un aviseur légal permanent pour la cité d'Arvida, contre l'idée de payer pour les avis légaux au besoin.

Après quelques minutes de discussions sur cette proposition de M. Barthe, M. Larouche proposa à son tour que la Ligue fasse sa propre étude de cette question.

Dans le rapport présenté par M. Bluteau sur les dépenses légales de la ville d'Arvida, ce dernier démontra avec chiffres à l'appui, que le dépenses légales semblent suivrent une courbe ascendante, surtout depuis six ou sept années. M. Bluteau répéta aussi que le secrétaire-trésorier de la ville lui avait mentionné qu'il était très utile de pouvoir consulter l'aviseur aussitôt que le besoin se fait sentir, et que cette occasion se présentait presque chaque jour.

Ligue Com...

(suite de la 8ième page)

Ce n'est que mercredi prochain que le détenteur du trophée offert par la Bijouterie J. R. Labbé sera connu. Les deux antagonistes sont les équipes Hôtel Champlain et Hôtel Pierre de Jonquière. Présentement l'Hôtel Pierre conserve toujours un point d'avance en tête du classement officiel des équipes.

Une déclaration d'un capitaine en cause nous laisse prévoir de l'action pour mercredi prochain. En effet, le capitaine Georges Lauzier de l'Hôtel Champlain était très optimiste quant aux chances de son équipe de remporter les grands honneurs. "Nous vaincrons par blanchissage le Restaurant Au Coq d'Or et je crois que le J. R. la défaite aux meneurs actuelss" de dire Lauzier. Ainsi cela veut donc dire que la performance de la Bijouterie J. R. Labbé décidera des détenteurs du tropnée qui porte son nom.

Au cours des rencontres de cette semaine, Léo Simard a profité de l'occasion afin de se placer en évidence. Ce membre du Restaurant Au Coq d'Or réussissait une forte partie de 277 points pour ainsi donner une victoire de 3 à 1 à son équipe qui affrontait le Potvin et Tremblay. Robert Bergeron roulait 192.

La Bijouterie J. R. Labbé secondé de Paul Fortin a défait par 4 à 0 le Restaurant Picard. L'infatiguable Paul Fortin qui est toujours à son meilleur dans les parties importantes a de nouveau totalisé le plus fort triple avec 503 points.

L'Hôtel Champlain a blanchi John Collins, tandis que la Laiterie Chicoutimi avec l'aide de Robert Fortin faisait de même contre Mercerie R. M. Gravel. Fortin roulait un magnifique simple de 205 pour un triple de 459. Julien Tremblay totalisait 403 points.

Orange Kist a subi le même sort pour perdre 4 à 0 aux mains de l'Hôtel Pierre de Jonquière. Pendant ce temps Epicerie Maurice Simard disposait difficilement du Thomas Abel par le pointage de 3 à 1. Les meilleurs performances ont été réussies par Fernand Girard 402, Gilles Gobeil 345, Claude Beaulieu 440 et Gérard Thibeault 464. Enfin Good Year et Simard Express devait partager les honneurs dans une rencontre fort excitante. Guy Simard roulaiqt 460 et Pierre Côté 410.

Nous vous donnons ci-après les résultats des rencontres précédentes. Le retard apporté à présenter ces programmes explique le retard dans la publication.

4 J. R. Labbé
0 Maurice Simard
4 Thomas Abel
0 Potvin et Tremblay
4 Laiterie Chicoutimi
0 Orange Kist
3 Hôtel Champlain
1 Simard Express
3 Restaurant Au Coq d'Or
1 Hôtel Pierre Jonquière
4 Good Year
0 John Collins

Chambly paiera des dommages à l'hebdo local

MONTREAL (PC)—La ville de Chambly, près de Montréal, a reçu ordre de payer des dommages de $400 à l'hebdomadaire Le Progrès de Chambly, pour libelle diffamatoire.

Cette décision provient d'une résolution adoptée par le conseil municipal, en juin 1953, à la suite d'une série d'articles critiquant le maire d'alors.

La résolution ordonnait au journal "de s'expliquer à la satisfaction du conseil" et l'avertissait que si une telle explication n'était pas fournie, le conseil ordonnerait "à tous les groupements et individus, auquel il est associé," de cesser leur publicité dans le journal.

Le journal a écrit au conseil pour expliquer son point de vue mais n'a fait aucune excuse pour les articles en question.

Le juge Harry Batshaw a décrété que même si le conseil n'a pas mis sa menace à exécution, la simple adoption de la résolution fut sans aucun doute un acte diffamatoire contre l'hebdomadaire.

Il déclare que le journal ne s'était pas directement attaqué au conseil municipal, mais plutôt au maire, "et le conseil a pris sur lui la responsabilité de s'occuper du cas du maire".

Opus Dei . . .

(Suite de la page 6)

Opposition

Elle rencontre aussi de l'opposition, bien qu'il soit interdit d'exprimer par écrit cette opposition en Espagne. La censure de l'Etat espagnol ne permet jamais la moindre critique de l'Eglise catholique ou de ses organisations.

Mais le parti phalangiste et les cercles libéraux accusent l'organisation d'essayer d'obtenir un contrôle politique en poussant ses membres à s'infiltrer dans les postes gouvernementaux importants dans les institutions d'éducation ainsi que dans le monde professionnel et industriel.

Un pamphlet clandestin attribué aux phalangistes, accuse Opus Dei d'être une "franc-maçonnerie blanche".

Certains prêtres et certains laics catholiques croient que l'organisation risque d'entrainer l'Eglise dans des conflits politiques.

Quoiqu'il en soit, il reste que l'idée de mener une croisade religieuse contre le matérialisme moderne s'est installée dans l'imagination d'un très grand nombre de leures espagnols. Opus Dei reflète a mentalité d'un groupe d'Espagnols qui, dans la tradition mystique de leur race, ont besoin d'un idéal pour lequel ils puissent vivre — et mourir.

La Gendarmerie cherche le corps du R.P. Buliard

OTTAWA (PC)—Les enquêteurs de la Gendarmerie royale ont finalement atteint le lac Garry, dans les Territoires du Nord-ouest, pour enquêter sur la noyade du R.P. Joseph Buliard, présumément survenue en octobre dernier.

Le quartier général ici a déclaré jeudi que les investigations préliminaires indiquent que l'Oblat, âgé de 41 ans, s'est noyé au cours d'une tempête le 24 octobre, alors qu'il tendait ses filets de pêche, dans ce grand lac, situé à quelque 300 milles au nord-ouest de Churchill, Manitoba.

Le lac est situé juste au sud du cercle arctique à quelque 100 milles au sud de la côte arctique.

Rien n'indique qu'il y a eu meurtre. Le cadavre n'a pas été retrouvé.

La police avait rapporté la noyade en janvier dernier, mais le mauvais temps et les brèves heures de soleil au cours de la saison d'hiver l'a empêchée de se rendre sur les lieux.

Un appareil de la Gendarmerie a atteint le lac, lundi, et les officiers procèdent encore à l'interrogatoire des Esquimaux et autres personnes de la région.

Le Père Buliard, envoyé dans le nord peu après qu'il eut été ordonné prêtre en France, en 1938, a fondé la petite mission du lac Garry.

Quelques mois après son arrivée dans le nord, il avait subi plusieurs engelures et il fut soigné à l'hôpital de St-Boniface, au Manitoba, souffrant de froid et d'inanition. Il fut transporté à Churchill pour y être soigné. En 1953 il fut porté disparu pendant plusieurs mois, mais il revint sain et sauf.

Accusation de meurtre

MONTREAL (PC) — Edpard Van Groff, 29 ans, a été accusé mercredi du meurtre de sa femme. Il subira son enquête préliminaire le 11 avril. Mme Van Groff a été abattue par quatre balles de revolver, mardi, à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue de l'Université. Le drame s'est produit en plein jour.

Votre horocope...

(suite de la 5ième page)

vous. Vous n'avez aucune raison d'être morose et vos familiers comptent sur votre gaité.

20 FEVRIER AU 20 MARS — *(Poissons)* — *Vous rendez un* grand service à une personne de votre entourage. Il est indispensable que vous complétiez vos informations avant de faire une démarche.

Si vous êtes né un 9 avril

Vous êtes souvent en avant de votre temps, et l'on vous devra plus d'une initiative salutaire. Aussi bien doué que vous l'êtes, vous vous devez d'exploiter toutes vos possibilités. Vous serez parfois entraîné à faire des dépenses excessives. Vous avez fréquemment besoin de vous isoler pour réfléchir.

Projet rejeté

CONCORD, N.H. (PA) — La Chambre des représentants de l'Etat du New Hampshire a rejeté un projet de loi visant à interdire aux véhicules canadiens qui ne sont assurés l'accès des routes de l'Etat.

Le Canadien...

(suite de la 8ième page)

(Brown, Robinson)
Punitions: Balfour 1.49, Picard, 5.08, D. Robinson 11.55, Longarini, Shack deux min. 18.23.
Troisième période:
3—Ottawa, Dumouched 1.19
(Carter, Ruel)
4—Ottawa, Rousseau, 3.32
Backstrom, Longarini)
Punitions: Balfour 11.00, Shack 12.27.
Période supplémentaire:
5—Ottawa, Dumouchel 1.11
(Carter, Annable)
Aucune punition.

ARRETS:

Dufour	9	13	6	2—30
Gamble	11	9	9	3—32

Mme Joan Blair . . .

(suite de la 5ième page)

raire d'une Association britannique de reporters sténographes.

Au Canada, elle rencontra et épousa M. Douglas Blair, âgé de 36 ans, ancien vendeur d'origine écossaise. M. Blair étudie maintenant la sténographie à l'école de Toronto dont sa femme est diplômée.

Leur fille Janet, âgée de 4 ans, vit maintenant à Toronto avec son père mais toute la famille Blair a l'intention de s'installer bientôt à Ottawa.

Le Port-Alfred...

(suite de la 8ième page)

Punitions: Beaulieu, André, Y.-M. Bouchard, Jean-Claude Tremblay, Serge Boudreault, Réjean Asselin, Serge Boudreault, Normand Guillemette, Jacques Tremblay, Lino Piccini, Fernand Marchand, Serge Boudreault. Punition de mauvaise conduite à Lino Piccini.

2e période

Normand Guillemette 10.18
(J.-Paul Grimard-Denis Pruneau)
Jean-Claude Tremblay 14.49
(Maurice Brassard)
Serge Boudreault 18.22
(J.-Paul Grimard-Denis Pruneau)
Punitions: André Beaulieu, Jacques Tremblay, Germain Martel, Serge Boudreault, Richard Tremblay, Lino Piccini, Germain Martel, Normand Guillemette, Jacques Tremblay. Mauvaise conduite et match à Jacques Hébert, de Shawinigan.

3e période

Réjean Asselin .52
(Stéphane Potvin, J. Tremblay)
Jean-Paul Grimard 14.14
(J.-M. Tremblay-Serge Boudreault)
Jacques Tremblay (seul) 18.56
Punitions: Jacques Tremblay, Lino Piccini, André Beaulieu, Réjean Asselin.

Arbitre: samedi soir: Alex Barilko
Juges de lignes: Alva Chiasson et Gerry Perreault.
Arbitre: Dimanche: Alex Barilko.
Juges de lignes: Wilfrid Bouchard et Jean-Marie Demers.

Force majeure...

Nous vous prions de nous accorder un court délai!

Une véritable avalanche de commandes due à L'OFFRE SPECIALE de notre 20e ANNIVERSAIRE nous a mis dans une situation qu'il était humainement impossible de prévoir.

Un produit de qualité comme le nôtre est fait d'ingrédients spéciaux, de travail et de temps. Malgré la meilleure volonté de vous servir rapidement, nous ne pouvons sacrifier la qualité à la production, mais soyez assurés qu'avec votre collaboration toutes vos commandes seront remplies tel que promis.

Soyez patients et placez quand même vos commandes chez votre dépositaire.

Nous vous remercions à l'avance de nous avoir aidés à vous mieux servir... et comme toujours vous admettrez que: "CHAQUE BIDON DE PEINTURE SICO REGORGE DE QUALITE".

PEINTURE SICO

QUEBEC, P.Q.

La Chrysler est infiniment supérieure aux voitures ordinaires

... et pourtant elle coûte beaucoup moins qu'on ne l'imagine!

En fait, toute personne qui a les moyens d'acheter une voiture de prix moyen peut facilement s'offrir une élégante et luxueuse Chrysler Windsor de 295 CV. L'incomparable Chrysler New Yorker elle-même se vend à un prix plus modéré qu'on ne le croit!

Lorsque vous viendrez *vous renseigner* sur le prix étonnamment modique de la Chrysler, vous aurez une foule *d'autres* surprises agréables. En effet, la Chrysler est la voiture la plus sensationnelle de l'année.

Vous constaterez que la Chrysler vous offre deux superbes nouveaux moteurs V-8 ultra-doux, d'une puissance allant jusqu'à 325 CV. Son nouveau pare-brise est de 31% plus grand . . . et tout le monde parle de sa nouvelle transmission automatique Torque-Flite à boutons-poussoirs. Enfin, la Chrysler vous offre l'innovation la plus exceptionnelle, la suspension Torsion-Aire qui lui permet de virer sans pencher . . . d'absorber les cahots . . . et de s'arrêter sans piquer du nez. C'est une véritable merveille!

Ce printemps, n'aimeriez-vous pas faire l'envie de tout le voisinage au volant d'une élégante et luxueuse Chrysler 1957 surbaissée? Donnez-nous simplement un coup de téléphone . . . et nous ferons le reste!

CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

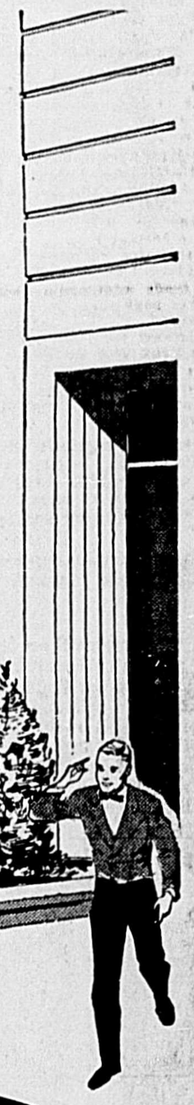

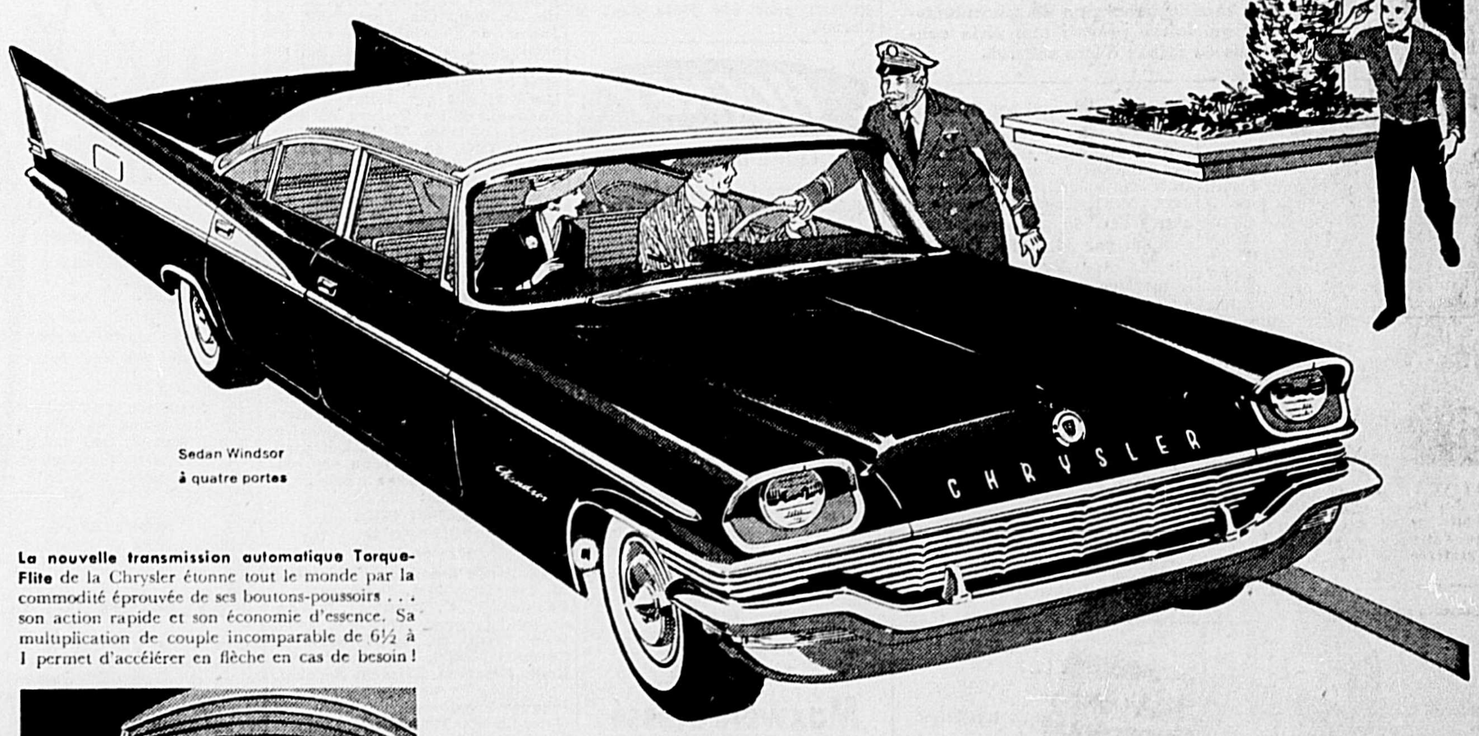

Sedan Windsor
à quatre portes

La nouvelle transmission automatique Torque-Flite de la Chrysler étonne tout le monde par la commodité éprouvée de ses boutons-poussoirs . . . son action rapide et son économie d'essence. Sa multiplication de couple incomparable de 6½ à 1 permet d'accéiérer en flèche en cas de besoin!

La voiture luxueuse sans être dispendieuse

CHRYSLER '57

Vous êtes toujours à l'avant-garde dans les voitures de style *élancé*

ADRIEN GAGNON AUTOMOBILE LTD.
264 Rue Racine Est, Chicoutimi

P. E. LAVOIE, GARAGE
Rue Ste-Anne, Port-Alfred

A QUEBEC

Les Saguenéens perdent la première joute 4 à 2

Gilles Goyette

Match silencieux et décevant

L'expérience des grandes rencontres de hockey apprend que lorsque l'enjeu acquiert une importance exceptionnelle, la crainte de la défaite et de ses conséquences, l'emporte souvent sur l'esprit d'entreprise et la qualité du spectacle s'en ressent.

Pour notre part nous n'attendions pas "trop" de ce premier match Chicoutimi-Québec qui mettait aux prises le champion de la saison régulière et son aspirant dans une confrontation directe réunissant sur un même patinoire les meilleures forces de la ligue professionnelle du Québec pour le trophée Thomas O'Connell.

Pourtant notre déception a été aussi complète que celle du public (12,000 spectateurs) qui avait envahi le magnifique Colisée de la vieille capitale.

On craignait que la passion populaire suscitée par l'affiche régionale ne créa une atmosphère explosive et quelques incidents provoqués par les spectateurs semblaient justifier ces appréhensions. En fait ce fut le match de hockey le plus silencieux auquel nous ayons assisté cette année.

Les velléités d'enthousiasme manifestées au début de la première période — trois buts sans riposte des As — pendant six minutes qui laissèrent entrevoir l'espoir d'une empoignade intéressante — s'éteignirent rapidement faute d'aliments.

C'est que le score de 4-2 fut à plusieurs titres le reflet de ce match où, de part et d'autre, on attendait la faute de l'adversaire au lieu de tenter de la provoquer.

Il exprime un résultat somme toute équitable puisque Québec réussit à prendre un ascendant marqué. Les Saguenéens pensent qu'ils auraient dû l'emporter parce qu'ils eurent un plus grand nombre d'occasions de buts et parce que les trois buts dont fut victime Frederick à la première période constituèrent pour eux un handicap sensible.

En effet, leur succès n'aurait pas fait crier à l'injustice, mais les occasions de buts invoquées ne furent pas assez nettes.

Décrire dans le détail les péripéties du match où les deux équipes prirent le minimum des risques offensifs et n'ouvrirent pratiquement jamais leur garde serait fastidieux. De part et d'autres les avants se limitèrent à un rôle strictement défensif.

Chicoutimi se borna à surveiller de très près Marcel Bonin et parvint à demi à détruire la confiance de l'animateur québécois qui, même en seconde période, quand la surveillance de son garde du corps se fit plus lâche, échoua dans ses entreprises qu'il eût, en temps normal, réussies avec une dérisoire aisance.

En ce sens le rôle de Chicoutimi fut extrêmement important car il permit de constater que Bonin neutralisé, la ligne d'attaque québécoise voit son rendement réduit dans des proportions énormes.

Teal tenta bien de le suppléer dans sa tâche constructive, mais il ne réussit qu'à confirmer qu'il était un réalisateur beaucoup plus qu'un constructeur. O'Ree et Labadie se bornant de leur côté à surveiller les autres attaquants les Saguenéens les possibilités de manoeuvre de la ligue d'attaque saguenéenne se trouvèrent réduites à deux buts.

Comme il en était à peu près de même du côté des As où l'on craignait la rapidité des contre-attaques, on assista à un méthodique étouffement dans l'oeuf de toute volonté d'action collective et la plupart des mouvements dangereux furent les résultats d'erreurs défensives (assez rares) ou d'exploits individuels. On comprend dans ces conditions que les deux équipes ne manifestèrent pas de mécontentement devant un résultat qui laisse prévoir une série contestée. Le public eut moins de raison d'être satisfait.

Les Jets en avant

MONTREAL (PC) — Un but d'André Samson alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer a donné hier aux Jets de St-Laurent une victoire de 6-5 sur le National de Montréal dans leur finale de trois de cinq des éliminatoires pour le championnat de la ligue de hockey junior Métropolitaine. Les Jets mènent maintenant par 2-1 dans la série.

Réal Trépanier a mené l'attaque des vainqueurs avec trois buts. Son troisième a égalisé les chances des Jets, dans la troisième période. Les autres buts du St-Laurent ont été comptés par Jean-Paul Collette et Vic Morrison. Yves Sarrazin a été le meilleur compteur du Nationale avec deux buts.

Agréable au goût,
Apprécié partout...

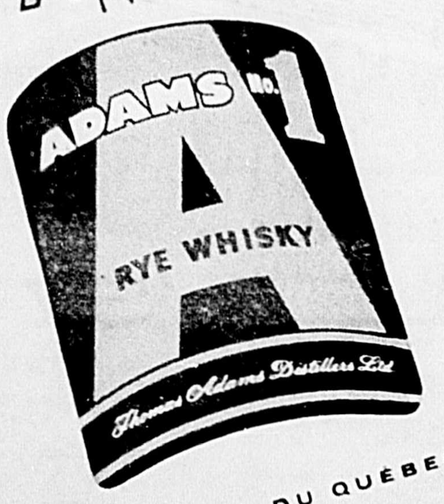

LE RYE PRÉFÉRÉ DU QUÉBEC

Bloc-Notes

Les As n'ont pris que cinq minutes de jeu dans la première période pour s'assurer les honneurs du premier match de la série finale pour le championnat de la ligue professionnelle du Québec.

—•—

Les protégés de Parent se replièrent ensuite sur la défensive pour résister à la "furie" saguenéenne.

—•—

Le but de Bonin, à la troisième période, est celui qui a brisé le cœur aux Saguenéens.

—•—

12,000 spectateurs ont vu le match le plus décevant et le plus silencieux de l'année.

—•—

La prochaine joute aura lieu à Chicoutimi le 11 avril, soit jeudi soir.

—•—

L'arbitre Georges Gravel a été plus d'une fois la cible des amateurs de la vieille capitale.

—•—

Le National de Port-Alfred a élimine le Shawinigan junior par 10-6, deux parties au total des points.

—•—

Le club régional est donc parvenu à la grande finale provinciale.

—•—

Le match d'hier après-midi, à Port-Alfred, a été le plus rude jamais disputé au Palais Municipal.

—•—

L'officiel Alex Barilko en a eu plein le casque.

—•—

Les jeunes Canadiens d'Ottawa ont dû se rallier pour vaincre 3-2 les Biltmores de Guelph dans la première joute de la finale de l'Est dans les éliminatires de la coupe Memorial.

—•—

L'extraordinaire Maurice Richard détient quatre records individuels dans les séries éliminatoires de la coupe Stanley.

—•—

Abel Simard, de Chicoutimi, représentant saguenéen dans le tournoi canadien pour le championnat de grosses quilles, a très bien fait.

—•—

Les Barons de Cleveland passent en finale dans la ligue Américaine.

Abel Simard se classe 3e

QUEBEC (PC) — Gabe Bihary, de Hamilton, a remporté samedi le championnat canadien des petites quilles avec un total de 2820 pour 15 parties. Bihary, le représentant de l'Ontario, a défait ses adversaires du Québec et de l'Ouest canadien.

Walley Iverson, de Vancouver, le représentant de la Colombie-Britannique, s'est classé deuxième avec un total de 2,718. Abel Simard, de Chicoutimi, a pris la troisième place avec un total de 2690 et Bill Bryk, de Winnipeg, s'est classé quatrième avec 2,619.

Bihary, qui représentera maintenant le Canada au tournoi pour les championnats américains de petites quilles à Fort Worth, Texas, a conservé une moyenne de 188 pour ses 15 parties.

Simard a fini avec un moyenne de 179.3 grâce à des rondes de 898, 906 et 886. Le quilleur de Chicoutimi a réussi une 222 à sa dernière partie de la troisième ronde pour réussir le plus haut score individuel pour une joute dans le tournoi.

HOCKEY

LIGUE DU QUEBEC

Québec 4 Chicoutimi 2
Québec mène 1-0 dans la finale

LIGUE NATIONALE

Canadien 5 Boston 1
Canadien mène 1-0 dans la finale

Mariage de Robert Bédard

HALIFAX (PC)—Robert Bédard, de Sherbrooke, classé au premier rang parmi les joueurs de tennis du Canada, a épousé samedi Melle Anne Stacey, de Halifax, en la chapelle de l'Université St. Mary's. L'épouse du champion canadien est elle même classifiée parmi les joueurses de tennis du Canada. Elle est championne en simple de la Nouvelle-Ecosse.

Après le mariage, M. et Mme Bédard sont partis pour Montréal en route pour New York, où ils s'embarqueront pour un voyage de noces en Italie, en Espagne, en France et en Angleterre.

Maxwell blessé

LAKELAND (PA)—Les Tigers de Detroit ne sont pas chanceux à l'entraînement. Le voltigeur Charlie Maxwell a été atteint au bras par un mauvais lancer hier et il devra prendre un repos forcé de quelques jours. Jim Finigan et Reno Bertoia ont aussi été blessé plus ou moins sérieusement ces jours derniers et ils devront demeurer inactifs indéfiniment.

Ligue Commerciale

Alors qu'il ne reste qu'une semaine avant que débutent les grandes séries éliminatoires de la Ligue Commerciale de petite quilles, les émotions n'en continuent pas moins d'élever la tension qui règne présentement chez tous les membres de ce circuit dirigé par le président Lucien Potvin.

(suite à la 7ième page)

DEUX VEDETTES DES CANADIENS: — Les Canadiens de Montréal, détenteurs de la coupe Stanley, ont bon espoir de retenir une autre saison le trophée le plus convoité du hockey professionnel. Doug Harvey et Bernard Geoffrion, défense et ailier, sont deux porte-couleurs de l'équipe montréalaise qui jouent un rôle de premier plan dans la présente série finale devant les Bruins de Boston. Geoffrion, à droite, a marqué 8 buts et récolté 5 assistances pour dominer les compteurs depuis le début des séries. Il est suivi de près par Maurice Richard. Celui-ci a un total de 11 points, dont huit buts.

Hockey Junior

Le Port-Alfred passe en finale

Le champion junior régional dispose du Shawinigan en semi-finale. — Jean-Claude Tremblay a été la vedette du National avec 4 buts

Le National de Port-Alfred, qui était favori pour remporter la série semi-finale provinciale Junior, n'a pas déçu les milliers de partisans qui remplissaient à craquer le Palais Municipal, samedi et dimanche après-midi. En effet le "Club avec une Réputation" comme se plait à l'appeler le Gérant Sylvio Boivin, n'a pas démenti son titre de Champion en balayant la série de deux parties au total des points qu'il a disputée au club "Technique Junior de Shawinigan", par une marge de quatre points, soit par le compte final de 10 à 6.

La partie de samedi soir s'est terminée par une éclatante victoire pour le National au compte de 7 à 3 et dimanche après-midi, la partie s'est terminée par un compte nul de 3 à 3. Le National de Port-Alfred attendra maintenant de rencontrer le vainqueur de la série National de Montréal et Jets de St-Laurent de la Ligue Métropolitaine. Dans la partie de samedi soir, les joueurs du National ont démontre qu'ils étaient capables de rivaliser avec n'importe quelle équipe junior de la province en déclassant leurs adversaires dans tous les domaines et n'eut été de la tenue sensationnelle du cerbère Jean-Claude Côté, le compte aurait été certainement plus élevé. Il serait difficile de decerner une étoile à tel ou tel joueur du National, car tous ont affiché une tenue exceptionnelle. Mais même si les équipiers de Port-Alfred ont joué en vrais champions, il ne faudrait pas mesestimer la valeur des champions de la Mauricie. Dans la partie de dimanche après-midi, les joueurs de Shawinigan se sont ressaisis et le jeu a été plus partagé qu'à la partie de samedi soir. En effet les joueurs de Shawinigan ont lancé 34 fois sur Julien Côté du National, et les joueurs de Port-Alfred ont lancé 35 fois sur Jean-Claude Côté, du Technique Jr. Le National a du revenir de l'arrière à trois reprises, afin de terminer cette partie par un compte nul. Un officiel nommé par le président de la QAHA a officié aux deux rencontres, et n'eut été le contrôle parfait tenu par l'arbitre Alex Barilko, nous aurions pu assister à du jeu un peu trop rude, car dans la partie de samedi soir l'arbitre a décerné 16 punitions mineures et 1 de mauvaise conduite. Dans la rencontre de dimanche, il y eut 28 punitions mineures, 2 mauvaises conduites et une punition de match.

La date et l'endroit où débutera la série finale entre le National et le champion de la Ligue Métropolitaine seront annoncés un peu plus tard. Voici maintenant le sommaire des deux parties:

SAMEDI SOIR
SOMMAIRE

1ère période

Jean-Claude Tremblay 19.18
(J. Tremblay-Y.-M. Bouchard)
Punitions: J.-C. Tremblay, S. Boudreault, Jacques Tremblay, Jean-Marc Tremblay, André Beaulieu, Germain Martel, Stéphane Potvin, Emile Bergeron, Clément Boucher.

2e période

Jacques Tremblay .44
(Jean-Claude Tremblay)
Punitions: Lino Piccini, Stéphane Potvin (2), et mauvaise conduite à Potvin S.

3e période

Jean-Claude Tremblay (seul) .33
Richard Tremblay 1.49
(Y.-M. Bouchard)
Jacques Tremblay 7.45
(J.-C. Tremblay-Y.-M. Bouchard)
Jean-Paul Grimard 8.21
(Normand Guillemette)
Rene Lavoie 10.02
(G. Martel-R. Asselin)
Lino Piccini 11.33
(Serge Boudreault)
Jean-Claude Tremblay 12.47
(Y.-M. Bouchard-G. Martel)
Jean-Paul Grimard 16.55
(S. Boudreault-J. Hebert)
Punitions: Maurice Pelletier, Claude Girard, Rene Lavoie, Maurice Pelletier.

DIMANCHE APRES-MIDI

1ère période

Aucun point.

(suite à la 7ième page)

Les champions de la saison régulière s'emparent des honneurs de la première joute de la finale de 4 de 7. — Trois buts en l'espace de cinq minutes pour les As. — Deuxième joute à Chicoutimi

QUEBEC (PC) — Les As de Québec ont enfilé trois buts rapides dès la première période puis ont ensuite tenu le coup devant tous les ralliements adversaires pour s'assurer hier une victoire de 4-2 sur les Saguenéens de Chicoutimi dans la première joute de la série finale de quatre de sept des éliminatoires de la ligue professionnelle du Québec.

Avant même que six minutes se soient écoulées dans la joute le joueur de défense Brent McNab et les joueurs d'avant Bill O'Ree et Bob Beckett avaient donné aux As une avance de 3-0. Ils ne trainerent jamais de l'arrière par la suite.

Germain Léger compta pour les Saguenéens vers la fin de la première période et le joueur de défense Georges Roy réduisit l'avance des As à 3-2 avec l'unique but de la deuxième période. Marcel Bonin, des As compta un but d'assurance dans la période finale.

Buts rapides

McNab ouvrit le pointage à 1:59 lorsqu'il prit le retour d'un lancer de Bonin sur la bande arrière. Le disque rebondit juste devant la cage de Chicoutimi et McNab lança de six pieds de la cage.

Moins de deux minutes plus tard, un dur lancer d'O'Ree pénétra entre les jambières de Ray Frederick et tomba dans sa cage à 5:54, à peu près du même endroit où O'Ree avait compté. Beckett trouva lui aussi le fond des filets de Frederick pour donner aux As une avance de 3-0.

Bonin était au banc des punitions lorsque Léger compta le premier but des Saguenéens. Al Millar le gardien de buts des As avait la vue obstruée lorsque Léger lança et il n'eut pas le temps de se déplacer assez vite pour bloquer le lancer.

Le but de Roy fut compté alors que les As avaient un avantage numérique. Il vola le disque à Michel Labadie à la ligne bleue des Saguenéens et s'échappa seul pour aller déjouer Frederick.

Le but de Bonin, à 2:34 de la troisième période, fut compté avec l'aide d'Orval Tessier, sur un lancer d'une quinzaine de pieds.

L'arbitre Georges Gravel infligea sept punitions, dont une majeure à Bonin, pour s'être battu. Les As se sont également mérité trois mineures.

Dans la cage des Saguenéens, Frederick effectua 19 arrêts, dont 12 dans la seule première période. Millar bloqua 23 lancers dans la cage des As.

ALIGNEMENTS

Chicoutimi — Buts: Frederick; défenses: Glaude, Roy, Rousseau, Goyette, Hanna; avants: Leclerc, Watson, Locas, Perreault, Légaré, Smrke, Topoll, Baluik, Hicks, Gagnon.

Québec — Buts: Millar; défenses: Crozier, McNab, Hillman, Lamirande; avants: Gamble, Léger, Bonin, Beckett, Labadie, O'Ree, Tremblay, Achtymichuk, Maxwell.

Arbitre: George Gravel; juges de ligne: René Langevin, René Simard.

SOMMAIRE

Première période: 1. Québec, MacNab (Bonin) 1:59; 2. Québec, O'Ree 3:24; 3. Québec, Beckett (Gamble, Achtymichuk) 5:54; 4. Chicoutimi, Leger (Perreault, Roy) 15:48.

Punitions, Roy, Gamble, Labadie, Groleau 10:53, Bonin maj. 13:0, Smrke 18:04.

Deuxième période: 5. Chicoutimi, Roy 19:30.

Punitions, Hillman 6:50, Rousseau 18:16.

Troisième période: 6. Québec, Bonin (Tessier, Lamirande) 2:34.

Aucune punition.

Arrêts:

Frederick	12	2	5	19
Millar	8	10	5	23

Coupe Memorial

Le Canadien d'Ottawa bat Guelph par 3 à 2

TORONTO (PC) — Un but de l'ailier gauche Dick Dumouchel en période supplémentaire — son deuxième de la joute — a donné hier aux Canadiens junior d'Ottawa une victoire de 3-2 sur les Biltmores de Guelph dans la première partie de la finale de l'Est, dans les éliminatoires de la course Memorial.

Le but de Dumouchel, à 1:11 de la période supplémentaire de dix minutes, a couronné un superbe ralliement des Canadiens qui étaient venus de l'arrière pour effacer une avance de 2-0 que les Biltmores avaient détenue au début de la troisième période.

La deuxième joute de cette série de quatre de sept sera disputée ce soir à Guelph. Les troisième et quatrième parties seront disputées à Ottawa mercredi et vendredi. Les dates des autres parties, si nécessaires, ne seront annoncées que plus tard. Le gagnant fera face aux champion junior de l'Ouest canadien dans la finale pour la coupe Memorial.

Une bonne période

Les Canadiens, qui ont évolué dans trois circuits différents au cours de la saison régulière, ont vu les champions de l'OHA avoir nettement le meilleur dans les deux premières périodes, alors qu'Ed Shack et Mlle Mahoney ont compté à 74 secondes d'intervalle dans la deuxième période pour donner aux Biltmores une avance de 2-0.

Une foule de 5,556 personnes a vu Bob Rousseau et Dumouchel remettre les Canadiens dans la partie avec un but chacun dans la troisième période.

Un des points saillants de la joute a été le travail spectaculaire abattu par les deux gardiens de buts. Bruce Gamble a bloqué 32 lancers dans la cage des Biltmores. Dans la cage des Canadiens, Claude Dufour en a bloqué 30 dont plusieurs à bout portant.

L'arbitre Jerry Olinski a imposé 14 punitions mineures, dont huit aux Canadiens. Murray Balfour, d'Ottawa, s'en est vu imposer quatre à lui seul. Shack était au banc des punitions lorsque Dumouchel a compté son premier but.

ALIGNEMENTS

Ottawa — Buts: Dufour; défenses: Longarini, Tardif, Johns, Picard; avants: Carter, Richard, Dumouchel, Tremblay, Backstrom, Lamb, Balfour, Rousseau, Annable.

Geulph — Buts: Gamble; défenses: Tennant, Maki, Szydlowski, Chevrier; avants: Shack, Sweeney, Mahoney, Brown, D. Robinson, R. Robinson, Belisle, Ryan, Goyer, Webber.

warbitre: Olinski; lignes: Lorne Doslittle et Jack Clancy.

SOMMAIRE

Première période:

Aucun but.

Punitions: Dumouchel 13.08, Shack 4.17, Tardif 8.30, Balfour 11.00, 18.13, Szydlowski 14.31.

Deuxième période:

1—Guelph, Shack (Sweeney) 7.22
2—Guelph, Mahoney 8.46

(suite à la 7ième page)

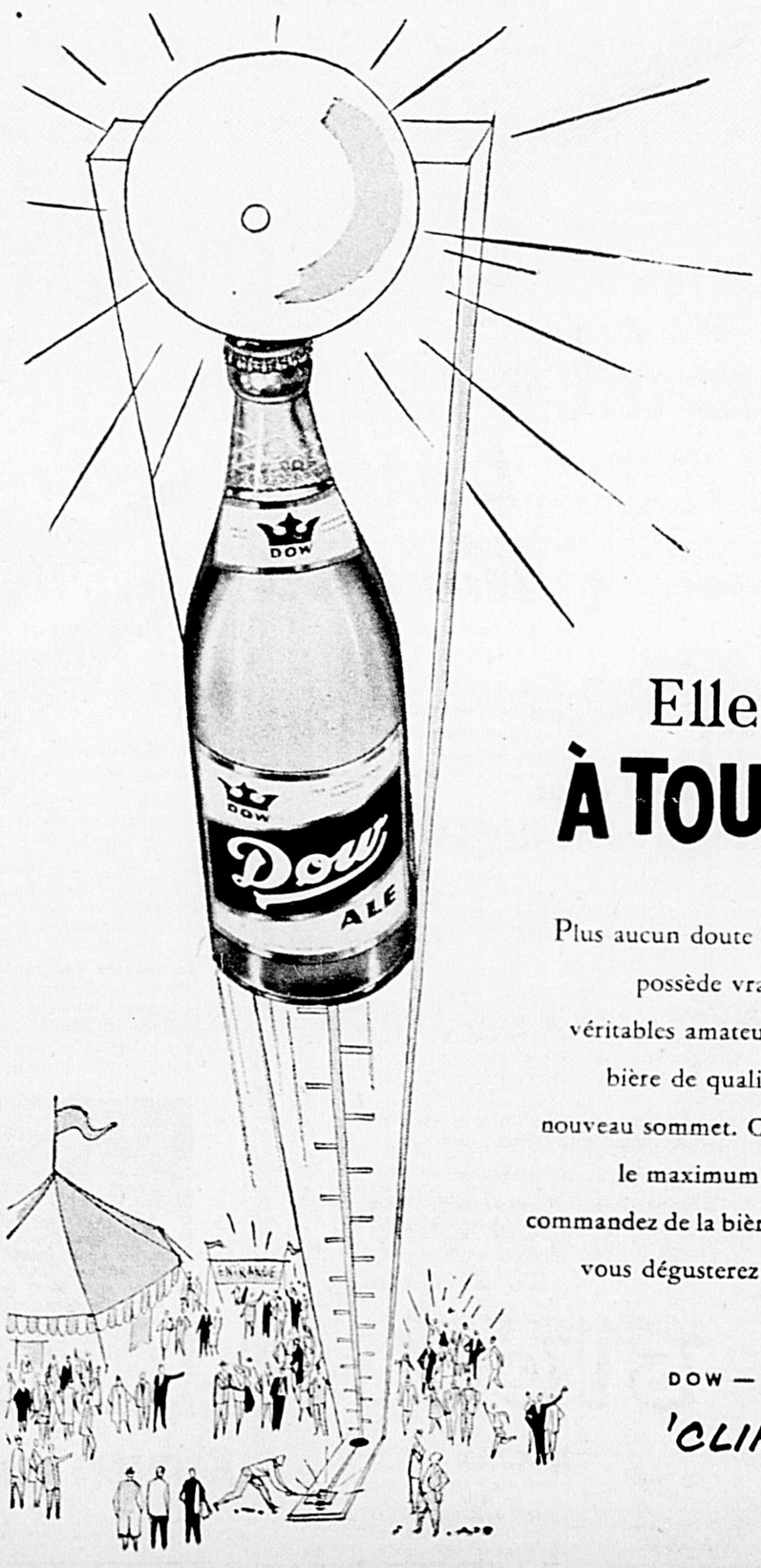

Elle gagne
À TOUT COUP!

Plus aucun doute possible! La bière DOW possède vraiment la faveur de tous les véritables amateurs et la vente de cette bière de qualité atteint chaque jour un nouveau sommet. C'est qu'elle procure le maximum de satisfaction. Quand vous commandez de la bière, dites toujours "DOW", vous dégusterez la meilleure bière au pays

DOW — LA SEULE BIÈRE
'CLIMATISÉE'

DANS LA SERIE FINALE

Maurice Richard conduit le Canadien avec 4 buts

Les Habitants font un premier pas vers la coupe Stanley avec un gain de 5-1. — M. Richard est l'étoile du match. — Record?

Par W. R. WHEATLEY de la Presse Canadienne

MONTREAL (PC) — L'incomparable Maurice Richard, jouant comme une recrue animée du désir de se faire un nom, a compté quatre buts samedi soir et a joué une partie hors-pair alors que les Canadiens de Montréal ont défait les Bruins de Boston 5-1 pour prendre une avance de 1-0 dans la finale de la coupe Stanley.

Les instructeurs, Toe Blake, des Canadiens et Milt Schmidt, de Boston ont tenu à rendre hommage au Rocket, un vétéran de 35 ans, après son spectaculaire exploit.

Don Simmons, la recrue qui garde les filets des Bruins et qui compte dix ans de moins que le Rocket, s'est contenté de déclarer: "Ce fut humiliant."

En jouant son rôle de vedette avec plus de brio que jamais, le Rocket a compté trois de ses quatre buts en une seule période — la deuxième. Pour ce que l'on en sache, le truc du chapeau en une seule période d'une joute de la coupe Stanley est un record.

En 1944, dans une partie éliminatoire contre les Maple Leafs de Toronto, Richard avait compté tous les buts des Canadiens dans une victoire de 5-1. Cette performance de cinq buts est encore un record. Le Rocket n'en est pas sûr mais il ne croit pas avoir alors compté trois buts en une seule période.

Les Bruins fatigués

Alors que le Rocket faisait des siennes, ses coéquipiers tenait une pression offensive relativement constante sur les Bruins. Ces derniers semblaient un peu engourdis par moments et semblaient se ressentir quelque peu de la fatigue de leur série contre les Red Wings de Detroit qu'ils venaient d'éliminer en cinq parties. Ils n'étaient arrivés de Detroit à Montréal par train que quelques heures avant la joute de samedi soir.

Les canadiens ont concédé le premier but aux Bruins lorsque Fleming Mackell a compté à 7:37 de la deuxième période, alors que les Canadiens avaient un de leurs hommes au banc des punitions. Le Rocket commença à donner son spectable peu de temps après. Bernard Geoffrion a compté pour les Canadiens après que Richard eu compte ses deux premiers buts.

Les Canadiens ont bien joué à la défensive tenant les Bruins à 21 ancers sur Jacques Plante tandis qu'eux-mêmes lançaient 41 fois contre Simmons.

Opportunités ratées

Les Bruins ont raté deux excellentes opportunités de compter au début de la joue. Un lancer de Dor McKenney dans la première période a frappé le poteau des buts. Au début de la deuxième période, Jacques Plante est sorti loin de ses buts pour bloquer un lancer de Jack Bionda qui se trouvait seul devant lui.

Le Rocket, qui tint l'immense foule de 14 538 personnes en transes aurait probablement pu compter une coupe d'autres buts avec une peu de veine. Il rata deux excellentes chances dans la seule première période. Dans la troisième période, juste avant d'enfiler son quatrième but, Simmons eut le meilleur sur lui et à une autre occasion, un de ses lancers frappa le poteau des buts.

Aucun but ne fut compté dans la première période. Bert Olmstead était au banc des punitions lorsque Mackell compta l'unique but des Bruins. Mackell, posté à côté des buts de Plante, frappa durement le disque que Doug Mohns venait de lancer. Le caoutchouc vira brusquement et pénétra dans la cage de Plante.

Le clou de la joute

Trois minutes plus tard, le Rocket entrait en scène. Une passe de Dickie Moore tomba au beau milieu d'un groupe de joueurs. Richard saisit le disque, fit volte-face et déjoua Simmons avec un lancer de revers. Le temps de ce but: 10.39.

Les Bruins étaient à court d'un homme lorsque Maurice, après avoir pris une passe de Doug Harvey, contourna Mackell dans la zone des Bostonnais. Il piqua une tangeante et laissa partir un haut lancer qui secoua les filets à 13:29. Les Canadiens avaient encore l'avantage numérique lorsque Geoffrion couronna une attaque en masse des siens en recevant une passe de Doug Harvey pour lever le disque dans la cage de Simmons.

Trois minutes avant la fin de la période Henri Richard, le petit Pocket, fit une passe arrière à son grand frère qui lança d'une trentaine de pieds alors que Simmons avait la vue partiellement obstruée. Le cerbère des Bruins ne vit amais ce disque.

Les Bruins reprirent leur aplomb et leur système défensif tint le Rocket en échec durant presque toute la troisième période. Moins de deux minutes avant la fin de cette période le Rocket sembla surpris de voir une haute passe de son frérot voler bien haut d'un poteau à l'autre de la patinoire pour tomber à ses pieds. Le Rocket y mit son bâton et une fois de plus le disque alla se loger dans un coin des filets de Boston, entre le poteau des buts et une des jambières de Simmons.

ALIGNEMENTS:

Boston: Buts — Simmons; défenses — Flaman, Mohns, Armstrong, Boivin, Bionda; avants — McKenney, Labine, Chevrefils, Gardner, Stasiuk, Mackell, Caffery, Peirson, Regan, Boone.

Montréal: Buts — Plante; défenses — Johnson, Talbot, Harvey, St-Laurent, Turner; avants — Béliveau, Geoffrion, Olmstead, H. Richard, M. Richard, Moore, Pronovost, Goyette, Provost, Marshall, Curry, Broden.

Arbitre: Red Storey; juges de lignes: George Hayes et Matt Pavelich.

SOMMAIRE

Première période: Aucun but. ....
Punitions. Bionda 4:05, Goyette 6:57, Boone 11:53, Béliveau 13:17.
Deuxième période: 1. Boston, Mackell (Mohns, Regan) 7:37; 2. Montréal, M. Richard (Moore, Johnson) 10:39; 3. Montréal, M. Richard (Harvey) 13:29; 4. Montréal, Geoffrion (Harvey) 15:35; 5. Montréal, M. Richard (H. Richard, Harvey) 17:00.
Punitions. Talbot 1:04, Olmstead 6:54, Regan 8:02, Boone 11:54, Chevrefils 13:52.
Troisième période: 6. Montréal, M. Richard (H. Richard) 18:17. .....
Aucune punition.
Arrêts:

Simmons	**9**	**16**	**16**	**—41**
Plante	**7**	**8**	**6**	**—21**

CALGARY (PC) — Les Stampeders de Calgary ont engagé hier un ancien demi des Eagles de Philadelphie de la ligue Nationale des Etats-Unis. Il s'agit de Bob Stringer qui a joué pour Philadelphie en 1953 et 54. Cet athlète de 27 ans vient de recevoir son congé des forces armées. Avant de devenir professionnel, Stringer a joué avec le club de l'Université de Tulsa.

Dates de la série Québec-Chicoutimi

MONTREAL (PC) — La direction de la ligue professionnelle du Québec a annoncé hier soir les dates des joutes qu'il reste encore à jouer dans la finale de quatre de sept des éliminatoires de ce circuit. Québec mène par 1-0 dans la série.

La deuxième joute sera disputée à Chicoutimi le 11. Les autres joutes, si nécessaires, seront disputées à Québec le 14, à Chicoutimi le 21 et à Québec le 24 avril.

Le gagnant de cette série rencontrera les champions de la ligue professionnelle de l'Ouest pour le trophée du duc d'Edimbourg.

Les dates de la finale dans la ligue professionnelle du Québec ont été ainsi espacées parce que les éliminatoires de ce circuit sont plus avancées que celle de la ligue de l'Ouest.

De nouveaux postes pour ces quatre gérants

Al LOPEZ (Chicago A) — **Jack TIGHE** (Détroit) — **Bob SCHEFFING** (Chicago N) — **Kerby FARRELL** (Cleveland)

Lac-St-Jean-Roberval

L'Association de Chasse et Pêche tiendra sa première grande assemblée dimanche prochain à Roberval

L'Association de Chasse et Pêche Lac-St-Jean-Roberval tiendra sa première grande assemblée régionale, dimanche le 14 avril, à Roberval, sous la présidence de M. Gaston Gauthier, président de la section de Roberval. Cette assemblée réunira un grand nombre de personnalités ainsi que de nombreux membres de l'Association dans la grande salle de l'Hôtel de ville de Roberval.

Cette importante assemblée sera rehaussée par la présence de M. Gérard Lajoie, président de la Fédération des Associations de Chasse et Pêche de la province, de MM. les députés Dr Antonio Auger du Lac-St-Jean et Paul Spence, de Roberval; de M. Charles Frémont, surintendant du Département de la Chasse et des Pêcheries; de M. Georges Bonin, garde-chasse en chef de la province; de M. J.-Emilien Reid, président de l'Association Lac-St-Jean-Roberval; du Dr Gilles Pelletier, vice-président de la même association, des présidents de district et de section et de nombreux autres invités de marque.

Le président de l'Association régionale, M. J.-E. Reid, fera rapport de son voyage à Québec avec quelques autres officiers de la régionale et du président de la Fédération, M. Gérard Lajoie, alors qu'ils ont rencontré les représentants du Département de la Chasse et des Pêcheries en compagnie de MM. les députés Dr Auger et Spence. Le président annoncera alors les décisions importantes qui ont été prises lors de cette rencontre.

Le président régional a avisé toutes les sections qu'elles devront présenter un rapport écrit de leurs activités depuis le début et fournir la liste complète de leurs enregistrements de membres; ce dernier item de l'assemblée est très important, d'après le président Reid, car il faut absolument savoir à cette date, le nombre de membre de chaque section.

Au cours de la réunion, il y aura rapport des comités, suggestions, griefs de chaque section ainsi qu'étude du programme d'action pour l'année 1957.

Il est excessivement important que chaque section soit largement représentée par un grand nombre de membres qui prendront part aux délibérations et au forum qui terminera l'assemblée, sous la direction de M. Lucien Scullion, représentant de la Fédération pour le district Lac-St-Jean-Roberval.

Les présidents de chaque comité feront part à l'assemblée de leur programme pour l'année et chacun pourra y apporter ses suggestions. On entendra ainsi parler de finance, de concours, de tourisme, de garde-chasse, de protection, de guides etc. Toutes des questions de très grande importance qui seront traitées par des experts en présence des autorités qui peuvent aider l'Association.

Le président J.-E. Reid lance un dernier appel à toutes les sections et à tous leurs membres pour qu'ils assistent à cette grande assemblée régionale à Roberval le 14 avril prochain, à l'hôtel de ville.

L'assemblée régionale suivante, celle de mai, aura lieu à St-Félicien, où l'on trouve des sportifs très dévoués qui apportent une précieuse collaboration à l'association.

Exhibitions de baseball

Par la PRESSE CANADIENNE

Résultats des joutes de baseball hors concours disputées dimanche

A FORT WORTH, TEX.

Milwaukee	000 300 001	4	8 1
Brookiyn	000 030 000	3	8 0

Buhl, Phillips (7) Johnson (9) et Rice Newcombe, Valdes (8) et Walker.
G—Phillips. P—Valdes.
Cr—Mill—Aaron, Thomson.

A NASHVILLE TENN.

Washington	012 200 200	7	10 0
Cincinnati	000 211 23x	9	4 0

Stobbs, Ramos (8) et Fitzgerald, Berberet (5); Nuxhall, Jeffcoat (5) Sanchez (9) et Bailey.
G—Jeffcoat. P—Ramos.
Cr: Was—Sievers; Cin—Hoak, Bailey 2, Bell, Robinson.

A FORT MYERS FLA.

Kansas City	003 000 001	4	11 1
Pittsburgh	010 201 20x	6	11 2

Kellner, Kretlow (6) Duser (7) et H. Smith, Shantz (8); Law et Kravitz.
P—Kretlow. Cr: Pgh—Hall.

a lakeland Fla

Philadelphie	001 000 003	4	5 1
Detroit	013 010 00x	5	12 3

Hearn, Farrell (6) et Lopata; Lary, Bunning (9) et Wilson.
G—Lary. P—Hearn.
Cr: Phi—Kazanski.

A SARATOSA FLA

New York	002 000 000	1	—3 6 2
Boston	100 100 000	0	—2 7 1

Cicotte, Byrne (4) Shantz (8) Terry (10) et Berra, Blanchard (6); F. Sullivan, Kemmerer (7) et White.
G—Shantz. P—Kemmerer.

A SAVANNAH GA (2e)

St-Louis	000 00	0	5 0
Chicago	200 0x	2	4 0

Jackson et Cooper; Powell, Kinder (4) et Romano.
G—Powell. P—Jackson.

A SAVANNAH GA (1ère)

St-Louis	0 11 2 000 000	13	19 0
Chicago	090 000 010	10	10 2

Mizell, Mabe (2) B. Smith (4) Wilhelm (8) et Landrith; Donovan, Howard (2) McDonald (3) Flannigan (9) et Battey.
G—B. Smith. P—Donovan.
Cir: StL—Musial, Ennis; Chi—Lollar.

A DALLAS TEX

Cleveland	000 103 202	8	15 1

Garcia, Aguirre (6) et Nixon; Gomez, Jones (7) McCall (9) et Thomas.
G—Aguirre. P— McCall.
Cir: Cle—COlavito (3), Smith; NY—Sauer, Spencer.

Doug Ford a gagné le 21e tournoi des Maîtres

AUGUSTA (PA) — Doug Ford, un golfeur qui aime prendre des risques, a remporté hier les honneurs du 21e tournoi des Maitres grâce à un coup quasi impossible au dernier trou et s'est écrié, après son exploit: "C'est le plus beau coup qu'il m'ait été donné de jouer".

Ford un concurrent modeste mais extrêmement redoutable, a complété les 72 trous de la classique en 283 coups.

Stan Leonard, de Lachute, Que., qui n'était qu'à un coup du meneur après les 54 premiers trous, a été faible dans la dernière ronde qu'il a jouée en 78 coups. Il avait joué les trois premières rondes en 70, 72 et 68 coups et son total fut de 293.

Il sembla bien, à un moment donné que Leonard était en voie de remporter la plus importante victoire de sa carrière. Leonard qui a remporté cinq fois le championnat de la PGA du Canada avait joué la meilleure ronde de la journée samedi, avec un 68 et il n'était qu'un au-dessus de la normale après les neuf premiers trous de la ronde de dimanche. Mais les choses commencèrent à se gâter pour lui aux 10e et 11e trous, où il rata sa chance de devenir le premier Canadien à remporter les honneurs du tournoi des Maitres.

Coup difficile

Ford le plus rapide et le plus affaire de tous les golfeurs du circuit professionnel, a réussi une dernière ronde de 66 au club National d'Augusta. Le clou du tournoi fut l'exploit de Ford au 14e, alors qu'il leva la balle d'un trou de sable et l'envoya en plein dans la coupe.

Ford lança son bâton en l'air lorsqu'il vit la balle rouler dans le trou. "Je n'ai jamais réussi un tel coup de ma vie," s'écria-t-il en s'éloignant du vert. Même si la plupart de ses dangereux rivaux n'avaient encore fini de jouer leur dernière ronde, il devint dès lors évident que Ford avait d'excellentes chances de remporter la victoire.

Ford avait commencé la dernière ronde trois coups derrière Sam Snead. Il rejoignit Snead au 11e trou et le devança dans le reste des trous du retour. Snead fut faible pour les derniers neuf trous et il finit sa ronde avec un 72, soit le par, pour un total de 288.

L'extraordinaire Maurice Richard

Le fameux ailier droit des Canadiens félicité par Toe Blake et Milt Schmidt. — Don Simmons dit que ce fut une expérience "humiliante".

MONTREAL (PC) — Deux fameux joueurs de hockey d'une époque maintenant révolue, soit aux jours des débuts de Maurice Richard, hochaient la tête et se demandaient bien comment le célèbre Rocket peut bien encore évoluer avec tant de brio.

Les Canadiens de Montréal venaient de battre les Bruins de Boston 5-1 pour prendre une avance de 1-0 dans la finale de la coupe Stanley et Maurice Richard avait compté quatre des cinq buts des siens.

Dans la chambre des Canadiens, l'instructeur Toe Blake, un ancien confrère de Maurice sur la fameuse ligne du punch, complétée par Elmer Lach, déclara: "Le Rocket était d'une rapidité presque incroyable, plus particulièrement pour son deuxième but, alors qu'il contourna Fleming Mackell pour enfoncer le disque derrière Simmons. Je ne me souviens pas d'avoir vu Maurice plus rapide que ce soir."

Blessé à une joue

Devant son armoire à équipement, où il avait commencé à enlever ses patins, Maurice était entour de ses coéquipiers, des directeurs des Canadiens, de photographes et de journalistes. Il était heureux mais calme. Il portait parfois la main à la figure pour soulager la douleur qu'il ressentait à la joue gauche. Cette joue était quelque peu enflée, le résultat d'un coup d'épaule de Vic Stasiuk qui avait voulu le mettre en échec. "Il est des soirs où vous jouez bien et les buts viennent aisément; d'autres fois, ce n'est pas la même chose," déclara le Rocket.

Richard se laissa taquiner un peu par ceux qui lui demandaient pourquoi il n'avait pas compté une couple de buts de plus, particulièrement dans la troisième période, pour abaisser son record de cinq buts dans une joute éliminatoire de la coupe Stanley. Il établit ce record il y a 13 ans.

"Simmons (Don Simmons, gardien de buts de Boston) a eu le meilleur sur moi lorsque je me suis échappé dans cette période et l'autre fois, mon lancer a frappé le poteau des buts," répliqua le Rocket.

Blake satisfait

Frank Selke, le gérant général des Canadiens, déclara qu'à son avis, Maurice allait trop vite lorsqu'il rata l'opportunité de déjouer, Simmons après être arrivé seul devant lui.

Blake se déclara particulièrement satisfait du jeu défensif de ses hommes. "Il n'y a pas eu de panique lorsque les Bruins ont pris cette avance d'un but dans la deuxième période," ajouta Blake.

De l'autre côté du Forum, dans la chambre des Bruins, l'instructeur Milt Schmidt se déclara, tout comme Blake, épaté par la spectaculaire tenue du Rocket. Schmidt déclara que la semi-finale contre les Red Wings avait quelque peu fatigué ses hommes. Les Bruins n'étaient arrivés à Montréal que samedi matin, une douzaine d'heures avant la joute.

"Ce n'est pas la première fois que nous traînons de l'arrière dans une série," ajouta Schmidt. "Mais les gars se sont toujours ressaisis. Le long repos avant la joute de mardi leur fera du bien. Nous aurons une pratique lundi."

Simmons a déclaré que la défaite, particulièrement les quatre buts de Richard, était "humiliante". Il ajouta cependant qu'il ne s'en fait pas et que ce sera une toute autre histoire à la prochaine joute. "Les Bruins devraient gagner mardi soir," déclara-t-il.

le préféré des Canadiens

ALOUETTE

Le meilleur mélange de tabacs à pipe NATURELS

UN PRODUIT DE J. HOUDE & CROTHE LIMITÉE

Avez-vous reçu le

COUPON-SICO 20e Anniversaire

par la poste...

Si vous êtes parmi les chanceux à qui des dépositaires de la PEINTURE SICO LTEE ont fait parvenir un COUPON 20e ANNIVERSAIRE, d'une valeur variant de $3.15 à $7.00, présentez-le sans tarder à l'un ou l'autre des dépositaires énumérés ici... il se fera un plaisir de l'honorer.

PEINTURE SICO

CHICOUTIMI

Desforges & Fils Ltée
300 Ste-Anne, Chicoutimi

Syndicat Coopératif
St-Nazaire, Chicoutimi

Syndicat Coopératif Agricole
St-Ambroise, Chicoutimi

Magasin Alfred Lapointe
Jonquière, Chicoutimi

Mailloux & Fils Enrg.
761-767 St-Dominique, Jonquière

LAC ST-JEAN

Syndicat Coopératif Hébertville
Hébertville Village, Lac St-Jean

Syndicat Coopératif St-Bruno
St-Bruno, Lac St-Jean

H. Pelletier & Fils
Alma, Lac St-Jean

Syndicat Coopératif Agricole
St-Henri-de-Taillon, Lac St-Jean

La Prévoyante Coopérative
Desbiens, Lac St-Jean

Soc. Coop. Agricole, St-Jérôme
Métabetchouan, Lac St-Jean

Syndicat Coopératif Agricole
Ste-Croix, Lac St-Jean

ROBERVAL

Syndicat Coopératif Agricole
Notre-Dame-de-la-Doré

Syndicat Coopératif Agricole
St-Méthode

Syndicat Coopératif Agricole
St-Félicien

Syndicat Coopératif St-Prime
St-Prime, Roberval

Henri Pelchat
Girardville

Syndicat Coopératif Agricole
Albanel

Société Coopérative Agricole
St-Eugène

Syndicat Coopératif Agricole
St-François-de-Sales

Chaque bidon de SICO regorge de qualité

La campagne étudiante 1957 s'est ouverte ce matin. L'étudiant Roger Bouchard, représentant de la Fédération de la JEC dans le diocèse et président de la section jéciste des externes au Petit Séminaire, fait ici l'installation de la dernière affiche annonçant la campagne dans le milieu étudiant.
(Photo Le Progrès, par BLM)

58,000 étudiants en semaine d'étude

58,000 étudiants et étudiantes du diocèse de Chicoutimi se sont lancés ce matin dans la semaine étudiante annuelle tenue sous les auspices de la Jeunesse Etudiante catholique.

Du groupe, 25,000 étudiants et étudiantes alnés prendront une part active aux manifestations.

Réunis sous le thème "Civisme à 3-dimensions", ils réfléchiront au cours des prochains jours sur le rôle du citoyen chrétien dans la cité.

Ce matin s'est ouverte la campagne par un chant spécialement composé pour la semaine. Au Petit séminaire par exemple, l'étudiant Roger Bouchard, représentant de la Fédération et président de la section externes, a adressé la parole pour expliquer le thème de la campagne.

Au cours des prochains jours, les étudiants participeront à des séances d'étude, de soirées amateurs, assisteront à des représentations cinématographiques des repas inter-classes.

La campagne est le résultat de quatre mois de préparation sur le plan fédéral et de deux de preparation sur le plan diocésain.

Tout a été mis en oeuvre pour assurer cette campagne annuelle: affiches, photos, jeux, radio, journaux. Au seuil de la première journée, les dirigeants jécistes étaient confiants du succès de la campagne.

Cours de formation pour chefs scouts à Kénogami

Des cours de formation à la branche éclaireur pour les chefs et les assistants scouts du diocèse de Chicoutimi débuteront le 14 avril à Kénogami pour se poursuivre pendant quelques semaines.

Organisés sous la direction du commissaire Gérard Cormier, les cours visent à préparer les dirigeants des unités au camp école qui se tient chaque année, en fin d'été, sous l'égide de la Fédération des scouts catholiques et à les orienter vers l'obtention d'une bage attestant leur compétence.

Une trentaine de chefs et d'assistants sont attendus au C.P.E. Les cours se donneront les 17, 18, 19, 28 avril, et en mai.

Parmi les titulaires des cours, on remarque le commissaire diocésain, M. Arthur Bourdeau, MM. Gilles Lapointe, Aimé Trudel, Benoit Imbeau, Aurélien Carré, Fernando Dicaire, Claude Tessier.

Le 12 mai aura lieu à Chicoutimi le grand rassemblement des scouts du diocèse. Il voudra souligner le 50e anniversaire de fondation du scoutisme dans le monde.

Le corps de Norman incinéré à Rome

ROME (PA) — Un appareil de l'Aviation Royale du Canada a transporté le corps de l'ambassadeur E. Herbert Norman à Rome dimanche, pour y être incinéré. Le corps sera exposé en chapelle ardente, au cimetière Verano, de Rome, jusqu'à ce que les arrangements soient complétés.

Le diplomate canadien, âgé de 47 ans, innocenté par Ottawa d'accusations d'accointances communistes proférées par le sous-comité sénatorial sur la sécurité intérieure des Etats-Unis, s'est suicidé en sautant d'une fenêtre du septième étage, d'un immeuble du Caire, jeudi.

Grande journée coopérative régionale tenue à Alma — Election de directeurs

Les représentants de toutes les coopératives de la région se sont réunis à Alma dimanche pour une grande journée d'étude et l'élection des directeurs du mouvement coopératif régional. Cette journée d'étude réunissait à Alma plus d'une centaine de délégués sous la présidence de M. Louis-Philippe Boily, de Jonquière, président du conseil régional des Syndicat nationaux.

M. Boily a souhaité la bienvenue à tous les délégués à la séance de l'avant-midi puis on passa au rapport des activités du Conseil et au rapport financier. L'enquête faite sur les moyens actuels d'éducation a donné comme résultat l'unanimité autour du programme de la coopération qui est présentement télévisé. Il fut galement question d'un journal de la Coopération, qui deviendrait provincial avec le concours de toutes les coopératives de la province.

Chaque mouvement donne ensuite l'objectif de son secteur comme membres et comme programme de l'année. Il fut ensuite décidé que la Semaine de la Coopération aurait lieu du 2 au 9 juin prochain, au cours de laquelle on organiserait un voyage autour du Lac-St-Jean.

Après quelques mots du président, M. l'abbé Guy Gagné, assistant-aumônier, tira les conclusions de cette journée. Avant de procéder aux élections, on étudia quelques questions importantes dont: L'activité des membres dans d'autres secteurs; ont-ils conscience de l'ensemble du mouvement. Que faudrait-il faire pour mieux faire connaitre l'organisme régional à toutes les coopératives et aux institutions para-coopératives. Comment faire connaitre aux membres ce qui se passe dans d'autres coopératives. Quels seraient les points propres à discuter. Toutes ces questions ont donné lieu à d'intéressants forums.

Les directeurs élus au cours de la journée sont:

Consommation: M. Antonio Jauvin et Mlle Bernadette St-Onge; Caisse Populaire: MM. Arthur Bourdeau et Rodrigue Plamondon; Mutuelle-Vie: MM. J.-A. Fortin et J.-G. Bellemarre; Habitation, MM. Charles Néron et Lucien Lavoie; Coopérative Agricole, MM. Gabriel Villeneuve et Lucien Gagnon. Les directives des organismes para-coopératifs sont: pour l'U.C.C. (nommé plus tard); pour les Syndicats, M. Ls-Philippe Boily; pour la LOC, M. Raymond Lemieux; JOC, M. Jean-Marie Fortin; agronomes, M. G. Maltais; loisirs, M. Gilles Trudel.

Le président et les directeurs de l'exécutif régional seront nommés plus tard au cours d'une assemblée de tous les directeurs de chaque mouvement.

Il ne reste que 4 évêques vivants sur 12 en Roumanie

CITE DU VATICAN (PA)—L'Osservatore Romano a déclaré samedi que seuls quatre évêques catholiques sont encore vivants en Roumanie.

Le journal du Vatican, commentant l'état de l'Eglise en Roumanie, a déclaré qu'il y avait 12 archevêques et évêques de rite latin et de rite oriental en Roumanie il y a 10 ans.

Un seul evêque du rite latin occupe encore aujourd'hui son siège épiscopal et trois évêques de rite oriental sont en prison. Tous les autres, dit l'Osservatore, sont décédés, la majorité en prison.

Parade

LONDRES (PA)—Quarante mille hommes de religion catholique ont paradé en silence dimanche dans les rues de Londres pour protester contre la persécution des chrétiens.

Etudiantes refusées à l'école après le spectacle d'Elvis

OTTAWA (PC)—Selon le poste de radio CFRA, les parents de plusieurs élèves du Couvent Notre-Dame ont été priés de retirer leurs filles de cette école supérieure parce qu'elles ont assisté à un spectacle donné ici mercredi dernier par Elvis Presley, le chanteur de rock 'n' roll.

Un porte-parole de l'institution, dirigée par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, aurait dit que huit jeunes filles dont l'âge varie de 14 à 20 ans sont en cause.

Mercredi, on demanda aux 400 élèves du couvent de signer cette promesse:

"Je promets de ne pas participer à la réception accordée à Elvis Presley et de ne pas assister au spectacle présenté par lui à l'Auditorium, mercredi le 3 avril 1957. Signé..."

Les autorités ont refusé de révéler combien de jeunes filles ont signé.

LES BUREAUX
ADELARD TREMBLAY & FILS
LIMITEE
Courtiers d'Assurance
sont maintenant
DEMENAGES
à
110 Racine, est Chicoutimi
Nouvel édifice Murdock
Tél.: LI-3-1511

Un des plus beaux concerts...

Le Choeur de l'Académie de Vienne, messager fidèle de l'Autriche

Il n'est pas osé, je crois d'affirmer que le concert présenté hier soir par la Société des Concerts en la salle académique du Séminaire, est un des plus beaux de la saison artistique, sinon le plus excellent dont ait bénéficié les mélomanes de Chicoutimi.

Le Choeur de l'Académie de Vienne a été le messager fidèle de la capitale d'Autriche, la ville où la musique est fort à l'honneur. Une interprétation impeccable, des chants variés, une présentation originale ont contribué à rendre le tout agréable.

M. Günther Theuring, le directeur avait à diriger un groupe de chanteurs professionnels, composé de douze voix de femmes et douze voix d'hommes. A tout ce que cela apporte d'avantages, restent irrémédiablement les inconvénients et les obstacles à surmonter de la part du directeur, par exemple celui de l'uniformité des voix. L'exécution de pièces aussi difficiles que celles choisies hier soir, ne pouvait se passer de cette qualité primordiale. Les phrases musicales où pleuvaient les intervalles disjoints, les notes pointées, les mouvements vifs, n'étaient pas rares. Seul un Choeur complètement maitrisé au point de vue technique pouvait réussir une exécution aussi parfaite que celle d'hier soir.

A M. Theuring revient le mérite d'une telle réussite. Et comme nous serions porté à ajouter: "En voilà un qui connait son affaire!... Une telle compétence ne peut se retrouver qu'une fois de temps en temps!"

Tant qu'au programme lui-même il comprenait des pièces très variées. Diversité due au choix des auteurs et à la distribution du programme qui s'est divisé en trois parties: musique religieuse, chants de folklore, tyroliens et viennois et enfin mélodies exclusivement viennoises. Dans la première partie nous entendons enore cette richesse de sons, cette unité de nuances, cette ampleur majestueuse de l'ensemble des deux premières pièces: Jérusalem gaude de Gallus et un Crucifixus de A. Lotti.

Nous attarder à l'ananiyse de chaque pièce présentée et énumérer toutes les qualités dont chacune était caractérisée, réclamerait un espace trop long. Cependant il faut souligner l'originalité que les chants de folklore, interprétés dans les costumes du pays, a apportée au concert.

L'intermission qui a précédé et qui nous a permis d'écouter des danses paysannes d'Autriche pour instruments, ne manquait pas d'attrait.

Le Choeur de l'Académie de Vienne dans la dernière partie nous est revenu, en grande toilette d'apparat dans des chants universellement connus et aimés. L'arrangement Schubert-Theuring de danses allemandes nous a fait découvrir en M. Theuring, non seulement un directeur, mais un musicien à la

(suite à la 2ième page)

Le temps de la Passion

Les fidèles du diocèse de Chicoutimi ont entrepris les derniers jours qui les séparent de Pâques. Avec le dimanche d'hier a commencé le temps de la Passion.

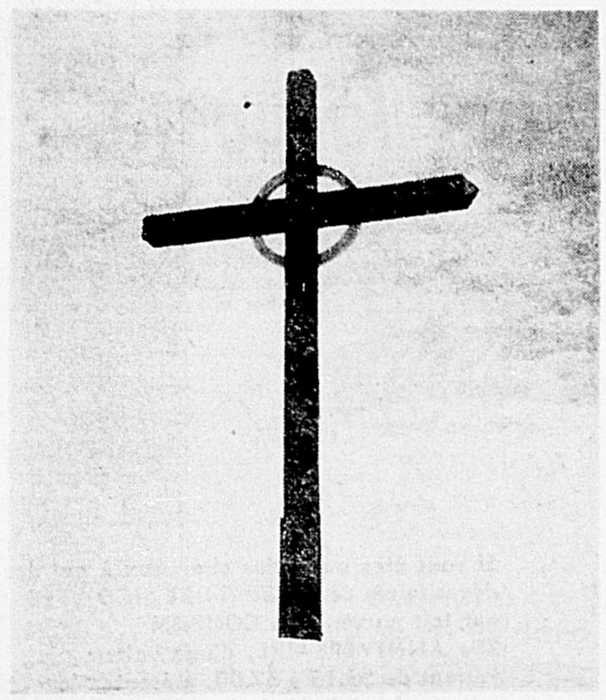

La croix de la Rivière Langevin, sur les terrains du petit séminaire, nous rappelle opportunément la semaine de la passion et la semaine sainte qui va suivre.
(Photo-scoop)

Dans toutes les églises et chapelles du diocèse les fidèles ont pu remarquer qu'un voile violet avait été tendu pour couvrir la croix et les statues.

Graduellement, les fidèles s'acheminent vers la Semaine Sainte. Elle occupe une place centrale dans toute la liturgie puisqu'elle nous rappelle les principaux événements qui ont précédé et suivi la mort du Christ.

Cette année les derniers décrets au sujet du jeune eucharistique et la nouvelle réforme liturgique de la semaine sainte seront exécutés, toujours pour favoriser la dévotion des fidèles, faciliter leur participation aux offices liturgiques en plaçant ceux-ci à des heures plus propices et en même temps plus opportunes et cela pour leur permettre de retirer des fruits plus abondants.

C'est ainsi que dans toutes les églises du diocèse de Chicoutimi l'office du Jeudi Saint sera célébré cette année le soir, à l'heure la plus opportune toutefois pas avant 4 h. de l'après-midi, ni après 9 h.

La céremonie liturgique solennelle du Vendredi Saint se célébrera aux heures de l'après-midi et surtout vers 3 h., cependant pas après 9 h.

Le Samedi Saint, la veillée pascale solennelle se célèbre à une heure convenable, vers 10 h., environ de façon à ce que la messe solennelle de cette vigile commence vers minuit entre le samedi saint et le dimanche de Pâques. Des exceptions sont prévues.

Nos lecteurs trouveront dans nos prochaines colonnes les heures detaillées des principales cérémonies dans nos églises paroissiales.

REPRENEZ LE DESSUS AVEC UN PRET POUR NETTOYAGE DES COMPTES!

Acquittez les comptes qui trainent en fin de saison et diminuez vos paiements mensuels, avec un prêt obtenu rapidement ici. Nous aimons répondre "Oui!" quand vous demandez un prêt. Téléphonez d'abord pour obtenir l'argent en une visite, ou venez au bureau.

Prets Jusqu'à $1000 ou plus sur signature, meubles ou auto
Jusqu'à 30 mois pour rembourser des prêts de plus de $500.

2 bureaux bien situés — lequel vous convient le mieux?
CHICOUTIMI — 2ième étage, 130 Rue Racine Est.. Tél. Liberté 3-4421
JONQUIERE — 2ième étage, 102 Rue Saint Aimé.. Tél. Liberté 2-4571
Ouvert le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures de soir

UN NOUVEAU NOM!
"Personal Finance Co." s'appelle maintenant "BENEFICIAL FINANCE CO." Seul le nom a changé!

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA
BENEFICIAL FINANCE SYSTEM LOANS

La construction ultra-moderne exige le
CIMENT "CANADA"

Le béton est le matériau de construction moderne idéal pour tout genre de bâtiment. Il permet la réalisation des plus beaux effets d'architecture à un coût très modique. Les édifices en béton se construisent rapidement, sont permanents et à l'épreuve du feu. Mais le béton durable exige du ciment et des agrégats de première qualité, réunis selon les principes de bonne construction. Lorsqu'ils établissent les spécifications des matériaux pour de nouvelles constructions, les architectes, ingénieurs et entrepreneurs canadiens stipulent de préférence le ciment "Canada". Ils savent qu'il est le résultat de près d'un demi-siècle d'expérience dans la fabrication d'un ciment adapté aux conditions du climat canadien... et que ses fabricants ont à coeur de maintenir une haute réputation.

Appartements "City Park", Toronto.
Architecte, Peter Caspari.
Ingénieurs conseils, W. V. Zinn & Assoc. Ltd.
Entrepreneur, Taylor Woodrow (Canada) Ltd.

Exigez la marque Canada Cement; elle vous garantit la meilleure qualité.

Canada Cement Company Limited
IMMEUBLE CANADA CEMENT, SQUARE PHILLIPS, MONTRÉAL

Bureaux de vente à Moncton • Québec • Montréal
Ottawa • Toronto • Winnipeg • Regina • Calgary • Edmonton

UN PRODUIT DE QUALITÉ POUR TOUT GENRE DE CONSTRUCTION